

Nous croyons, donc nous luttons

«**Nous croyons. Luttons pour des conditions de vie plus dignes. Le slogan de la campagne œcuménique de carême 2004 établit un lien entre la foi et le combat pour la justice, notion familière aux lecteurs de Cotmec-Info!**

gne de l'être humain présuppose que les éléments de base de l'existence soient garantis pour tous», dit le message de la campagne de carême. C'est pourquoi celle-ci met l'accent sur cet aspect essentiel de la sécurité: avoir de quoi étancher sa soif et apaiser sa faim.

On n'y parviendra pas tout seul, chacun dans son coin. Le message affirme encore ceci: «*La communauté est source de sécurité*». Autant chez nous que dans le Sud. Surtout si cette communauté se montre solidaire. Pain pour le prochain et l'Action de Carême nous offrent cette année un moyen supplémentaire de manifester cette solidarité, outre la collecte. Il s'agit d'une pétition adressée aux parlementaires suisses et intitulée: *Le commerce au service des personnes*. Elle leur demande changer les règles qui déterminent les échanges commerciaux, «*afin de donner priorité aux droits de la personne et à la protection de l'environnement et d'œuvrer à l'élimination de la pauvreté*».

Thème de cette campagne: la sécurité. «*La sécurité, c'est vivre à l'abri de la peur et du besoin*», affirmait le magazine de la DDC (Direction du développement et de la coopération) dans son numéro de mars dernier. Je reste marqué à cet égard par un violent contraste. Il suffit de quelques heures d'avion pour que tout change. Si nous éprouvons des peurs chez nous (de la maladie, des accidents, de la criminalité, pour notre emploi, notre retraite, notre bien-être...) combien sont-elles plus fondées dans le Sud!

Quant aux besoins! Plus de 800 millions d'êtres humains manquent de nourriture, plus d'un milliard n'ont pas accès à l'eau potable. La misère tue encore plus que la guerre. «*Une vie di-*

Michel Bavarel



Chrétiens engagés

Suite à l'initiative remarquable des représentants des Eglises catholique, protestante et chrétienne de Genève qui ont écrit une lettre de soutien en faveur de la demande de régularisation des travailleurs sans statut légal, la COTMEC et le Réseau Ouverture au Monde (OM) a lancé une lettre ouverte allant dans le même sens. Grâce à la collaboration des paroisses qui ont répondu favorablement à notre appel, 1200 chrétiens se sont sentis concernés et ont signé cette importante prise de position en faveur de la justice. Un grand merci à tous ceux et celles qui ont voulu, par cet acte citoyen et chrétien à la fois, montrer leur soutien pour que ces personnes puissent retrouver leur dignité. ■

Nicole Kunz et Anne-Michèle Stern (Réseau OM)

Coup de pouce

Dans ce numéro du COTMEC-Info, nous avons donné la possibilité au Collectif des travailleurs sans statut légal (CSTTL) d'insérer leur bulletin, afin qu'ils puissent se faire connaître d'un lectorat plus large. Il a été rédigé, en partie, par les membres du comité de rédaction du Collectif. Un geste de solidarité à la veille du Sommet sur la société de l'information qui peine à concrétiser ses objectifs. ■

La rédaction

Nous avons besoin de vous!

Chers lecteurs et chères lectrices du COTMEC-Info, comme vous le savez, notre bulletin s'auto-finance grâce à vos abonnements et dons supplémentaires qui nous permettent de maintenir un prix abordable et de le diffuser gratuitement dans des pays du Sud. Comme chaque année, nous faisons appel à vous afin que vous nous aidiez à faire connaître la feuille jaune autour de vous.

Nous vous remercions de tout cœur de nous aider à toucher de nouveaux lecteurs. Toute l'équipe de la COTMEC et de la rédaction vous souhaitent de très belles fêtes de Noël et un excellent début d'année. ■

La rédaction...



... et nos dessinateurs

1200 JAB
Genève 2

COTMEC

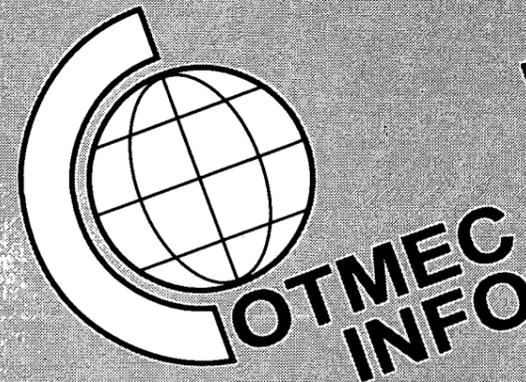
Commission Tiers Monde de l'Eglise catholique
16, Bd. du Pont-d'Arve
CH-1205 GENEVE
Tél : +41 22 708 00 78
Fax: +41 22 708 00 79
E-mail: cotmec@worldcom.ch
Web: www.cath.ch/cotmec
CCP: 12-21551-1

COTMEC-INFO est Mensuel

Abonnement: Frs 20.- /an
Rédactrice Responsable: Nicole Kunz
Imprimerie: Fornara / GE

AVIS AUX ABONNES

Grâce à vous notre bulletin s'auto-finance chaque année, ce qui est un atout indispensable pour notre travail. Nous pouvons maintenir un abonnement à un prix accessible à tous si nous augmentons le nombre de nos abonnées. Merci donc de FAIRE CONNAÎTRE COTMEC-INFO autour de vous. Nous l'envoyons gratuitement à des correspondants dans des pays du Sud grâce aux dons supplémentaires. Grand MERCI à ceux qui soutiennent ainsi ces échanges. Les personnes qui ont reçu un abonnement en cadeau de la part de leurs connaissances ou qui auraient des difficultés financières ne sont pas concernées par les frais d'abonnement.



N'oubliez pas de renouveler votre abonnement! MERCI!

commission tiers monde de l'Eglise catholique

Billet évangélique Brebis galeuse

Parmi tous les dealers, métèques, sicaires, maffieux et autres agresseurs de vieilles dames, déversés à jets continus sur notre sol immaculé par quelques lointains Kosovo ou Congo, à la barbe de nos douaniers et politiciens dégénérés (si j'en crois la publicité électorale déversée elle aussi à jets continus par l'UDC), il pourrait quand même s'en trouver l'un ou l'autre qui mérite d'être épinglé. Je pense en particulier à ce citoyen d'une République centraméricaine qui, une fois son forfait commis, se fondit dans le groupe des sans-papiers qui, on se souvient, avaient trouvé refuge il y a deux ans dans une paroisse de Fribourg. Cette révélation – lors d'un récent procès – fait un peu désordre, j'en conviens. Elle risque de donner des arguments supplémentaires à ceux et celles qui à l'époque se scandalisaient qu'une église puisse devenir «une caverne de bandits».

Ce serait trop facile de rappeler qu'il y eut un Judas autour de la table du dernier souper. Il doit bien s'en trouver d'autres qui se fauillent aujourd'hui encore dans nos offices dominicaux. Mais pourquoi «noircir» davantage le personnage? En lui présentant le pain, Jésus n'a-t-il pas aussi tendu au traître une perche qui aurait pu le ramener à de meilleurs sentiments? Nous ne saurons jamais le fond de sa douloureuse histoire. Pas plus que nous ne saurons si le meurtrier de Fribourg n'a pas bénéficié, au cours de son asile impromptu, de conseils et d'avis qui modifieront par la suite heureusement son comportement. Un indice? Au cours de son procès, un compagnon de cellule a témoigné longuement en sa faveur. Si bien, que le président du tribunal dut rappeler aux juges qu'ils ne siégeaient pas à un procès de béatification, mais à une cour de justice... ordinaire! ■

Guy Musy



Edito

Argent 07: Rien que pour vos yeux



Grand espoir en octobre 2001: lors de sa dernière séance de législation, le Grand Conseil genevois vote le 0,7 à la quasi unanimité! On connaît la recommandation de l'ONU aux gouvernements d'affecter le 0,7% du PIB à l'aide au développement. Genève en avait fait une initiative en 1982 qui fut rejetée malgré un bon score. Deux décennies plus tard, dans la loi adoptée par le législatif, ce chiffre symbolique ne s'appliquait plus qu'au budget de fonctionnement (ce qui ne représente que le 0,4% du PIB environ), mais, comme il s'agissait tout de même d'une substantielle augmentation, on pouvait se réjouir! Ceci d'autant plus que la Ville promettait d'emboîter le pas... Hélas, deux ans plus tard, l'application partielle et bancale de la loi nous fait complètement déchanter.

La part réelle dévolue à la coopération en cette année ne s'élève qu'à 0,17%. Certes, le gouvernement formule le vœu d'arriver au 0,7 en fin de législature, mais sans une volonté politique forte, on peut douter de l'atteinte de cet objectif.

De plus, nous assistons à une prise de pouvoir étatique de la distribution des fonds. La Fédération genevoise de coopération (FGC) fondée dans le but de représenter, en experte, les organisations d'aide au développement n'est plus que le «partenaire privilégié» de l'Etat et voit ainsi sa part de gestion – jusque là de 2/3 – réduite à 1/3 du pactole. Le reste de l'argent? Géré par les services du Département de l'économie, il sert à couvrir tout ce qui ressemble de près ou de loin à des rapports Nord-Sud. Et les autres départements de se dépêcher d'y transférer leurs «bonnes œuvres», même celles qui étaient jusqu'ici financées par d'autres fonds. Ainsi, par exemple, puise-t-on dans cette escarcelle pour couvrir le déplacement de délégués du Sud à Télécom.

Résultat de ces opérations: on assiste à un grand mélange entre ce qui est de l'aide au développement et ce qui relève de la Genève internationale. Dans le même temps, la FGC est en souffrance des deux à trois millions qui lui permettraient d'honorer des projets concrets envisagés sur le terrain.

Force nous est de déplorer que Genève, que l'on espérait pouvoir citer en exemple, est encore bien loin de concrétiser sa loi. Les organismes qui luttent au quotidien pour avoir quelques moyens de coopérer avec les partenaires du Sud ont de quoi être désenchantés: le 0,7 pour le moment, n'est que de la poudre aux yeux! ■

Roland Pasquier

Femmes au Sud-Kivu:

La violence sexuelle comme arme de guerre

Dans l'archidiocèse de Bukavu, le centre OLAME aide et accompagne des femmes traumatisées. Nous venons d'en recevoir un rapport qui fait le point sur son travail. Ce document nous plonge dans une réalité insoutenable.

L'Est de la République Démocratique du Congo est aujourd'hui ce qu'on pourrait appeler une zone de non-droit absolu. Les guerres, les affrontements ethniques ou la convoitise des pays riverains ont imposé un régime de terreur dont une population en insécurité permanente est l'impuissante victime.

Dans cette guerre qui nous semble tragiquement négligée par les médias de nos pays, des pratiques particulièrement horribles sont devenues monnaie courante; la violence sexuelle a été

élevée au rang de stratégie guerrière. Elle est devenue un instrument d'humiliation employée de manière consciente et systématique pour abattre plus encore, moralement et physiquement, l'adversaire. Une haute autorité religieuse de la région nous indique que «cette montée de barbarie serait surtout une arme de guerre. Il s'agit dans tous les cas d'une tentative de déstabilisation planifiée, pas seulement par les armes, mais aussi par le sida et par la faim.»

Une guerre dans une guerre

La violence sexuelle est pratiquée par tous les groupes armés sillonnant la région. Ces viols ont lieu lors d'attaques contre les villages. Dans ces cas, les femmes et les fillettes font littéralement partie du butin de guerre. Ils sont également pratiqués de manière sporadique. Ainsi, lors-

que elles se rendent aux champs, amènent leur production au marché ou se déplacent pour toute autre raison, les femmes du Sud-Kivu courent à tout moment le risque de se faire agresser et violer.

Le développement de ce terrible phénomène est tel qu'il est presque devenu la norme dans cette région. Entre janvier et juin 2003, le centre OLAME à Bukavu a, à lui seul, reçu 679 femmes abusées. Les victimes nécessitent toutes des soins médicaux (descente d'utérus, grave déchirure vaginale, fistule...) et les traumatismes psychologiques sont profonds. Des centres comme celui d'OLAME leur prodiguent certains de ces soins et leur fournissent un indispensable soutien psycho-moral. Les risques de diffusion du VIH sont aussi aggravés. A ces dommages individuels, il faut ajouter le discrédit social que fait peser le viol sur les femmes qui l'ont subi. Elles se re-

trouvent ainsi doublement victimes, d'abord dans leur chair et leur âme mais ensuite également aux yeux de leur société. Au Sud-Kivu, comme dans d'autres régions du monde, les femmes violées perdent toute leur dignité et voient leurs droits bafoués.

Et, pendant que des vies sont sciemment brisées au profit de causes guerrières, les responsables qui ordonnent, planifient et organisent ces forfaits semblent se repaître dans leur impunité, ce mal sans lequel la terreur ne serait pas possible au Sud-Kivu. Les tribunaux sont actuellement impuissants face à ces violations extrêmement graves du droit humanitaire international. Mais ce n'est pas là une fatalité. Il suffirait peut-être, il faudrait en tout cas, que nous ne restions pas sourds aux cris de souffrances de ces femmes et de ces filles dont on est en train d'anéantir le présent et l'avenir... ■

Vanessa de Rudder Stassen

Forum social mondial

Des Suisses à Bombay

Du Brésil à l'Inde, de Porto Alegre à Bombay. Le Forum social mondial (FSM) atterrira du 16 au 21 janvier 2004 sur le continent asiatique, permettant de faire un bond en avant dans un processus rapide d'universalisation.

Prévu dès sa première session de janvier 2001, le changement de continent impliquera, selon ses organisateurs, un enrichissement de sa propre identité et de la nouvelle culture politique qu'implique le FSM pour les altermondialistes.

Asiatiser le FSM ne signifie pas seulement son transfert vers l'une des régions les plus peuplées et les plus dynamiques de la planète. Cela implique aussi une sortie de l'axe Amérique latine-Europe, qui l'avait conçu, engendré et alimenté durant les trois sessions précédentes. Avec l'accord de principe pour un nouveau retour à Porto Alegre en 2005.

De nombreux Suisses et Suissesses se rendront à Bombay. Parmi eux, les participant/es à la nombreuse délégations organisées par la Communauté de travail des ONG, avec l'appui de E-CHANGER (qui a organisé les trois précédentes délégations) et en collaboration avec Cotmec-info/1&2-04/255-2

COMEDIA, le syndicat des médias. Six conseiller/ères nationaux, une dizaine de dirigeant/es syndicaux, une vingtaine de représentant/es d'ONGs, 12 journalistes de différents médias et régions linguistiques, ainsi que trois délégué/es de la DDC (Direction de la coopération au développement) forment cette délégation de 50 personnes, qui assisteront au FSM – auquel participeront, selon les organisateurs, plus de 60 000 délégué/es du monde entier.

Les organisateurs indiens ont adopté cinq axes: globalisation impérialiste; patriarcat; militarisation et paix; sectarisme religieux et fondamentalisme; et la large thématique de l'oppression/exclusion et de la discrimination. Ces axes alimenteront dix thématiques centrales (médias, démocratie, développement durable; monde du travail; castes et races; religion, culture et identité, etc.) autour desquelles tourneront les conférences (dans des salles pouvant contenir 15 à 20 000 personnes); les séances de discussion (salles pour 4000 personnes) et les 200 séminaires et ateliers dans des locaux pouvant contenir de 50 à 1000 participant/es. ■

Sergio Ferrari
Service de presse
E-CHANGER

I have a dream...

Nouveaux pas vers l'espoir

De nouvelles demandes de régularisation de travailleurs sans statut légal – 209 dossiers concernant 491 personnes – ont été déposées le 3 décembre dernier à Genève, suite à l'accueil positif que le Conseil d'Etat a montré pour la première déposition du mois d'août. Un rayon d'espoir commence à filtrer pour ces personnes exploitées à tous les niveaux.

Les discours faits par Lourdes et Henri, deux travailleurs sans statut légal, ont expliqué leur volonté de prendre leur destin en main en s'unissant en un Collectif des travailleurs sans statut légal (CTSSL) qui se réunit régulièrement. Au sein du CTSSL, un groupe de femmes actives s'est constitué pour discuter des problèmes plus directement liés à la question féminine. Ces rencontres régulières, ainsi que les divers contacts que ces femmes ont parvenus à créer avec un réseau d'organisations et d'autres groupes, leur ont permis de s'exprimer sur leurs besoins et, par l'écoute qu'elles ont reçue, de retrouver la dignité perdue. La force de ces contacts, basés

sur une volonté commune de collaboration et de solidarité, montre combien il est important de coordonner les efforts entre personnes et groupes travaillant dans le même sens. Le débat qui a suivi cette deuxième déposition des dossiers l'a bien montré. Les interventions, les dialogues, les questionnements ont permis de créer de nouveaux liens et de renforcer ceux qui existent déjà. Une dynamique qui a déjà dépassé les frontières cantonales, puisque, sur l'impulsion de Genève, Vaud a commencé à constituer des dossiers en vue d'une demande de régularisation, tandis que Bâle est en train de mettre en place une initiative semblable et que Fribourg est en négociation. Sans oublier les Collectifs de travailleurs sans statut légal et des groupes de femmes qui se forment un peu partout en Suisse.

Les paroles de Martin Luther King reviennent en mémoire... ■

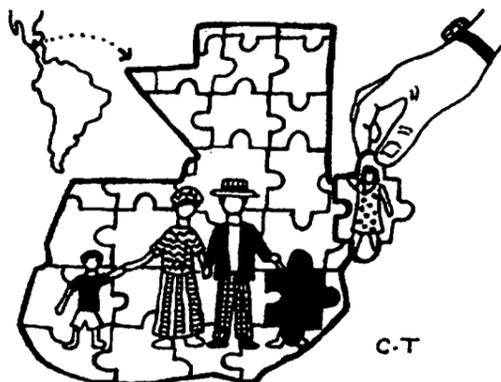
Nicole Kunz



C-T

Guatemala

Tous ensemble pour les retrouvailles



C-T

Trente-six ans de conflit armé interne ont laissé de profondes cicatrices dans le tissu social du Guatemala. Les populations mayas furent les principales victimes de cette période noire. Les enfants, plus vulnérables, ont été particulièrement touchés. Depuis quatre ans, une ONG a lancé un programme destiné à réunir familles et enfants séparés de force pendant la guerre. Rencontre.

Hôte de la COTMEC, Claudia Anleu, spécialiste en psychologie sociale des conflits armés, nous a invité à découvrir son travail au sein de la Ligue guatémaltèque de santé mentale où elle est chargée de projet pour la recherche d'enfants disparus pendant la guerre civile. «Depuis la signature des accords de paix de 1996, entre le gouvernement et l'Unité révolutionnaire nationale guatémaltèque (URNG), de nombreux programmes se sont penchés sur la questions des dédommagements tant matériels que psychologiques des victimes de cette longue période de guerre. Le thème des enfants séparés de force de leurs familles par les militaires y a souvent été évoqué, nous confie Claudia Anleu. Notre organisation s'est vue confiée un mandat pour tenter de retrouver d'éventuels survivants. C'est ainsi que le programme "Tous ensemble pour les retrouvailles" a été lancé en 1999 sur une durée de dix ans.»

Une démarche difficile

Les difficultés rencontrées pour localiser des enfants disparus sont multiples. Pour l'instant, ni l'URNG, ni le gouvernement, ni même l'armée responsable de la majorité des disparitions ne veu-

lent donner l'accès à des informations concernant les enfants déplacés. «On sait seulement que la majorité des enfants, dont on ne connaît pas le nombre exact, a été placée dans des familles d'accueil ailleurs dans le pays. D'autres ont été confiés à des orphelinats et destinés à l'adoption internationale», raconte la jeune femme. La plupart des disparitions documentées datent de 1982, ce qui coïncide avec la période la plus violente des conflits. Le temps écoulé joue en la défaveur des enfants. En 20 ans, la probabilité d'avoir oublié jusqu'à son prénom d'origine – souvent changé par les parents adoptifs – augmente.

Finalement, apparaît le problème de la langue. Le Guatemala compte en effet un nombre de dialectes important. Il n'est pas rare que les enfants enlevés aient été élevés dans une autre langue, perdant un peu plus contact avec leurs racines. Actuellement, l'organisation travaille déjà avec 11 groupes linguistiques différents, principalement mayas. «Les ethnies mayas ont été les plus touchées par les disparitions. C'est pourquoi, le programme se concentre avant tout sur les régions où vivent ces derniers», souligne Claudia Anleu.

Briser le silence

Vu le peu d'informations disponibles par voie officielle, la recherche se base avant tout sur des investigations de terrain et la construction de réseaux. Un véritable travail de fourmi qui implique de longs déplacements au cœur de ce pays à la topographie difficile.

Pour aider aux efforts de recherche, la collaboration des habitants est indispensable. De nombreux enfants se sont vus séparés de leurs familles dans des conditions très brutales. De nuit, des escadrons de militaires opérant des rafles dans les villages, mettaient les parents en fuite.

Ces souvenirs restent encore vifs dans la mémoire des survivants et ils y alimentent la peur et le silence.

«Plus nous gagnons la confiance des villageois, plus les langues se délient. D'une centaine d'enfants recherchés, nous sommes déjà passé à plus de 250. Ce qui est marquant, c'est que beaucoup de personnes se confient à nous pour la première fois. Pour faire face à la douleur, elles se sont souvent murées dans un silence total, analyse Claudia Anleu. C'est dans l'écoute que nous leur apportons et en les aidant à réaliser que leur cas n'est pas isolé que ces personnes vont petit à petit guérir de leurs blessures.»

Joies et déceptions

Le travail de l'organisation demande beaucoup de patience et une grande force intérieure. «Il y a souvent des déceptions quand au bout de plusieurs jours de voyage on se rend compte que la personne que l'on rencontre n'est pas la bonne ou que les informations collectées ne débouchent sur rien de concret. Il faut sans cesse remonter les différentes pistes et possibilités, mais parfois le hasard et la chance sont aussi de notre côté», nous raconte Claudia Anleu. Comme la première retrouvaille, rendue possible en prenant, sans le savoir, les parents adoptifs de l'enfant recherchée en auto-stop.

Claudia Anleu se souvient: «Lors de la première réunion, nous n'étions pas préparés à ce qui allait se passer. Nous nous sommes laissés submerger par l'émotion. Maintenant, avec l'expérience de plus de 30 retrouvailles, nous avons appris à mieux préparer ces rencontres et à impliquer davantage les familles tant biologiques qu'adoptives ainsi que leurs communautés.» Accompagner et préparer psychologiquement les personnes aux retrouvailles fait désormais partie intégrante du travail de l'équipe pluridisciplinaire du projet.

Perdre un enfant...

... retrouver un adulte

Retrouver un fils ou une fille après plus de 20 ans de séparation cela signifie se retrouver face à un adulte que l'on n'a pas vu grandir. Parfois ce dernier a déjà ses propres enfants et l'écart paraît encore plus grand. «Même après des années, les gens continuent à se représenter leurs

proches tels qu'ils étaient à l'âge où ils ont disparu. Nous les préparons doucement à faire le chemin d'une nouvelle rencontre pour mieux intégrer la réalité.»

Au sentiment de tristesse et de culpabilité des parents répond parfois aussi le sentiment d'abandon et de grief des enfants à qui on n'a jamais expliqué les conditions de la séparation. Là aussi un suivi est nécessaire, surtout quand la langue parlée n'est plus la même.

Au final, les bénéficiaires retirés des retrouvailles restent majoritaires: «La plupart des personnes nous confient que connaître la vérité leur permet enfin de se sentir en paix avec elles-mêmes.»

Campagne contre l'oubli

Pour sensibiliser davantage la population à la cause des enfants disparus et dans le but de recueillir d'autres témoignages, la Ligue guatémaltèque de santé mentale s'est dotée de nombreux outils de communications. Revues, livres, posters, peintures murales et surtout émissions de radio. Dans un pays où 60% de la population est paysanne et où le taux d'alphabétisation est très bas, la radio reste le plus sûr moyen de toucher les gens. A quoi est venu s'ajouter la réalisation de plusieurs films qui montrent à la fois des témoignages de personnes à la recherche de leurs proches mais aussi des réunions filmées d'un bout à l'autre. «Derrière chaque image il y a une personne, une famille, une histoire de vie...», commente Claudia Anleu.

Réconciliation d'un peuple

Pour l'équipe impliquée dans le projet, les efforts effectués pour retrouver des enfants disparus ont une portée plus large que le cercle familial et communautaire: «Nous croyons en la nécessité de réconcilier les différentes ethnies de notre pays que le conflit armé a achevé de séparer. Notre société doit changer d'attitude et apprendre le respect de l'autre, justement parce qu'il est autre, et qu'il possède des droits et une dignité d'être humain. Chaque réunion réussie est une énorme leçon d'humanité qui nous rapproche toujours un peu plus de la réconciliation.» ■

Martyna Olivet
(Astrid Lehr)

Forum de Genève 2004

Contrôle des mouvements de capitaux,
taxe Tobin et finance sans lois,
paradis fiscaux et secret bancaire



attac-genève

Un autre
monde est
possible!

Après trois éditions largement suivies, attac-genève et l'Association suisse des amis du Monde Diplomatique organisent à la Maison des associations un quatrième forum consacré au mouvement des capitaux, sous l'intitulé Paradis fiscaux et secret bancaire. Des intervenant-e-s de qualité, d'horizons différents mais complémentaires (avocats, éthiciens, économistes, professeurs), débattront de la spécificité de la place financière suisse et de son secret bancaire. Au cours d'échanges constructifs, ils analyseront les pratiques, déjà reconnues ou encore à l'état de propositions, en Suisse comme à l'étranger, qui visent à lutter contre la criminalité financière, le blanchiment d'argent sale et l'évasion fiscale.

Face à la volonté déclarée du Conseil Fédéral d'ancrer le secret bancaire dans la constitution suisse, ce forum permettra d'ouvrir le débat et de faire entendre d'autres voix. La menace sur l'emploi est-elle fondée? Pourquoi la Suisse ne condamne-t-elle pas l'évasion fiscale? Comment les paradis fiscaux sont-ils utilisés par les transnationales? A qui profitent les paradis fiscaux? Quelle éthique face à la finance globalisée?

Ce forum s'inscrit dans le désir qu'attac a, au niveau international et en collaboration avec de multiples autres organisations, de participer à une prise de conscience de la société civile au sens large sur les possibilités de changements du système financier actuel, injuste et créateur d'inégalités. Nous sommes persuadés que la participation citoyenne aux débats tels que ceux qui se dérouleront à notre forum permettront de développer des alternatives, de former l'esprit critique des participants et d'avancer vers des changements nécessaires. ■

attac - Genève

Samedi 27 mars 2004

Le secret bancaire
suisse

9h00: Accueil

I. L'emploi et le secret, le système bancaire suisse

9h15: *Etat des lieux*
Nicole Kunz et Martyna Olivet, COTMEC

10h15: *Les dessous d'un discours officiel*

Sébastien Guex, Professeur d'histoire contemporaine à l'Université de Lausanne

11h00: *Table ronde* avec les intervenant-e-s, ainsi que Marie-France Goy, secrétaire centrale de l'association suisse des employé-e-s de banque (ASEB) et Dominique Froidevaux, co-auteur du livre *La Suisse dans la constellation des paradis fiscaux*

12h15: Pause

II. Quelles revendications pour la Suisse?

14h00: *Condamner l'évasion fiscale*

Jean-Claude Huot, Déclaration de Berne

14h30: *Transparence et éthique bancaire: l'exemple de la BAS*
Dominique Roten, responsable de la représentation romande de la Banque Alternative Suisse

15h00: *Zones d'ombres et trous noirs du paradis helvète*
François Membrez, avocat, COTMEC

16h00: *Table ronde*

Dimanche 28 mars 2004

L'univers des paradis
fiscaux

12h00: *Projection de Paradis*
Sale d'attac-romans

Pause sandwich offerte par les organisateurs

III. Paradis fiscaux, pour quoi? pour qui?

13h30: *Aspects techniques*

14h15: *L'activité financière au défi de l'éthique*

Hugues Puel, économiste et éthicien, secrétaire général Economie et Humanisme, France

15h00: *Paradis fiscaux: comment les Etats-Unis et leurs alliés se battent pour les préserver*

Lucy Komisar, journaliste indépendante, USA

15h45: *Réseau international pour la justice fiscale*

Bruno Gurtner, Communauté de travail des œuvres d'entraides suisses

16h30: *Table ronde*



Avec foi, les femmes façonnent l'avenir

Traditionnellement au début mars la Journée mondiale de prière nous invite au voyage, à la prière et à l'action. Le vendredi 5 mars, les femmes de Panama nous présentent leur pays, leurs espérances et leurs peines en nous invitant à prier avec elles.

Dans notre imaginaire, Panama évoque le canal du même nom ou les chapeaux. Si vous répondez à l'invitation de la JMP vous découvrirez que c'est beaucoup plus que cela: un pays-pont, une nature exubérante, une culture riche, une histoire fascinante, des minorités indiennes très actives et une société qui balance entre ses différents héritages, indien, européen et nord-américain.

Maryse Durrer

Pour connaître les heures et les lieux des célébrations se référer aux feuilles paroissiales ou à la presse locale.

Changement d'Adresse
16, Bd. du Pont-d'Arve
CH-1205 Genève

JAB
1200 Genève 2

COTMEC

Commission Tiers Monde
de l'Eglise catholique
16, Bd. du Pont-d'Arve
CH-1205 GENEVE
Tél : +41 22 708 00 78
Fax: +41 22 708 00 79
E-mail:
cotmec@worldcom.ch
Web:
www.cath.ch/cotmec
CCP: 12-21551-1

COTMEC-INFO est Mensuel

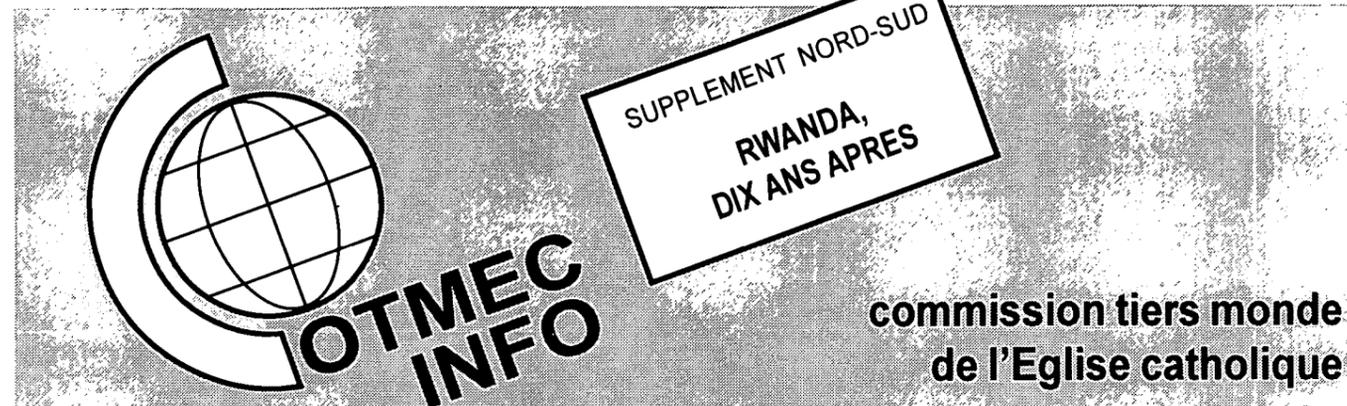
Abonnement: Frs 20.-/an
Rédactrice Responsable:
Nicole Kunz
Imprimerie: Fornara / GE

AVIS AUX ABONNES

Grâce à vous notre bulletin s'auto-financie chaque année, ce qui est un atout indispensable pour notre travail. Nous pouvons maintenir un abonnement à un prix accessible à tous si nous augmentons le nombre de nos abonnées. Merci donc de FAIRE CONNAÎTRE COTMEC-INFO autour de vous. Nous l'envoyons gratuitement à des correspondants dans des pays du Sud grâce aux dons supplémentaires. Grand MERCI à ceux qui soutiennent ainsi ces échanges. Les personnes qui ont reçu un abonnement en cadeau de la part de leurs connaissances ou qui auraient des difficultés financières ne sont pas concernées par les frais d'abonnement.

Mensuel - Abonnement annuel Frs: 20.-

N° 256 - Mars 2004



commission tiers monde
de l'Eglise catholique

Billet évangélique

Le pieu du Roi



Nyanza, modeste colline rwandaise, eut l'honneur de servir de demeure aux derniers rois du pays. Pour les visiteurs et les nostalgiques d'anciens rituels, on a reconstitué la case en toit de chaume où le *mwami* avait sa cour. Les jours d'audience, le monarque se tenait sur le seuil, séparé de ses sujets par un espace sacré que nul n'aurait osé fouler sans risquer de mourir. Aux côtés du siège royal, un pieu ou un pilier de la hutte avait une destinée particulière. Lorsqu'on amenait au roi un malheureux entravé promis au dernier supplice, une ultime chance était offerte au condamné. Il devait bander toutes ses énergies et tenter de franchir d'un bond l'espace interdit pour saisir de ses deux mains le pilier. Celui qui réussissait cet exploit était gracié.

Cette histoire est très symbolique. Le Rwanda de maintenant - après plusieurs années de guerre et un atroce génocide - ne peut espérer de survie que grâce à un prodigieux «bond en avant», par-dessus les pièges de l'ethnisme dans lequel il risque toujours de s'embourber et de s'engluer. Aujourd'hui, le pieu du roi pourrait s'appeler pardon, réconciliation, justice et égalité de chances pour tous.

Oserais-je un parallèle évangélique? Un certain vendredi, un criminel supplicié eut un dernier sursaut de vie. Alors que son compagnon d'infortune s'enfonçait dans la nuit du désespoir, lui, tourna les yeux vers Jésus cloué sur un pieu. Cet ultime regard lui valut... le paradis!

Alors, que le Rwanda devienne un paradis! Nous n'avons pas de meilleurs vœux pour ce pays! ■

Guy Musy

Edito

Rwanda 2004: La vie a survécu

En janvier dernier, plusieurs membres de la COTMEC ont pris part à un voyage au Rwanda, organisé conjointement avec Guy Musy - qui y a passé 19 années - et Justin Kahamaile, ancien permanent de la COTMEC et originaire de la région. En deux semaines et demi, nous avons eu la chance, au travers de rencontres aussi intenses qu'enrichissantes humainement, de découvrir de l'intérieur ce petit pays situé au cœur d'une problématique encore irrésolue touchant toute la région des Grands Lacs et qui a abouti au génocide et à la guerre de 94. La profonde humanité des témoignages de ces personnes que nous avons visitées, ainsi que leurs vœux de faire connaître chez nous leurs réalités quotidiennes après la guerre et le génocide, ont tout naturellement imposé la nécessité de publier un supplément *Rwanda* avec ce numéro du COTMEC-Info.

L'idée de faire ce voyage remonte à avril 2003, lors de la rencontre organisée sur l'initiative de Justin Kahamaile et soutenue par la COTMEC et par Eirene¹ sur la Paix dans la région des Grands Lacs. En assistant aux différentes discussions et conférences animées par des ressortissants de la région, notre intérêt pour le Rwanda s'est étoffé, sans doute nourri par l'espoir que les participants à cette rencontre avaient fait filtrer au travers de leurs récits de reconstruction et de projets de réconciliation.

L'esprit encore fortement marqué par le souvenir des images médiatisées après le génocide et par la lecture de plusieurs publications parues sur le sujet, c'est une réalité déconcertante de contrastes que nous avons découverte sur place. Nous nous attendions à voir un pays encore à genoux et nous avons trouvé une nation qui se reconstruit lentement mais sûrement, grâce aux femmes, comme souvent en Afrique et dans d'autres pays du Sud. Dans le cas du Rwanda, leur présence prédominante est due au nombre d'hommes qui ont été tués, emprisonnés ou qui sont en exil. Pour ce qui est de la situation socio-économique, le génocide et la guerre ont laissé après eux un nombre impressionnant de veuves et d'orphelins dont la pauvreté a sensiblement augmenté depuis lors. A cela s'ajoute le SIDA qui avance dangereusement, atteignant 13% dans le pays contre 20% à Kigali. Les enfants des rues sont de plus en plus nombreux et les programmes pour les aider trop peu. Autant de problèmes graves dont le gouvernement actuel est conscient et dont la résolution est placée en première position de son programme. Ce qui est évident même pour nous étrangers, la présidence d'un homme fort tel que Kagame a permis au Rwanda en tout cas de retrouver une sécurité, à travers la surveillance - discrète, heureusement - de la police et des militaires. Les discriminations qui faisaient la loi au niveau de l'éducation universitaire ont été abolies; l'école est obligatoire pour tout le monde; les femmes occupent 48% des places au Parlement; l'économie reprend.

Ce petit pays, qui a été secoué si violemment par l'horreur d'événements dont on ne finit pas de découvrir les séquelles dans l'esprit des rescapés, se relève fragilement de ses cendres. «*La vie a survécu*», nous a dit le Père Jérôme², un prêtre qui parcourt depuis la fin du génocide un cheminement exemplaire avec une communauté de femmes dans la région de Butare.

Mais s'il a des chances de s'en sortir, vu sa petite taille et le courage de ses habitants, le Rwanda a encore bien des démons à affronter avant que les mots *paix, réconciliation et pardon* ne soient plus seulement les thèmes d'un programme gouvernemental, mais soient les garanties qu'une telle barbarie ne se reproduise plus jamais, n'importe où dans le monde. ■

Nicole Kunz

1 Voir COTMEC-Info et Supplément n° 250.

2 Voir en p.1 du Supplément l'interview du Père Jérôme et de Sœur Teya.

Nous croyons.

Luttons pour des conditions de vie plus dignes

La Campagne de carême 2004 nous appelle à faire notre cette affirmation. Quels sont les critères qui permettent d'affirmer que les conditions de vie sont dignes?

Si la réponse est complexe, il est toutefois un élément essentiel pour une vie digne: la sécurité alimentaire. La Conférence nationale des évêques brésiliens le rappelait en 2002 dans un *Aliment, don de Dieu, droit de tous*, une brochure exposant les exigences évangéliques et éthiques pour surmonter la misère et la faim.

Ce droit universel à la sécurité alimentaire est aussi compris dans l'énoncé de l'article 25 de la Déclaration universelle des droits humains de 1948. Il trouve

aussi son appui dans la Doctrine sociale de l'Eglise.

Les évêques brésiliens le disent clairement: «Garantir l'aliment pour tous, surmontant la misère et la faim, exige de chacun de nous un engagement personnel [...]. Cela exige aussi que nous développiions de nouvelles relations de travail et de gestion d'entreprise, créant une économie de communion engagée dans la solidarité et attentive aux exigences de tolérance. [...] C'est pourquoi, surmonter la misère et la faim dépasse la sphère ecclésiale et exige la participation de toute la société à la recherche de solutions efficaces et urgentes et suppose un large débat, au niveau national, sur les priorités des politiques sociales.»

Ils nous remettent en mémoire aussi que «de l'affirmation de

la dignité de l'être humain découle également le principe éthique de la solidarité [...] Ne pas confondre l'exercice de la solidarité avec certaines pratiques d'assistance qui humilient celui qui reçoit.»

La Campagne de Carême ne nous interpelle pas seulement comme chrétien/ne, elle appelle aussi chacun et chacune d'entre nous à faire bon usage de notre pouvoir de citoyen et de consommateur.

Notre solidarité financière permettra de soutenir des projets d'hommes et de femmes volontaires et créatifs, mais qui échouent souvent par manque d'un coup de pouce financier permettant d'initier le développement projeté. ■

Maryse Durrer

Après Mumbai:

Les prochains défis de Porto Alegre

Le Forum et les alternatives

Les quatre réunions du FSM – et celle de Mumbai ne fut pas une exception – ont permis d'avancer chaque fois avec une plus grande lucidité dans le diagnostic des maux engendrés par le

modèle actuel de globalisation et ses conséquences néfastes.

Néanmoins, à l'heure de concrétiser des propositions alternatives, de nombreux discours deviennent ambigus et répétitifs, comme l'attestent plusieurs conférences principales des différents forums. Les rencontres se terminent sans mettre en ordre les idées ou sans que ces idées (qui existent et bougent sans cesse) soient synthétisées d'une manière didactique, permettant leur socialisation et leur enrichissement. Il est évident qu'on ne pourra trouver automatiquement des alternatives au système hégémonique actuel (consolidé depuis plus de deux siècles), dans un processus comme celui de Porto Alegre, né il y a seulement un peu plus de 1000 jours. Néanmoins, c'est une nécessité

prioritaire pour la société civile à l'échelle planétaire d'avancer, au moins, dans une clarification méthodologique pour commencer à construire ces alternatives.

Dans le cadre des mobilisations pour la paix en 2003, la société civile a commencé à être reconstruite comme la «seconde superpuissance» – pour reprendre la formule lucide de l'écrivaine et militante indienne Vandana Shiva. Ce rôle ne pourra être consolidé à moyen terme qu'en transformant la capacité de convocation du FSM en méthode de propositions.

Construction d'alternatives

Porto Alegre 2005 pourrait systématiser d'une manière plus achevée ces «certitudes» sur les pas à franchir dans la construction d'alternatives: du local au global; la socialisation d'expériences nouvelles et enrichissantes – telles que le budget participatif ou les luttes contre la privatisation, etc. La systématisation des grandes revendications déjà existantes, comme l'annulation de la dette du Sud, la taxe Tobin, la campagne mondiale contre l'évasion fiscale, etc. Sans oublier les nécessités d'un consensus minimum par rapport au système mul-

Voici un exemple concret d'amélioration de la sécurité alimentaire. Dans une région de Bolivie souffrant de sous-alimentation chronique, deux initiatives ont suffi pour assurer la sécurité alimentaire. Premièrement, qu'un prêtre visitant ces villages fort éloignés et prenant conscience de cette sous-alimentation chronique, recherche une meilleure manière d'exploiter la terre fertile au demeurant et introduise dans la région une nouvelle culture maraîchère; et deuxièmement, une initiative des *campesinos* qui, grâce à un appui financier des femmes catholiques de Suisse, ont pu bénéficier des conseils d'une diététicienne. Elles ont voulu savoir comment apprêter de 1000 manières ces pousses de soja si riches en protéine. Dans la foulée, elles ont créé des potagers communautaires dans lesquels poussent des légumes riches en vitamines et ont appris des techniques très rudimentaires pour conserver ou sécher le surplus de la récolte de fruits et de légumes. Aujourd'hui, elles voient que leur initiative n'a pas seulement amélioré la santé et la qualité de vie de toute la communauté, mais qu'elle permet aussi d'avoir moins peur quand les récoltes sont mauvaises. ■

MD

tilatéral: abolir l'Organisation mondiale du commerce? réformer les Nations Unies? etc.

Quantité / Qualité

Il ne s'agit pas là de recettes toutes faites ni de documents politiques imposés, mais de développer, selon la méthodologie même du FSM, du bas vers le haut, du simple au complexe, de la diversité au consensus, une sorte d'ABC qui systématiser le riche capital de propositions existantes formulées en bonne partie. Sans aucun doute, l'équation quantité participative (explosive jusqu'au délire à Mumbai) / qualité de proposition représente une dualité difficile à résoudre pour le FSM. Avec une convocation sans exclusive – essence de la nouvelle culture politique de ce processus –, il sera toujours plus difficile d'aspirer à des synthèses globales.

Néanmoins, il incombera aux acteurs du Forum de trouver eux-mêmes les réponses appropriées, qui permettront à cette contradiction quantité-qualité de ne pas être à l'avenir un frein, mais une richesse additionnelle de ce processus en cours. ■

Sergio Ferrari
Service de presse
E-CHANGER

Forum social mondial: Un autre monde est possible!

De retour de Mumbai où elle s'est rendue dans le cadre de la délégation suisse, Liliane Maury-Pasquier, Conseillère nationale, nous livre son regard sur ce rendez-vous important de la société civile.

Un regard de femme et de politicienne engagée du côté de ceux qui essaient de se battre pour un monde meilleur.

J'ai eu la grande chance de participer, en janvier dernier, à la «délégation suisse» au Forum social mondial (FSM) de Bombay/Mumbai, une première à plus d'un titre pour moi. En effet, il s'est agi de ma première participation au Forum Social Mondial (FSM) puisque je n'avais pas pu me rendre à Porto Alegre. C'était également mon premier séjour en Inde, ce pays – si l'on ose le dire pour ce «sous-continent» peuplé par le sixième de la population mondiale! – aux contrastes encore plus marqués que dans les quelques pays du Sud que j'avais eu l'occasion de visiter auparavant.

Pays de fossés sociaux

Tout y est paradoxe: victime de la mondialisation, l'Inde l'est certainement autant avec ses centaines de milliers de paysans dépossédés de leurs terres pour permettre la réalisation de titaniques projets d'irrigation, que par le boom de son économie dans le secteur de l'informatique et des techniques de l'information, créant ainsi quelques niches de prospérité et de progrès, version occidentale. Paradoxe, l'Inde est à la fois ouverte à l'extérieur (et particulièrement aux capitaux d'investisseurs bien pourvus) et dirigée par un gouvernement nationaliste qui a pratiqué une politique agressive, notamment vis-à-vis du Pakistan, tout en développant son programme d'armement nucléaire et en faisant mine de rendre l'Inde à ses habitant-e-s en renommant ses villes et ses régions selon la tradition. C'est ainsi que Bombay est redevenue Mumbai et que la visiteuse que j'étais s'est retrouvée piégée dans le choix de parler de Mumbai – me donnant bonne conscience et renforçant du même coup, sans le savoir, le camp d'un nationalisme fondamentaliste inquiétant – ou de Bombay, incorrigible Euro-

péenne mais solidaire de ces Indiens-ne-s qui refusent de céder aux sirènes d'une Inde superpuissance. Décidément, rien n'est simple... et les nationalistes se ressemblent, qui prennent en otage, avec leurs drapeaux et autre hymne national (voyez l'ouverture de la session d'hiver du Conseil national en décembre dernier!) ou avec leurs origines retrouvées et célébrées!

Un Forum indien

Mais revenons au FSM. Alors que je faisais plutôt partie des sceptiques à mon départ, ne voyant pas très bien à quoi pouvaient mener toutes ces discussions sans action concrète qui s'ensuivraient, je dois dire que le bilan que je tire de ce Forum est positif, aussi bien d'un point de vue général que personnel. D'un point de vue indien d'abord, le FSM a permis à un très grand nombre d'ONG locales de se rencontrer pour la première fois, de commencer ce travail de mise en réseau d'autant plus nécessaire dans un pays qui compte pas moins de 15 langues officielles. Le FSM a également offert la possibilité de mettre en évidence et de renforcer les mouvements des trois classes les plus défavorisées de ce pays: les Dalits et les Adivasis, ou indigènes, d'une part, qui constituent à eux seuls la toute grande partie des personnes vivant au-dessous du seuil de pauvreté (soit environ 30% de la population), et les femmes d'autre part. Ces trois catégories de personnes n'étaient pas seulement représentées par des leaders mais étaient aussi présentes personnellement au forum, loin de toutes comprendre l'anglais, venues parfois de très loin et en nombre (on a parlé de 30 000 inscriptions de Dalits et le nombre de femmes présentes aussi bien dans la foule que sur les podiums était tout à fait impressionnant).

Rapprochements régionaux

D'un point de vue régional ensuite, le FSM a permis le rapprochement des mouvements sociaux pakistanais et indiens, élément extrêmement important dans cette montée en puissance de leurs deux Etats belliqueux et possédant la bombe atomique, farouchement opposés dans la question de la souveraineté sur l'Etat du Cachemire. Là aussi, on peut penser et espérer que ces premiers contacts permettront une action concertée de poids pour les opinions publiques si les relations entre les deux pays devaient redevenir plus tendues.

D'un point de vue mondial enfin, le FSM de Mumbai constitue un succès, puisqu'il a montré qu'il était possible de le délocaliser sans l'appauvrir et au contraire de beaucoup mieux intégrer les mouvements sociaux du continent asiatique.

Mondial

De plus, comme l'ont relevé de nombreux participants des éditions précédentes, ce quatrième forum était beaucoup plus populaire, moins intellectuel et plus ancré dans la population que dans des élites. Et il faut avoir eu la chance de participer, comme moi, à un débat sur les discriminations faites aux personnes HIV positives et d'entendre les témoignages et les expériences venant d'Inde, d'Afrique du Sud, du Zimbabwe, du Burundi ou d'Amérique du Sud pour comprendre la signification profonde de ces mots «Forum Social Mondial» et pour repartir enrichi-e, plus fort-e de cet échange et mieux à même de continuer son engagement dans son propre milieu, de retour dans son pays. Alors, tout est pour le mieux dans le meilleur des mondes? Bien sûr que non. Restent nombre de questions sur l'utilité d'un tel rassemblement – qui a parfois l'allure d'une grande foire, entre le Salon du Livre, la fête de l'«humus» et le Paléo festival, le tout à la puissance x – même si cette utilité ne fait pour moi aucun doute.

Elan pour continuer la lutte

D'autres questions sont encore posées sur la nécessité de transformer le forum en lieu d'actions et plus seulement de discussions. Mais comment le faire en évitant à la fois l'effet mortifère qu'un recentrage sur quelques problématiques fortes pourrait avoir sur la richesse des questions posées et des mouvements qui les portent et une récupération par l'un ou l'autre parti politique qui signifierait la fin de cette belle aventure? N'est-ce pas plutôt aux participant-e-s de ces forums, de retour chez eux, de saisir les instances décisionnaires, leurs associations, leurs partis, pour faire entendre et intégrer les idées force qui ont été débattues au forum? N'est-ce pas plutôt aux partis politiques locaux d'être suffisamment à l'écoute pour intégrer dans leurs actions et leurs revendications les échos de la société civile – qu'ils sont censés représenter – que les forums sociaux



leur offrent? Quelles que soient les réponses à ces questions, un autre monde est possible et même mieux, plusieurs autres mondes sont possibles et je me réjouis de voir, en attendant le FSM 2005, tout au long de l'année, nos engagements, nos coups de pied dans la fourmilière, nos actions concrètes pour les faire naître. ■

Liliane Maury Pasquier,
Conseillère nationale

Une cinquantaine de personnes d'horizons divers (députés-e-s aux chambres fédérales, syndicalistes, journalistes, collaboratrices et collaborateurs d'ONG et d'œuvres d'entraide) ont participé au voyage organisé par la Communauté de travail des œuvres d'entraide, en étant certes délégués par leur organisation, leur association ou leur parti mais malheureusement pas représentatives de la société suisse dans son ensemble.

Ce voyage leur a permis, dans un premier temps d'appréhender l'Inde aussi bien en théorie (conférences, exposés, documentation) qu'en pratique, par la visite en petits groupes de différents projets soutenus par quatre œuvres d'entraide (Caritas, Swissaid, Action de Carême, EPER). Ces projets, modestes par la taille mais importants pour la vie des personnes concernées, sont destinés à soutenir et à renforcer les activités de diverses communautés villageoises parmi les plus démunies notamment pour (re)trouver le droit à la terre, la possibilité de vivre de leur travail (agriculture respectueuse de l'environnement, pêche) et celle de faire face aux aléas de la vie (par exemple grâce à la mise sur pied de programmes de micro-crédits) en impliquant plus particulièrement les femmes qui sont fortement discriminées en Inde. La deuxième partie du voyage était bien évidemment consacrée au Forum social proprement dit. ■ LMP.

Une justice qui revient aux sources.

Dix ans après les terribles événements qui l'on ébranlé, le pays tente de sortir d'une crise judiciaire sans précédent à laquelle il n'existe pas de réponse unique ni éprouvée.

Pour ce faire, le gouvernement a choisi de miser sur une alliance entre la justice classique et traditionnelle: les juridictions *gacaca* (prononcer *gatchacha*). Une opération à haut risque, encore controversée mais néanmoins existante, dont l'application débutent en avril prochain.

Surpopulation carcérale

Les quelque 120 000 prisonniers, détenus dans des conditions plus que précaires en attente de jugement, posent un problème de justice en soi. Une justice qui tarde devient également un déni de justice. Et que dire des milliers de rescapés qui attendent que justice leur soit rendue?

Des estimations avancent que plus d'un siècle serait nécessaire pour juger de manière classique l'ensemble de la population carcérale, dont la majorité est déjà en prison depuis plus de sept ans. Les autorités rwandaises, qui affichent la volonté d'en finir avec la culture de l'impunité, n'envisagent pas d'amnistie massive. Elles ont déjà procédé à la libération de 50 000 prisonniers composés de malades, de vieillards et de mineurs. Geste qui a provoqué un tollé dans la population, car perçu comme une insulte à la mémoire des victimes. La lutte contre l'impunité implique nécessairement de traduire en justice les auteurs présumés de génocide dans un laps de temps réaliste.

C'est sur ce fond d'impasse judiciaire que la recherche d'alternative a débouché sur la loi portant création des juridictions *gacaca*, une rencontre entre la justice classique et une institution sociale traditionnelle.

Des traditions...

Ces juridictions tirent leur essence de la justice traditionnelle rwandaise, le *gacaca*, tel qu'il était pratiqué depuis des temps immémoriaux par ses habitants. Cette forme de justice s'est toujours maintenue en s'adaptant à l'histoire du pays. Originellement, une assemblée d'*inyangamugayo* (personnes qui détestent l'opprobre) reconnus et acceptés par toute la communauté se réunissaient dans un espace ouvert pour délibérer des différends qui opposaient ses membres. Ladite assemblée prononçait une sentence qui reposait sur l'établissement de la culpabilité de l'individu et la réparation du préjudice. De tout temps on a maintenu le caractère participatif des parties au règlement du conflit et la présence d'un arbitrage reconnu par ces dernières. Ce mode de ré-

glement des différends recherchait non seulement la répression du coupable mais surtout le maintien de la cohésion sociale.

... revisitées

La nouvelle loi a maintenu l'esprit et les fondements du *gacaca* tout en introduisant certaines modifications. L'importance de la révélation de la vérité a été renforcée en devenant une obligation morale à laquelle nul n'est tenu de se dérober. La loi supprime toute discrimination faite aux femmes, qui deviennent éligibles comme *inyangamugayo* ou juges *gacaca*. Ainsi, «toute personne intègre, âgée de 21 ans au moins et remplissant toutes les conditions exigées par la loi, peut être élue membre d'une juridiction *gacaca*». Une réelle opportunité s'offre aux femmes qui constituent le 55% de la population de s'imposer comme véritables partenaires dans la gestion et la résolution des conflits. Les critères d'éligibilité des juges *gacaca*, véritables piliers de l'institution, sont établis par la loi: en 2002, 25 4452 personnes ont été élues pour siéger dans les quelque 11 000 juridictions, dont environ 10% de femmes. La défense et l'accusation étant désormais assurée par la population, il n'est pas prévu de représentation légale au sein des juridictions *gacaca*.

Multiplier pour mieux juger

Les juridictions *gacaca* seront compétentes pour juger l'ensemble des prévenus suspects de crimes de génocide – à l'exception de ceux de première catégorie, soit les instigateurs du génocide, les planificateurs, les encadreurs et les tueurs «zélés», qui seront déférés devant les tribunaux ordinaires. Les tribunaux populaires seront multipliés à tous les échelons administratifs du pays pour atteindre 11 168 juridictions. Les compétences pour juger des juridictions *gacaca* dépendront de l'échelon considéré.

A l'échelle de la cellule (20 à 30 maisons) d'abord, se jouera la répartition des prévenus, sur leur lieu d'origine, en catégories de délits. Du simple pillage (4^e catégorie) à l'instigation au génocide en passant par les crimes d'ordre sexuels (1^e catégorie), la gravité du délit détermine l'échelon administratif en charge du jugement: la cellule (4^e cat.), le secteur (3^e cat.), le district (2^e cat.). Un exercice périlleux pour des juges non juristes et qui nécessite une large participation des rescapés.

Les objectifs attendus des juridictions *gacaca* par le Ministère de la Justice sont les suivants: le rétablissement de la vérité, l'accélération des procès, la participation de

la population à la lutte contre l'impunité et la punition des responsables, la recherche dans la culture rwandaise des moyens de gérer les conflits et le règlement du contentieux de génocide.

Ambitieuses visées pour sortir de l'impasse judiciaire, dont les bénéfices attendus par les détenus sont apparents sans être garantis. On espère surtout dans un premier temps d'accélérer les jugements et libérer les innocents. De plus, la loi prévoit de considérables réductions de peine en cas d'aveux – fortement encouragés – ainsi qu'un programme de travaux d'intérêt général comme alternative à des peines de prison.

Du côté des victimes

La réussite de ce projet de justice repose pour beaucoup sur la participation des survivants et des témoins oculaires du génocide: leur rôle est central pour le rétablissement des faits. Reste la protection des témoins qui est un aspect largement négligé par la loi. Déjà des inquiétudes s'élèvent à ce propos. La révélation de la vérité, qui doit s'accompagner d'une reconnaissance des torts causés et d'une demande sincère de pardon, peut idéalement avoir un effet cathartique sur les victimes comme les prévenus. Mais comment prévoir l'impact de la confrontation entre les victimes et ceux suspectés d'avoir assassiné leurs proches? Outre la réactivation du traumatisme, les craintes de représailles en cas de dénonciation sont réelles. Lors des essais préliminaires, trois témoins ont déjà perdu la vie...

Les juridictions *gacaca*, Sœur Teya les estime cohérentes est bien pensées. Elle émet toutefois des réserves quand à l'effet des aveux sur les rescapés: «On met les personnes dans des situations surhumaines en les exposant ainsi face aux meurtriers.» Elle est de ceux qui auraient préférés attendre et se dire «que l'on n'a pas encore trouvé la bonne solution et prendre le temps de la trouver». On peut forcer la réconciliation sur le plan politique mais certainement pas sur le plan humain. ■

Martyna Olivet

Enjeux Nord-Sud est un supplément du mensuel Cotmec-info

Editeur:
COTMEC - Commission Tiers Monde
de l'Eglise catholique
16 Pont-d'Arve
CH-1205 Genève
Tél.: (41 22) 708 00 78 / Fax: 708 00 79
www.cath.ch/cotmec

Enjeux Nord Sud

COTMEC-info
Mars 2004



Rwanda, dix ans après

En cheminant vers le pardon

Une sœur, un père. C'est parfois plus que ce qui reste d'une famille dans le Rwanda de l'après génocide. Mais c'est parfois aussi le début d'une vie commune qui supplée aux liens du sang. La Sœur Teya et le Père Jérôme, rencontrés à Butare, nous sont apparus comme les membres d'une même famille de pensée. Tous deux unis par la volonté de se relever du néant et de donner un sens à leur survie. Leur vie est un témoignage auquel nous rendons ici hommage.

Le père Jérôme n'a pas été un témoin oculaire du génocide. Sa survie, entre les mois d'avril et de juin 1994, il la doit à ses amis qui l'on caché successivement dans le faux

plafond d'une maison et le placard d'une église. Déplacé début juillet au Congo par l'armée française, il revient au Rwanda le 28 juillet de la même année et prend la pleine mesure de ce qui s'y est passé. Sur les collines de la paroisse de Karama, au Sud du pays, il entre en contact avec un groupe de rescapés tutsis, des veuves et des enfants, logés provisoirement dans des écoles. Face à leur profond traumatisme psychologique, auquel s'ajoute le dénuement matériel, le Père Jérôme a eu suffisamment de sensibilité pour réaliser la nécessité de recréer du lien entre les survivantes, afin «qu'elles ne se démolissent pas en se coupant du reste de la paroisse».

L'écoute offerte

Ce lien, il l'a initié en proposant à chacune de ces veuves de faire le récit de leur vie pendant le génocide, devant un groupe de femmes ayant vécu la même situation. Acceptée, la démarche est adoptée avec succès: le rang des participantes aux récits de vie, véritable pastorale d'écoute, dépasse vite la centaine. Sœur Teya, qui a rejoint le Père Jérôme quatre mois plus tard, commente: «Le dépannage matériel vient bien après l'écoute.» Dans ce cadre de parole et de partage, de nombreuses femmes ont réussi à nommer leur souffrance, à pleurer leurs morts pour enfin s'ouvrir peu à peu à ce qu'avaient enduré leurs compagnes d'infortune. «Au début, se rappelle le Père Jérôme, elles étaient indifférentes à ce qui avait affecté l'autre. Au bout de quelques séances, elles ont été capables d'éclater en sanglots en écoutant d'autres récits.» →



A la mémoire

Nyamata, N'tamara. Deux bourgades du Bugesera, non loin de Kigali. Deux églises à la façade abîmée. Deux tombeaux offerts à nos yeux... qui peinent à se détacher de ces ossements alignés attendant de l'horreur vécue sur place... ou tentent de se détourner devant l'inconcevable.

Les églises du Rwanda, jusqu'à ces jours maudits d'avril '94, avaient toujours été des lieux de protection. Elles se sont transformées en abattoirs. Des propos de survivants reviennent à la mémoire: Comment accepter le silence d'un Dieu que l'on croyait tout puissant? Comment célébrer un office dans une église qui fut le théâtre d'un massacre? Comment ne pas se sentir abandonné de tous y compris de Lui?

Légitimes et dérangeantes questions des rescapés qui comptent parmi leurs bourreaux une écrasante majorité de chrétiens pratiquants... Oui, au Rwanda, les églises ont été profanées, démolies, rasées au bulldozer. Combien le Rwanda compte-t-il de mémoriaux du génocide dont l'enceinte est une église? Près d'une vingtaine et c'est déjà trop.

Laisser de tels lieux intacts, avec des morts parfois sans sépulture, est-ce un potentiel activateur de haine ou une protection contre le négationnisme qui émerge toujours? Il ne nous appartient pas d'en juger. Car devant ça, on n'a plus rien à dire sauf à laisser la parole à ceux pour qui ça ne sera jamais de l'Histoire. Dans le livre d'or s'égrènent ces mots déjà lus ailleurs: «Plus jamais ça!» Certains se demanderont «pour qui?» voire «jusqu'à quand?»

Il est long le chemin vers plus d'humanité. ■

Martyna Olivet

De son côté, Sœur Teya, elle aussi survivante du génocide, revisite la Bible en la racontant aux responsables des équipes de vie. Une reprise en douceur avec l'Évangile et une remontée aux sources de la foi après la terrible crise qui l'avait ébranlée.

Courage de vivre

Au cours des témoignages, le Père Jérôme note les questionnements récurrents, «*Pourquoi la mort?*», «*Où était Dieu?*», pour alimenter des causeries avec les veuves. Suite à ces dialogues, le groupe augmente tellement que les femmes décident de s'organiser en petites équipes de vie comptant entre 20 et 30 personnes, comme pour s'opposer à la mort qui revient sans cesse dans leurs propos. L'association *Courage de vivre* venait de naître.

Insister sur le fait que la vie a survécu – si ténue soit-elle – dans le cœur des rescapées, est un fil d'Ariane pour le Père Jérôme; le seul qui conduise à sortir du labyrinthe de l'horreur, des souvenirs hantés, du désir de vengeance et enfin de la mort à soi-même. A celles qui s'isolent, il rappelle sans relâche: «*Se couper des autres, c'est se couper de la vie.*»

Un pas vers l'Autre

Présentes mais ignorées du groupe, se trouvaient des femmes hutues. Souvent des veuves de guerre ou ayant leurs maris en prison. Les femmes des deux ethnies se côtoyaient par la force des choses dans le cadre de la vie du village. Leur antagonisme se traduisait par les enfants tutsis jetant des pierres aux veuves hutues qui les approchaient. Trois mois après le début de la pastorale d'écoute, des veuves hutues ont manifesté le souhait de se joindre au groupe pour sortir de leur solitude. Le Père Jérôme a encouragé les veuves tutsies à surmonter leurs barrières, en leur suggérant «*d'essayer*

d'écouter la souffrance de l'autre, si petite soit-elle.» Après quelques mois difficiles, elles y sont parvenues: les veuves des deux ethnies ont recommencé à se parler, à étudier la Bible ensemble, puis à s'aider lors des travaux aux champs. Pour Sœur Teya, cela traduit également la prise de conscience que «*nous sommes toutes des femmes seules, notre force est de nous tenir ensemble.*» Un premier pas était franchi: le choix de vivre ensemble.

Actes fondateurs

D'autres étapes suivront. Après l'intégration des veuves de guerre aux équipes de vie viendra celui du partage des rations de nourriture, distribuées par la Croix rouge, avec les femmes des détenus, car «*peut-être que ces femmes, dont les maris ont tué, ont-elle faim aussi?*» Le rapprochement s'est fait avec la lenteur nécessaire à la vraie réconciliation, ponctué de petits actes fondateurs. Jalonné également des interventions discrètes de Sœur Teya et du Père Jérôme. Aux veuves du génocide qui jetaient des pierres aux femmes qui se rassemblaient devant le pénitencier pour apporter à manger à leurs maris en prison, ils demandaient: «*De tels gestes sont-ils source de vie?*» C'est de leur propre chef qu'elles ont cessé, prenant conscience qu'elles n'étaient pas rescapées pour «*répondre au mal par le mal.*» «*Il y a eu plusieurs mouvements comme ça, se souvient Sœur Teya, qui ont marqué le cheminement commun de ces femmes.*» Au point où, lorsque des détenus ont été libérés, leurs femmes ont demandé à rester auprès de l'association en disant: «*Ça m'a tellement apporté, ça m'a reconstruite; je veux continuer.*» Aujourd'hui, l'association compte 80 équipes de vie interethniques qui fonctionnent de manière autonome depuis quatre ans sur la base du voisinage. De ces femmes qui cheminent ensemble vers

le pardon, le Père Jérôme parle avec tendresse et reconnaissance. Accompagner cette démarche l'a reconstruit: «*Moi aussi je racontais, moi aussi ça m'a redonné vie, j'ai à nouveau une famille.*» Et on ne peut être qu'admiratif devant le chemin parcouru. Lorsque le Père Jérôme nous relate l'exemple de la veuve tutsie qui remplace sa consœur hutue pour porter à manger à son mari en prison, le temps s'arrête. On se prend à rêver: et si, pour une fois, de tels gestes de réconciliation servaient de leçon à l'histoire, surtout aux enfants de ces femmes, élevés ensemble sans cultiver la haine? De tels gestes ne sont pas simplement symboliques ou forcés pour l'exemple, ils sont le fruit d'un long mûrissement, où le bien le plus précieux devient la vie intérieure et de la solidarité.

Et ailleurs?

Cette expérience de réconciliation et de reconstruction, on la souhaiterait accessible au plus grand nombre de rescapés. Curieusement, bien qu'elle ne soit pas unique, elle ne s'est pas répétée sous cette forme ailleurs dans le pays. Cependant, malgré les demandes d'autres paroisses pour venir témoigner et l'enthousiasme soulevé, l'association n'a pas essaimée. Ce n'est pas un modèle que l'on peut transposer à la seule force de la volonté. Il a fallu, par analogie au théâtre classique, une unité de temps, de lieu et d'action. Et aussi le charisme d'un Père Jérôme et d'une Sœur Teya, qui, en plus de donner leur temps et leur disponibilité, nous sont apparus comme de véritables *Justes*. Ces veuves et ces femmes ont eu cette double chance. Ensemble, ils forcent plus que notre admiration, ils réconcilient notre foi en l'Humain. ■

Martyna Olivet

Avant 94, les enfants des rues étaient environ 3000. Ils sont aujourd'hui 7000 à Kigali à cause de l'éclatement du tissu social avec la guerre et le génocide. Livrés à eux-mêmes, ils sont les premières victimes de la violence, de la faim et de l'illétrisme. A Kigali, il existe trois centres qui accueillent environ 400 enfants pendant la journée. Depuis leur création en 1980, ils offrent un repas à midi et des cours d'alphabétisation et de scolarisation afin de permettre à ces enfants d'être à niveau pour fréquenter l'école publique. Aujourd'hui, 200 enfants vont à l'école primaire publique, 50 au secondaire et d'autres dans les écoles professionnelles. Un espoir pour ces êtres qui sont le futur d'une nation. ■ / NK



Femmes unies pour la réconciliation

Avant le génocide au Rwanda en 94, le collectif Pro-Femmes comptait 13 associations de femmes. Depuis, il en compte plus de 40. Cette effervescence d'activités, qui œuvrent pour l'éradication des causes du génocide, pour la promotion de la paix et de la place des femmes dans la société, constitue un signe incontestable d'espoir pour le futur du Rwanda. A Kigali, nous avons été reçus par la secrétaire générale du collectif, Madame Suzanne Ruboneka, au siège de Pro-Femmes. Elle était venue à Genève en avril 2003 dans le cadre de la semaine sur les Grands Lacs organisée par Justin Kahamaile'.

Au lendemain du génocide, les femmes se sont retrouvées majoritaire au Rwanda. Abandonnées ou veuves, les maris tués, en prison ou disparus, les enfants massacrés, les femmes ont été les premières victimes des événements de 94. Conscientes de leur responsabilité dans la reconstitution du tissu social déchiré, elles se sont mises ensemble pour œuvrer à sa reconstruction. Des associations de femmes, majoritairement des veuves, ont ainsi été créées. Très vite, certaines d'entre elles ont compris l'importance de faire converger toutes ces synergies positives. Un travail de réflexion a été entrepris avec les femmes pour comprendre quel rôle elles avaient joué pendant les événements de 94. Réussir à faire s'asseoir autour d'une table et dialoguer des femmes de différentes ethnies n'a pas été chose facile au début. Il y avait les veuves du génocide, des femmes dont les maris étaient en prison, des réfugiées revenues du Burundi, d'Ouganda, du Congo. Les revendications revenaient sans cesse sur le tapis, jusqu'à ce qu'elles comprennent finalement qu'elles avaient toutes été des observatrices passives, des victimes et non pas les instigatrices de ces événements: c'étaient leurs maris à vouloir la guerre, elles l'avaient subies. Leur capacité à donner la vie devait leur montrer le chemin de la paix et de la réconciliation, pas celui de la haine.

Plus jamais

Le premier pas important pour la constitution du collectif a été la décision de participer à une conférence des femmes à Bruxelles. Elles avaient choisi pour leur collectif le nom *Karisimbi*, le plus haut volcan au Nord du Rwanda dont le sommet est recouvert de neige. Un double symbole: au-dessus de tout parti politique et blanc comme les motifs des colliers rwandais que portent les femmes. «*Participer à cette conférence a été une humiliation pour nous,* raconte Su-

zanne Ruboneka, car nous étions les seules femmes à n'avoir aucun projet de développement, mais seulement des revendications, des histoires de viols et de meurtres.» Loin de les décourager, cette déconvenue leur a redonné du courage et la détermination de ne plus jamais être humiliées. Elles ont trouvé une cause commune pour reconstruire: éradiquer les causes du génocide et identifier les moyens d'éviter les discriminations. Elles ont repensé leurs statuts, ouvert leurs portes à d'autres associations. Pro-Femmes, dans sa nouvelle formule était né. Chaque association qui adhère au collectif conserve sa propre mission, son autonomie et ses activités, mais doit soussigner aux buts du *Programme Campagne Action pour la Paix*. Deux nouveaux axes sont venus le renforcer aujourd'hui: le RICOM (Renforcement institutionnel et organisationnel du collectif des associations membres) et l'IEC (Information, éducation et communication). Leur travail porte sur les initiatives de recherche-action, d'information, d'éducation et de communication, sur le développement d'une culture du dialogue et de la médiation, sur les actions de mobilisation sociale, lobbying, plaidoyer et pression sur la question de la justice, de l'équité et de l'égalité entre hommes et femmes, ainsi que sur la coopération avec les divers partenaires pour une synergie efficiente.

Bâtisseuses de paix

L'une des premières initiatives a vu le jour à Butare. Des femmes, ayant perdu mari, maison, parcelle, ont décidé de faire un travail d'homme, jusqu'alors interdit aux femmes: construire des maisons. Or, ne portant pas de sous-vêtement sous leurs pagnes, ces femmes étaient obligées de travailler la nuit pour éviter les moqueries des jeunes garçons. Mais un mur bâti dans l'obscurité s'écroule la journée. Alerté par une femme au gouvernement, un ministre s'est déplacé pour leur accorder personnellement de l'aide. Leur réponse a été: «*Donnez-nous des salopettes!*». Elles ont pu ainsi terminer elles-mêmes leurs maisons. A la suite de cette initiative, une vingtaine d'autres associations se sont mises à reconstruire dans toutes les provinces.

Plus de droits...

Si, de manière évidente, les femmes sont indispensables à la reconstruction du Rwanda, leur place dans la société et la reconnaissance de cette importance reste cependant un combat que Pro-Femmes continue à mener sur plusieurs fronts. Une lutte couron-

née déjà de plusieurs victoires. Le manque de femmes à des niveaux décisionnels était frappant avant la guerre: une seule femme ministre! Dans les clubs de dialogue, les participantes ont réfléchi à cette question et ont identifié la cause: trop peu de femmes accèdent aux hautes études et font reconnaître leurs capacités professionnelles. La création d'une banque de données leur permet actuellement de proposer des femmes à des postes correspondant à leur formation.

...pour plus de justice

Pro-Femmes a été le premier groupe à réfléchir au problème de la résolution des conflits. Un projet de renforcement de la participation féminine en tant que juges dans le cadre des *gacaca* (voir page suivante) est en cours.

Autre sujet de réflexion, la violence faite aux femmes. Une mobilisation générale et un travail déterminé de lobbying ont permis de faire passer le viol dans la première catégorie des délits, où se trouvent les instigateurs du génocide. Cette victoire s'accompagne du fait que l'expertise médicale pour déterminer s'il y a eu viol est à présent gratuite, tandis que la radio et la TV ont l'obligation désormais d'annoncer dans leurs nouvelles qu'un viol a été commis afin de faciliter le travail de la justice.

Selon la loi sur la succession, les femmes veuves n'héritaient pas avant ce jour, mais étaient renvoyées chez leurs parents, alors que les biens de leur mari revenaient à la famille du défunt. Lorsque ce projet de loi a été présenté au Parlement, un grand nombre de membres de Pro-Femmes sont venues assister à l'audience pour faire savoir aux parlementaires leur désir de voir cette loi votée en leur faveur. Et la loi est actuellement en vigueur, bien que, malheureusement, peu de magistrats encore l'appliquent, profitant de l'ignorance de beaucoup de femmes. Grâce au travail de Pro-Femmes, le Rwanda compte actuellement 48% de femmes au Parlement. Pro-Femmes est très proche de ces parlementaires pour les aider à assurer une valeur ajoutée au gouvernement et à rester proches de la base. Lors des dernières élections présidentielles en août 2003, une femme a même posé sa candidature; elle avait peu de chances d'être votée, mais c'était pour Pro-Femmes une façon de montrer sa force face au gouvernement. Celui-ci a compris aujourd'hui que Pro-Femmes est un incontournable dans les décisions concernant la population féminine. ■

Nicole Kunz

ModELLES de vie

Le 4 mars dernier, à la veille de la journée de la femme, nos sœurs venues d'ailleurs étaient à l'honneur. Pour la quatrième année consécutive, le Prix Femme exilée, Femme engagée leur a rendu hommage.

Les 12 lauréates du prix 2004¹, initié par l'Association du Prix Femme exilée, Femme engagée² et F-Information, ont beaucoup en commun. Un parcours marqué par la souffrance d'abord: le handicap, la violence, la persécution ou la guerre, puis la blessure de l'exil et les difficultés d'intégration. Mais ces femmes ont toutes aussi trouvé la force de prendre en charge la souffrance d'autrui, notamment d'autres exilés.

Paroles de femmes

Un message d'espoir porté entre autres par Parvin Haydari, Iradienne engagée en Suisse auprès

de requérants d'asile: si l'exil est une punition – on laisse ce qui nous est cher, on n'est plus personne –, il représente aussi un nouveau départ. En Suisse, Parvin s'est sentie davantage valorisée en tant que femme, elle a pu apprendre le français et un métier d'aide-soignante et a récemment obtenu le droit de vote dans sa commune. L'«*espace de liberté*» qu'elle s'est ainsi construit conduit cette femme rayonnante à déclarer: «*Je suis heureuse!*» Un bonheur que deux autres lauréates semblent trouver dans l'échange: pour Lucy Serena, Soudanaise active au sein de l'Association des femmes africaines de Genève (ASFAG), «*le bilan d'une vie est toujours dans l'amour que l'on peut donner et dans l'amour que l'on peut recevoir*». Ridhab Farhan Al-Zubaidi, Iradienne engagée auprès de femmes immigrées, affirme quant à elle que, pour avancer, il faut puiser dans ses racines, dans les richesses personnelles et culturelles que l'on peut offrir aux autres.

Modèles de vie

Des trajectoires exemplaires et des paroles positives susceptibles de reconforter et d'inspirer tous les migrantEs et toutes les femmes dans leur lutte contre l'oppression. Une lutte dont les armes sont, les vies de ces femmes en témoignent, le courage, l'amour, et la solidarité. Et une lutte nécessaire, tant il est vrai que, selon Beatriz Gomez, lauréate de l'année passée, «*il ne faut pas rester assisE*»...

Marie Pasquier

1 Les lauréates du Prix 2004 sont: Jacqueline Bispo Dos Santos, Premawathi Consalvey, Dalila Hadri-Vionnet, Parvin Haydari, Saime Isufi, Sahar Malik, Claire Marie France Minani, Nafissa Nazeri, Lucy Serena, Naïma Serroukh, Ridhab Farhan Al-Zubaidi et Maryann Wangui Kihia.
2 Prix Femme exilée, femme engagée p.a. F-Information. Tél. 022 740 31 00. E-mail: femmes@f-information.org

Changeement d'Adresse
16, Bd. du Pont-d'Arve
CH-1205 Genève

JAB
1200 Genève 2

Nécessité d'un «autre monde»

Dans sa dernière parution¹, l'IUED nous livre un ensemble d'articles qui mettent en évidence l'impossibilité du «développement» dans laquelle se trouvent maintenant nos sociétés. Sur le banc des accusés, les paradigmes qui dominent le débat depuis trop longtemps tels que la croissance à tout prix, le «mythe du marché»², l'inévitable mondialisation et la notion même de progrès ou de développement. Cette dernière, premier point du credo capitaliste, se doit d'être redéfinie voire même remise en cause au regard de ses ultimes conséquences: pollution, déshumanisation, polarisation ou crises sociales en tout genre.

alternatives en le ramenant à des questions simples, quitte difficilement sa toge universitaire, son statut de «discussion de salon». En effet, comme l'indique son titre, son objectif est fort limité et sa concrétisation ne le dépasse guère: les auteurs se bornent ici à dénoncer un ordre des choses pernicieux et s'essaient à nous faire partager leur conviction qu'un autre monde est possible, ce qui hélas manque d'arguments concrets. Si l'ouvrage plaira à l'alter mondialiste convaincu, encourageant à «être hérétique, à penser pour soi contre le dogme»⁴ ou proposant certaines approches originales, il aura du mal à convertir le païen. D'une certaine façon, il se fait le reflet des faiblesses de l'alter mondialisme («feu de tout bois» de ses revendications, démultiplication des acteurs, critique d'un système mais carence de relais sur le terrain) et tout à la fois de sa nécessité.■

Jonas Pasquier

1 Comelieu Christian (dir), *Brouillons pour l'avenir. Contributions au débat sur les alternatives*, Nouveaux Cahiers de l'IUED, PUF, Paris: 2003.
2 Ibid., p. 61 sqq.
3 Ibid., pp. 44-45.
4 Ibid., p. 46.

Cet ouvrage, même s'il a le mérite d'«épurer» le débat sur les
Cotmec-info/4-04/257-4

Pétition

Dans le cadre de la Campagne œcuménique de Carême, nous vous encourageons, si vous ne l'avez pas encore fait, à signer la pétition pour un commerce au service des personnes. Le but de cette pétition est d'encourager nos dirigeants politiques à créer des règles et des pratiques commerciales qui garantissent le droit à l'alimentation pour tous, l'accès à l'eau, à l'éducation, aux soins de santé et à l'information sur une base équitable, la régulation des entreprises transnationales. Ce document est téléchargeable sur internet, sur le site www.securitealimentaire.ch■

Solidarité: Votre geste est essentiel

Nous remercions vivement nos lecteurs qui ont déjà réglé l'abonnement annuel à notre feuille jaune. Pour ceux qui ne l'auraient pas encore fait, nous joignons un BV. Comme vous le savez, votre geste de solidarité ici au Nord permet l'envoi gratuit du COTMEC-Info dans les pays du Sud!■/ La rédaction

COTMEC

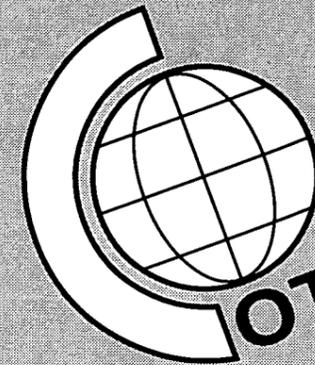
Commission Tiers Monde de l'Eglise catholique
16, Bd. du Pont-d'Arve
CH-1205 GENEVE
Tél : +41 22 708 00 78
Fax: +41 22 708 00 79
E-mail: cotmec@worldcom.ch
Web: www.cath.ch/cotmec
CCP: 12-21551-1

COTMEC-INFO est Mensuel

Abonnement: Frs 20.- /an
Rédactrice Responsable: Nicole Kunz
Imprimerie: Fornara / GE

AVIS AUX ABONNES

Grâce à vous notre bulletin s'auto-finance chaque année, ce qui est un atout indispensable pour notre travail. Nous pouvons maintenir un abonnement à un prix accessible à tous si nous augmentons le nombre de nos abonnés. Merci donc de FAIRE CONNAÎTRE COTMEC-INFO autour de vous. Nous l'envoyons gratuitement à des correspondants dans des pays du Sud grâce aux dons supplémentaires. Grand MERCI à ceux qui soutiennent ainsi ces échanges. Les personnes qui ont reçu un abonnement en cadeau de la part de leurs connaissances ou qui auraient des difficultés financières ne sont pas concernées par les frais d'abonnement.



COTMEC
INFO

MINI DOSSIER
ENTRETIEN AVEC
FREI BETTO

commission tiers monde
de l'Eglise catholique

Billet évangélique

La tragédie d'Aristide

Avec des milliers de chrétiens, je m'inscrivais au début des années 90 parmi les fans d'Aristide. Enfin un prêtre qui donnait corps et voix au message social des évangiles! Je revois les images de ses messes «populaires» dans l'église St. Jean Bosco de Port-au-Prince et il me semble réentendre ses prêches enflammés qui soulevaient alors les bidonvilles haïtiens. Comment expliquer la dérive de la trajectoire qui a conduit notre Tidid de sa chapelle salésienne jusqu'au palais présidentiel, emmuré dans son obstination et son goût du pouvoir, indifférent au sort de ceux pour lesquels il avait d'abord crié? Le prophète n'a pas tenu ses promesses. Le pouvoir et l'argent l'ont corrompu. Tout comme les dictateurs qui l'avaient devancés.

Je risque une réponse. Un «curé sympathique» ne fait pas forcément un bon président. Ne confondons ni les rôles ni les genres. Tout le monde s'accorde aujourd'hui pour reconnaître l'incompétence politique d'Aristide. Sa mission prophétique l'invitait à dénoncer l'injustice; elle ne lui donnait pas forcément les moyens de rétablir la situation. Rien ne l'y préparait. Un sermon ne peut tenir lieu de programme de gouvernement.

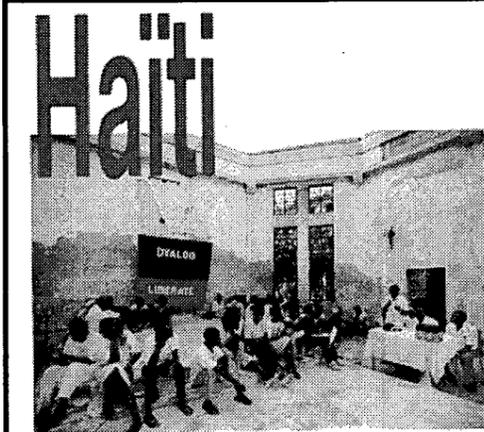
Jésus s'est toujours refusé d'exercer le pouvoir. Quand bien même on cherchait à faire de lui un roi. Ce qui ne l'empêchait pas de rencontrer les «grands de ce monde» et de leur dire leur fait.

Bien sûr, cette règle peut souffrir des exceptions. Le chanoine Kir fut un excellent maire de Dijon, ne serait-ce que pour nous avoir laissé l'apéritif qui porte son nom. Je n'en dirai pas autant de ce séminariste géorgien qui devint un jour le sinistre tyran qui régna pratiquement sur la moitié du monde. Même s'il affectait de se faire appeler «petit père des peuples».

Guy Musy

Edito

Le mystère Aristide



Haïti
Votre cri
ne sera pas étouffé!

«*Votre cri ne sera pas étouffé!* C'est le titre du livre collectif que la COTMEC dédiait, en 1993, à la mémoire des Haïtiens «tués, blessés, torturés ou persécutés depuis le coup d'Etat du 30 septembre 1991». Un coup d'Etat qui, déjà, avait contraint le «premier président librement élu de l'histoire d'Haïti» à l'exil. Nous protestions alors contre la complaisance de la hiérarchie de l'Eglise envers les auteurs de ce coup d'Etat et manifestations notre solidarité avec le peuple haïtien.

Avec ce peuple, plus qu'avec son président, même si le discours d'Aristide avait de quoi nous séduire. En particulier quand il s'opposait à une société où «une minorité, sur la table, s'enrichit

aux dépens de la majorité qui croupit sous la table», ajoutant que «la non-violence active doit nous permettre de nous retrouver tous autour de la table». Cependant, nous signalions le risque de faire de ce leader charismatique un «héros providentiel» et les ambiguïtés de son langage politico-religieux. Nous nous interrogeons aussi sur son attitude à l'égard du «supplice du collier», mode d'exécution sommaire au moyen d'un pneu arrosé d'essence.

En 1994, j'ai retrouvé le président Aristide cloîtré dans un appartement de Washington, soutenu par un puissant lobby travaillant à son retour en Haïti, contre un autre lobby, aussi puissant, qui tentait d'empêcher ce retour. Certains datent de cette époque sa dérive vers l'autoritarisme. Il aurait conclu de son expérience washingtonienne que la politique consiste essentiellement en un rapport de force. Pour d'autres, il a toujours eu «des aspects mystico-autoritaires». Le mystère demeure. Ce que tous lui reprochent, c'est de n'avoir rien fait contre la pauvreté des Haïtiens après son retour à Port-au-Prince, escorté par les GI's.

Le peuple haïtien se retrouve dans une situation chaotique et son cri retentit dans la confusion, à la suite de ce que les derniers partisans d'Aristide appellent nouveau «coup d'Etat». Ils accusent les Américains, les Français ou les anciens putschistes, mais il faut bien reconnaître que leur héros, en qui beaucoup d'entre nous avaient cru, porte une lourde part de responsabilité. Même si l'on peut se demander ce qui serait arrivé s'il n'avait pas été chassé du pouvoir en 1991. La voie qu'il a ensuite choisie n'était, à l'évidence, pas la bonne. Il ne reste qu'à accompagner le peuple haïtien dans sa recherche obstinée d'une issue.■

Michel Bavarel

1 Haïti. Votre cri ne sera pas étouffé, CHR & COTMEC, Genève 1993

L'eau, un bien pour tous... pour les Dalits aussi!

Si au Nord, nous commençons à prendre conscience de l'importance de préserver l'eau, dans certains pays elle est déjà surnommée "l'or bleu" et pour cause. Elle est souvent l'objet de conflits entre les autorités et les populations locales. Dans la communauté des Dalits de l'Etat de Tamil Nadu, par exemple, certaines populations n'ont toujours pas accès librement à l'eau potable pourtant indispensable à la survie de l'homme. Jour après jour, ces personnes déjà exclues de nombreux droits fondamentaux, tentent de défendre aussi leur accès à l'eau.



du fleuve, le gouvernement a procédé à plusieurs reprises à des expropriations forcées.

Résistance

Récemment, avec le soutien d'une ONG locale, un grand nombre de Dalits et quelque milliers d'agriculteurs ont décidé d'agir contre cette nouvelle injustice – une de plus parmi tant d'autres! Après plusieurs négociations sans résultats avec les autorités locales, à qui ils demandaient de prendre des mesures rapides pour stopper l'assèchement du fleuve et de ces con-

fluents, ils se sont rendus sur les lieux d'excavations et ont bloqué l'accès aux camions envoyés par les multinationales. Très vite – comme c'est souvent le cas en Inde –, les intérêts du plus fort économiquement ont primé sur ceux des plus faibles, entraînant la réaction de la police qui a réprimé avec force à ce mouvement de protestation avec de nombreuses arrestations (1200 personnes, y compris des personnes mineures). A ce jour, 200 à 300 d'entre elles se trouvent toujours en détention dans plusieurs prisons de l'Etat du Tamil Nadu.

Pour l'indien Mathias Rathinam, venu en Europe dénoncer ce cas de violation des droits humains (le droit à la vie figure dans la Constitution indienne!) il est important d'agir vite pour demander la libération sans condition de ces prisonniers qui ont simplement eu le courage de défendre leurs droits. ■

Mahesh

En Inde, dans l'état du Tamil Nadu des communautés de Dalits et des paysans hors-castes¹, voient leur ressource en eau diminuer de jour en jour suite aux excavations effectuées ces derniers mois par des multinationales dans le lit du fleuve Cauvery. Cela a provoqué une modification du lit du fleuve et de ses abords (assèchements, inondations), qui a chassé les paysans de leur terres, tandis que, sur ordre des multinationales qui cherchent en fait à s'approprier l'eau

Requérants d'asile déboutés: fin programmée de l'aide sociale

En 2003, Le programme d'allègements budgétaires a prévu que les demandeurs d'asile faisant l'objet d'une décision de non-entrée en matière sont exclus du système d'aide sociale. Cette mesure est entrée en vigueur le 1^{er} avril 2004. Des centaines de personnes sont tristement concernées à Genève.

indignement à leur propre dénuement. Les risques d'une telle situation sont nombreux pour les requérants déboutés. Ils vont de l'impossibilité de subvenir à leurs besoins fondamentaux aux problèmes de santé publique en passant par la «tentation» de la délinquance de survie ou de la mendicité. Ils pourraient se voir renvoyés de canton en canton, aucun d'entre eux ne voulant assumer un droit constitutionnel inaliénable, le seul qui resterait aux personnes dans ce cas: celui de l'aide dans les situations de détresse. Sous prétexte d'économies fédérales, ce seront donc bien les finances cantonales qui seront mises à contribution, ce droit minimum d'assistance devant être appliqué à ce niveau de pouvoir. L'Office fédéral des réfugiés (ODR) a prévu d'indem-

niser les cantons qui devraient «accueillir» en plus grand nombre ces «oubliés du droit d'asile» et ainsi rendre d'une main une partie de ce qui a été économisé de l'autre. Il restera que ces économies de bouts de chandelle auront démantelé un de ces mécanismes de solidarité qui font la fierté de nos sociétés.

Une fois de plus, le minimalisme de l'austérité frappe les moins nantis. Enormes coûts en fait pour un si petit bénéfice... ■

Vanessa De Rudder-Stassen

Berne espère de cette façon économiser 70 millions. Tout porte à croire qu'il s'agit là d'un bien mauvais calcul. En effet, cette décision risque de se transformer rapidement en machine à créer des clandestins, laissés

Cotmec-info / 4 - 04 / 257-2

Brésil

En novembre 2003, quatre parlementaires fédéraux ont été expulsés du Parti des Travailleurs (PT). A l'origine de ces mesures disciplinaires, les critiques formulées par ces parlementaires contre la «réforme» du système de retraite dans la fonction publique et leur vote négatif au Parlement contre des mesures considérées comme «anti-populaires». Ce fut le premier signe de tension interne depuis l'arrivée de Lula au gouvernement.

Sur cette question, Frei Betto se montre prudent et même quelque peu distant: «Je ne suis pas militant du PT et j'hésite à me prononcer sur une question relevant d'une institution à laquelle je n'appartiens pas», souligne-t-il. Pour ajouter immédiatement: «Je pense que, dans n'importe quelle structure, si quelqu'un n'accepte pas la décision démocratique de la majorité¹, il doit sortir. Par exemple, si l'on n'est pas d'accord avec les positions de l'Eglise, il n'y a pas moyen d'y rester.»

Quant au récent et plus bruyant cas de corruption, dans lequel est impliqué Waldomiro Diniz, la position du théologien-militant est radicale: «C'est un cas isolé. D'après mes informations, il s'agit d'un homme corrompu. Il fut immédiatement sanctionné. Il a déjà été relevé de ses fonctions par Lula et, maintenant, il sera sanctionné par la justice. Nous ne pouvons pas supporter ce genre de chose. L'éthique est non seulement un principe de base, mais un signe distinctif du gouvernement de Lula. Tout cas de corruption doit être puni de manière exemplaire. Je pense que la presse a très bien fait son travail en dénonçant et en démontrant ces faits.» ■ /S.F.

1 Même s'il existait une majorité qualifiée au sein de la Direction nationale du PT pour exiger la discipline de groupe, lors du vote sur la réforme des retraites, ce changement de position – le PT avait mené campagne contre des projets similaires, durant le mandat de Fernando Henrique Cardoso, comme l'a rappelé la sénatrice Héloisa Helena, lors du débat de novembre 2003 – n'a jamais été discuté par un congrès national. Les courants de gauche du PT avaient d'ailleurs critiqué, avant les élections présidentielles, la manière anti-statutaire utilisée par Lula pour signer l'accord entre tous les candidats à la présidence, acceptant les accords avec le FMI, alors que la critique et la dénonciation de ces accords étaient inscrites dans le programme national du PT, adopté dans un congrès régulier et souverain... (NdT)

«Chaque jour, des tours jumelles tombent, silencieusement»

Entretien avec Frei Betto

Ami personnel et proche conseiller du président Lula, Frei Betto n'a pas hésité, l'an passé, à quitter sa fraternité de Sao Paulo pour venir à Brasilia. Non pas comme fonctionnaire ou ministre, mais comme simple militant, déclare-t-il franchement. Il est le responsable à la Mobilisation sociale du programme Faim Zéro, qui vise à réduire drastiquement cette calamité touchant 45 millions de Brésiliens. Dialogue ouvert avec cet homme de gauche, ancien prisonnier politique, journaliste, auteur d'une cinquantaine de livres, religieux et l'un des pères de la Théologie de la Libération.

Qu'est-ce que Faim Zéro?

Beaucoup estiment qu'il existe trois causes principales de morts dans le monde: la guerre, le terrorisme et le sida. Ce n'est pas du tout vrai! Le plus grand tueur, c'est la faim: 842 millions d'êtres humains vivent une situation de dénutrition chronique. Les statistiques parlent de 100 000 morts quotidiennes, dont 30 000 enfants de 0 à 5 ans. Cela représente plusieurs *World Trade Center* chaque jour! Mais il s'agit de morts anonymes, nul ne les pleure et rares sont ceux qui s'en indigent. Pas de monuments pour ces morts-là. Les campagnes contre le sida sont importantes bien sûr, avec 45 millions de personnes qui souffrent de cette maladie. Mais si la faim tue 20 fois plus que le sida, pourquoi alors n'y a-t-il pas des campagnes contre la faim? Ma réponse est un peu cynique: la faim fait des distinctions entre les classes. Elle ne tue que les pauvres! Raison pour laquelle Lula a mis en place le programme Faim zéro et propose, sur le plan international, la création d'un fonds, qui serait financé par une sorte de taxe Tobin sur les relations commerciales dans les paradis fiscaux.

Non à la charité

Concernant l'intérêt venant d'Europe pour ce programme, un seul

point me préoccupe: la persistance en Occident d'une conception caritative. On ne combat pas la faim en donnant de la nourriture aux pays pauvres. C'est la pire manière de la combattre. Or, Faim zéro n'est pas un programme d'assistance, mais au contraire cherche à créer des conditions d'inclusion. Ce n'est pas une proposition de simple distribution de nourriture, mais d'intégration sociale par la redistribution des revenus, en passant par le développement simultané de la coopérative, du microcrédit, de l'éducation citoyenne etc. En acceptant la nécessité de réformes structurelles.

Alphabétiser et éduquer

Nous avons structuré dans tous les états du Brésil un réseau nommé *Talher*, qui en portugais se réfère aux instruments pour manger et à la formation. Nous avons déjà 540 éducateurs formés et 10 fonctionnaires du gouvernement fédéral qui travaillent dans mon bureau. La méthode utilisée est celle participative de Paulo Freire. Nous donnons aux familles une carte magnétique nommée *carte citoyenne*, pour retirer chaque mois leur argent de la banque fédérale. Nous exigeons qu'il n'y ait aucun alphabète – le programme comprend aussi l'alphabétisation si besoin est –, que les enfants aillent à l'école, qu'ils participent à un programme de santé, de formation à la coopération et aux microcrédits. C'est une éducation citoyenne, un effort pour acquérir la conscience des droits de la famille, de la planification familiale – qui n'est pas un contrôle de la natalité! Une stratégie donc intégrale. Nous appelons cette méthode *conditionnalité*. Ce concept a été créé par les politiciens pour compliquer les choses... mais dans notre cas il parle des droits et des devoirs.

Premier bilan

L'année qui prend fin a été un grand succès. Nous pensions atteindre le chiffre d'un million de familles bénéficiaires dans 1000 municipalités. Nous arrivons à 3 615 000 familles dans 2340 municipalités (plus de la moitié de toutes celles existant au Brésil), en priorité dans les régions quasi désertiques du Nord-Est: villages indigènes, groupes de sans-terre, habitants de bidonvilles et les communau-

tés *quilombos* (descendants d'esclaves). Nous avons réussi à unifier toutes les politiques étatiques liées au combat contre la faim. En complément à cette action, les agents de notre programme viennent promouvoir la santé publique, l'éducation, les jardins communautaires et domestiques, l'éducation nutritionnelle, etc. Nous avons aussi lancé un projet de construction d'une citerne par maison. La méthode est très simple, inventée par un paysan, et permet – même dans les zones les plus sèches – de récolter jusqu'à 16 000 litres d'eau de pluie par le toit des maisons. Chaque citerne coûte 450 dollars; sa durée de vie est de 40 ans. Elle est construite par la famille elle-même qui de la sorte participe directement au projet.



Les résistances?

Elles ne sont pas contre le programme lui-même, mais contre les réformes structurelles qui doivent être menées et sans lesquelles le programme Faim zéro ne peut réussir. Je me réfère plus particulièrement à la réforme agraire, avec le plan pour installer 530 000 familles en quatre ans. Le Mouvement des travailleurs ruraux sans terre (MST) demandait l'installation d'un million de familles. Dans l'immédiat, le gouvernement assure un peu plus de la moitié de cette demande.

Cette année, 115 000 familles seront installées. Sur ce thème, on ne peut pas pêcher par démagogie, en faisant des promesses difficiles à accomplir. Sur les 600 millions d'hectares cultivables dans tout le pays, un tiers peut être affecté à la réforme agraire, parce qu'il s'agit de terres occupées par des propriétaires illégaux².

Lula et les mouvements sociaux

Durant tout ce temps, aucun mouvement social n'a rompu avec le gouvernement de Lula. Il y a des critiques, que nous considérons comme positives. Mais il est indéniable que Lula provient de ces mouvements. Dans son idée, il existe deux erreurs monumentales à éviter: l'une, «capitaliste», consisterait à criminaliser le mouvement social. L'autre, «socialiste», consisterait à considérer les mouvements sociaux comme des courroies de transmission de la politique de l'Etat, ce qui attenterait à la nécessaire autonomie de ces mouvements. D'autre part, les attentes se maintiennent. Les premiers sondages indiquaient que les gens font un crédit de deux ans au gouvernement. Jusqu'ici, seulement deux ou trois secteurs – hormis l'extrême droite ou l'opposition – ont pris leurs distances. Quelques parlementaires d'extrême gauche et quelques intellectuels... ■

Propos recueillis par Sergio Ferrari service de presse E-CHANGER (Traduction H.P. Renk)

1 Invité de la Campagne œcuménique de Carême 2004, Frei Betto a participé à une table ronde à Berne le 2 mars dernier sur la sécurité alimentaire et, le 3 mars, il a donné une conférence à Genève sur le Programme Faim zéro.

2 Il ne s'agit pas d'une opposition purement verbale. Durant la première année du gouvernement de Lula, le nombre de paysans abattus par des groupes de tueurs soldés par les latifundistes a triplé (une septantaine de morts) par rapport à la dernière année du gouvernement Cardoso. De plus, dans certaines régions, les latifundistes ont une influence déterminante sur l'appareil judiciaire et l'utilisent contre les activistes du MST.

Cotmec-info / 4 - 04 / 257-3

«Car aux âmes bien nées la valeur se moque des années»

Simone, 80 ans, illustre parfaitement cette phrase de Corneille. Des voyages en terre sainte, des rencontres et la lecture d'un témoignage écrit par une femme de Palestine trouvent une grande résonance en elle.

Voilà un livre qui rend compte d'actions qui se passent dans cette région déchirée, un livre qui ne se contente pas d'exprimer une réalité quotidienne tragique, difficile, mais qui relate la volonté farouche de femmes palestiniennes et juives, qui malgré la dureté du quotidien, l'horreur des actions perpétrées de part et d'autre décident de dialoguer, de se dire tout ce qui les divise, les blesse (voir recension du livre ci-après).

Que faire? Phase I: Simone alerte une amie théologienne genevoise, Denise, 80 ans elle aussi. Denise accepte de grimper sur le tandem. Phase II: elles trouvent un éditeur, deux traductrices et

le financement nécessaire. Phase III: elles accompagnent Rose-Marie et Claire-Lise les deux traductrices, elles dialoguent avec l'auteur pour assurer que toutes les nuances du récit soient bien rendues. Phase IV: elles assurent la promotion du livre. Elles savent bien que dans notre société actuelle, la volonté politique de trouver des solutions respectueuses des deux parties d'un conflit ne naît que s'il y a une pression populaire sur les lieux du conflit, mais aussi – surtout peut-être – dans tous les pays qui se flattent de respecter le droit à l'existence, le droit à une patrie et le droit à une sécurité permettant de vivre et pas seulement de survivre. Simone, Denise, Rose-Marie et Claire-Lise sont des artisanes de paix. ■

Maryse Durrer

Le cri des oliviers

Qui, mieux que les oliviers pourrait symboliser ce qui lie les femmes d'Israël et de Palestine?

Et pourtant, le fossé creusé par la violence et la méconnaissance du passé qui sépare les deux peuples est immense. C'est l'expérience que relate l'auteur, Sumaya Farhat-Naser.

Au fil des pages, elle raconte ce que veut dire «vivre dans un pays occupé», les brimades, les humiliations, les impuissances, la séparation des familles ; mais aussi le désir de se parler présent au cœur de nombre d'hommes et de femmes aussi bien juifs que palestiniens. Dans un subtil équilibre entre les faits du quotidien et la réalité politique, entre ce qui parle au cœur et ce qui se lit comme une leçon d'histoire, elle nous permet d'appréhender différemment les faits que les médias nous rapportent parfois, mais surtout elle fait entendre la voix de l'espérance, de la volonté de paix, voix le plus souvent étouffée car elle ne crée pas l'événement. A lire de toute urgence! ■/ M.D.

Le Cri des oliviers, éd. Labor et Fides

JAB
1200 Genève 2
Changement d'Adresse
16, Bd. du Pont-d'Arve
CH-1205 Genève

Visite pastorale à l'archiprêtre

Les représentantes de la COTMEC se sont rendues, en mars dernier, à une journée de rencontre entre les agents pastoraux laïcs et l'évêque de Fribourg, Mgr Genoud, accompagné du vicaire général, M. Berchier. Ce fut pour nous l'occasion de réfléchir à quelques questions cruciales pour l'Eglise et à sa place dans la société.

Quelle Eglise voulons-nous? Quelle Eglise a-t-on face à nous en ces temps de crise? Comment se sent-on au sein de son diocèse?

Les réponses avancées à ces questions furent très diverses et elles nous ont amenés à nous en poser d'autres. Parmi ces interrogations, celles qui mettent en

question «la place de l'Autre» sont particulièrement cruciales. L'Eglise d'aujourd'hui ne force-t-elle pas le passage à l'uniformité, n'est-elle pas tentée par l'imposition d'une pensée unique? Si la pensée de l'autre est différente de la mienne, doit-elle me faire peur? La différence est-elle en soi menaçante? Il ne devrait y avoir ni fusion ni opposition dans l'altérité, mais bien unité dans la diversité. La reconnaissance du «prochain» est à ce prix. Quand les différences deviennent des antagonismes, personne n'a à y gagner. Il y a tant de manières de vivre sa foi. L'Eglise doit être lieu d'écoute et de parole. Dès lors, si elle se referme sur elle-même, elle de-

vient un contre-témoignage de ce qu'elle veut enseigner. Nous sommes persuadées que toutes ces questions ont leur place dans une Eglise qui doit s'incarner dans une société civile mondiale. La présence auprès des exclus doit être une préoccupation impérative de l'Eglise. ■

Vanessa De Rudder-Stassen

1 Parmi les autres questions qui se sont posées lors de cette rencontre, certaines portaient sur l'interprétation de la diminution des forces pastorales? Nous n'avons pas la place pour les aborder dans ce petit compte rendu.

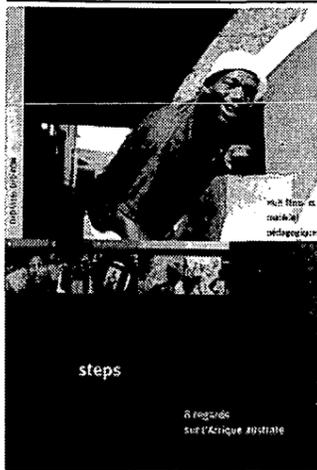
Pas à pas vers le futur

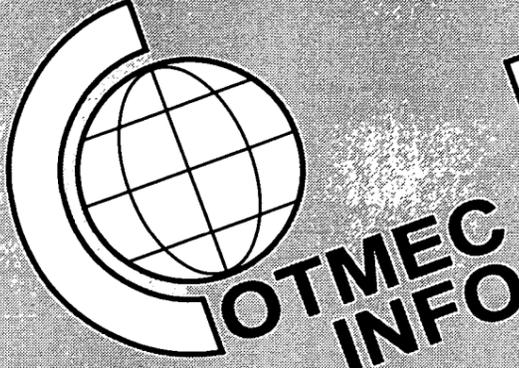
A travers huit courts-métrages sur une Afrique australe qui se meurt du sida, La Fondation Films pour un seul monde en collaboration avec la Fondation Education et Développement ont édité un DVD.

Ces huit regards décrivent une situation dramatique, sans complaisance, mais où pointent néanmoins quelques lueurs d'espoir qui se nomment témoignages, solidarité et prises de position face à des gouvernements trop souvent enclins à laisser ce problème de côté.

A travers les paroles de ces femmes, hommes et enfants aussi, qui vivent ce fléau au quotidien, transparait le regret de n'avoir pas su avant ou de n'avoir pas cru plus tôt au risque encouru. Il leur reste les exhortations qu'ils font entendre le plus fort possible pour que leur malheur serve à d'autres, qui auront peut-être la chance de marcher vers un autre futur. ■/ N.K.

Steps for the Future, à commander au 031 398 20 88 ou sur www.filmeeinewelt.ch





**MINI-DOSSIER:
SECRET BANCAIRE
ET EVASION FISCALE**

**commission tiers monde
de l'Eglise catholique**

Billet évangélique

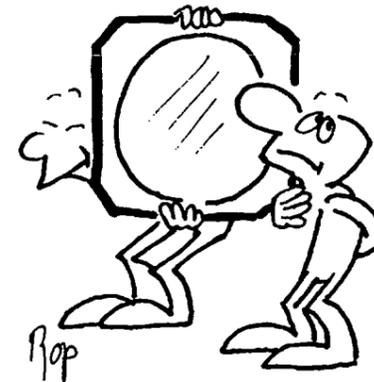
Jeux de miroirs

Prenant son courage à deux mains et se bouchant le nez, le délégué américain à la Commission des Droits humains a osé élever quelques timides reproches à l'encontre de son compère chinois. Les autres ambassadeurs occidentaux, effrayés par l'audace du big brother, sont restés cois. Qui donc est assez fou pour titiller le gros tigre jaune qui sommeille sur un bon quart de l'humanité et sur le Tibet en particulier? Un seul grognement du fauve suffirait à faire s'envoler les juteux contrats signés par nos hommes d'affaires avec les mandarins de l'Empire du Milieu!

La réponse du délégué chinois fut empreinte d'humour et teintée de courtoisie. On pratique tout de même les bonnes manières entre barons de la Sainte-Alliance, chargés de veiller aux respects des Droits humains! Le diplomate asiatique fit donc remarquer à son collègue américain que la Chine n'était plus si pauvre pour ne pas se faire le plaisir d'offrir au président des Etats-Unis un miroir pour se contempler chaque matin. Une pose unique devant la glace devrait lui suffire pour faire apparaître en pleine lumière les violations des droits humains sur le sol américain. Pas très beau à regarder, semble-t-il! «Ote la poutre de ton œil avant de dénoncer la bille qui est dans le mien!» Poutre contre poutre! Le score est nul. Mais c'est déjà une victoire si les deux champions du jeu du miroir conviennent qu'ils sont borgnes tous les deux.

Il est vrai qu'au royaume des aveugles les borgnes sont rois! ■

Guy Musy



Edito



**Secret bancaire:
tous concernés!**

Dans le prolongement du livre *La Suisse dans la constellation des paradis fiscaux* et de la campagne de la Déclaration de Berne, *Evasion fiscale: la fin du silence*, le dernier forum d'Attac a fait la part belle au débat sur le secret bancaire et ses corollaires: l'emploi, les pratiques bancaires, l'éthique et les paradis fiscaux.

Un panel international d'économistes, de journalistes, d'historiens et représentants de la société civile, se sont réunis pour discuter d'un problème dont les implications sont mondiales.

Au niveau suisse, le secret bancaire occupe depuis des mois le devant de la scène politique et médiatique dans le cadre des négociations avec l'Union européenne (Bilatérales II) qui voudrait les finaliser d'ici le mois de juin. Le débat semble complexe. Les nombreux intérêts et thèses contradictoires cachent le véritable point de discord: le gouvernement suisse et les banques souhaitent à tout prix maintenir le dernier bastion du secret bancaire, à savoir l'évasion fiscale. A grand renfort d'arguments tablant sur l'irrationnel, on tient à tout prix à nous convaincre que du secret bancaire (et de lui seul) dépendent des centaines de milliers d'emplois, la sacro-sainte croissance économique, la force de notre franc, les recettes fiscales de l'Etat (déficitaires), la protection totale de notre sphère privée et notre bien-être économique en général... Tout cela semble idyllique mais masque les véritables questions. Quel est le fondement scientifique des chiffres avancés par les milieux bancaires? Sommes-nous tous réellement bénéficiaires du secret bancaire ou en faisons-nous les frais? Pourquoi ces attaques répétées de la part de l'Union européenne, de l'OCDE qui font pression, tour à tour, pour que la Suisse assouplisse son secret bancaire? La concurrence, argument récurrent des banquiers, est-il le seul fondement de ces critiques?

Il est grand temps de dépasser la peur et l'irrationnel, de déverrouiller cet interdit de penser pour oser enfin une remise en question de notre «dépendance» vis-à-vis du secret bancaire.

Afin de discerner pleinement les véritables enjeux, nous avons besoin d'études sérieuses de la part de la Confédération pour ne plus nous contenter du seul son de cloche donné par la place financière suisse – à qui profite de manière indéniable le maintien strict du secret bancaire.

Pénétrer cette problématique, peu engageante au premier abord peut-être, et déconstruire les arguments du discours officiel, c'est réellement à la portée de tous. Un regard éclairé sur les implications mondiales de la finance fait partie de notre devoir citoyen, dans l'intérêt de tous pour la sauvegarde du bien-être commun. ■

Martyna Olivet et Nicole Kunz

Bibliodiversité

Sur la planète de l'édition, la mondialisation va bon train. On ne compte plus les fusions, rachats et autres dépôts de bilan et fermetures de petites entreprises. Face à ce rouleau compresseur qui, pour un profit maximum, compresse surtout la qualité et la diversité, une alliance s'est créée qui regroupe des éditeurs indépendants et altermondialistes.

L'Alliance des éditeurs indépendants pour une autre mondialisation a été créée en 2002 à l'initiative d'un petit groupe de professionnels du livre qui partagent les mêmes objectifs: participer à la rencontre pacifique des cultu-

res, à la circulation des idées, à la constitution d'une société civile internationale. A ce jour, l'association regroupe quelque 60 éditeurs, ressortissants de plus de 35 pays répartis sur tous les continents. Ces éditeurs se rencontrent régulièrement et travaillent ensemble pour soutenir une autre façon de publier qui ne se fonde pas uniquement sur les lois du marché. Autrement dit, pour œuvrer en ONG pionnière en matière de commerce équitable dans le secteur du livre, plutôt qu'en simple commerçant. Ainsi, un livre vendu 5 euros en France peut-il être acheté pour l'équivalent de 5 euros au Cameroun, pour tenir compte de la réalité du pouvoir d'achat des pays respectifs.

Traduction commune, mise en page décidée collectivement, choix de l'imprimeur en fonction

de critères précis sont autant d'actes concrets qui proposent une autre mondialisation à visage humain. Avec, par dessus tout la notion d'indépendance! En effet, l'association la définit strictement: «Est indépendant l'éditeur qui n'appartient pas à un grand groupe financier et/ou de communication, et pour qui les processus de décision ne sont pas extérieurs à la structure éditoriale.» C'est le cas des Editions d'en bas, le membre suisse de l'association qui a fait paraître 300 titres explorant le champ social à partir des marges de l'histoire et de la société. Le lecteur ou la lectrice de la publication qui s'inscrit dans un tel souci d'équité ne pourra qu'en apprécier plus le contenu!■

Roland Pasquier

Un moralisateur amoral

Depuis une année environ, Cuba se retrouve à nouveau dans l'œil du cyclone. Les condamnations par le régime castriste de 75 «dissidents» à de lourdes peines de prisons et l'exécution de trois preneurs d'otages en avril 2003 ont alimenté la critique internationale qui bombarde Fidel Castro depuis de longues années.

Ces événements ont démontré une fois de plus la complexité de ce pays harcelé en permanence par son puissant et trop proche voisin étasunien, et l'«émotion» qui entoure le sujet, Cuba demeurant un symbole brûlant de résistance à l'arrogance de Washington.

De passage à Genève, quatre journalistes cubains – R. M. Elizalde, L. Baez, A. Rodriguez et L. Barredo –, défenseurs du régime castriste dans la guerre larvée que lui mène l'administration étasunienne, sont venus présenter leurs livres¹ le 29 mars dernier, dans le cadre d'une conférence organisée à l'IUED. Ces intellectuels ont mis en avant l'implication étasunienne dans les mouvements de résistances au

régime castriste et les actions que Washington met en œuvre pour lui mettre des bâtons dans les roues. Ainsi, ils ont dénoncé la «fabrication» exogène de dissidents opérée à Cuba par Washington ainsi que son soutien à des groupes terroristes anti-castristes actifs sur l'île et opérant depuis leurs bases de Floride. Ils ont également crevé l'abcès en ce qui concerne les cinq Cubains lourdement condamnés et détenus aux Etats-Unis (dans des conditions dénoncées comme inhumaines) pour avoir infiltré les milieux anti-castristes, accusés de «conspiration dans le but de se livrer à de l'espionnage» – inculpés «pour avoir eu l'intention de commettre un crime!»²

Les contradictions de Washington

Dans une perspective plus large et sans rentrer dans le débat constant entre pro- et anti-castristes – point de déchirement incessant entre ceux qui ne cautionnent en aucun cas les actions autoritaires du régime cubain et ceux qui lui trouvent des «excuses» – ce sujet délicat est à mettre en relation avec des problématiques des plus intéressantes quant à la politique étrangère déployée par Washington.

En effet, l'ambivalence de l'attitude et des «principes» de l'administration Bush est une fois de

plus mise en évidence; elle qui déclare la guerre au terrorisme et héberge dans le même temps sur son sol des groupes terroristes cubains. Comme ailleurs dans le monde, les questions de «sécurité» et de «défense de la démocratie» légitime toute forme d'opposition et d'ingérence dans les affaires politiques d'un autre Etat. Ici aussi, les médias sont sur le banc des accusés, eux qui ont dénoncé à cor et à cri les mesures prises contre les «dissidents» alors que la condamnation des cinq ressortissants cubains s'est décidée dans l'indifférence générale. La manipulation et le filtrage de l'information sont apparus une fois encore comme la meilleure arme de Washington et des autres opposants au régime de Fidel Castro.

Au nom de quelle morale?

L'imminence des élections présidentielles étasuniennes complique encore les choses. Bush a en effet bénéficié en 2000, lors de son «élection», du soutien des influents milieux contre-révolutionnaires cubains basé en Floride. Dans le cadre de la campagne, il est ainsi à redouter la mise en œuvre de mesures encore plus drastiques à l'encontre de Cuba (L. Barredo mentionnait à Genève la crainte bien réelle d'une intervention militaire). Là aussi, les tendances des sonda-

FAME₂

En mars 2005, se tiendra à Genève le deuxième forum alternatif mondial de l'eau (FAME II) – dans la continuité de celui de 2003 à Florence – organisé parallèlement au sommet officiel de Kyoto.

L'objectif de la réunion de Genève est de poursuivre une réflexion approfondie de la société civile internationale pour élaborer des contre-propositions aux décisions officielles de Kyoto. Pour assurer la réalisation du FAME II, qui aspire à réunir un nombre important de délégués du monde entier, un comité d'organisation ouvert a été constitué avec la participation de représentants de nombreuses ONG et mouvements sociaux helvétiques. Toutes les organisations et individus désireux de collaborer avec le FAME II peuvent adhérer à ce comité avec trois options: participation active au comité d'organisation; organisation d'une activité particulière lors du Forum 2005; figurer parmi les organisations soutenant le FAME II sans s'impliquer activement dans son organisation.■

Sergio Ferrari
Service de presse
E-CHANGER

Information:
Bastianne Joerchel
(bjoerche@swisscoalition.ch)
ou Alberto Velasco
(alberto.velasco@gc.ge.ch).

ges et le baromètre politique étasunien dicteront la politique de Washington à l'approche du scrutin.

Ainsi, quelle que soit la position que l'on adopte – entre soutien et condamnation – envers le régime castriste, une évidence demeure: l'administration Bush ne dispose d'aucune légitimité morale pour se poser en opposant à l'Axe du Mal, en défenseur de valeurs qu'elle-même ne respecte pas, ou en prophète dont le discours moralisateur ne passe plus. ■

Jonas Pasquier

¹ Baez L. et Elizalde R.M., *Les Dissidents*, Ed. Política, La Havane, 2003.

² Barredo L. et Rodriguez A., *Le Profiteur*, Ed. Política, La Havane, 2003.

³ Voir Minà Gianni, *Cuba, le syndrome de l'île assiégée*, in *Le Monde Diplomatique*, juin 2003.

Les secrets du secret

Le secret bancaire est souvent présenté comme le secret professionnel du banquier ou respectivement le secret d'affaire du client. A ce titre, soulignent les milieux financiers, il est aussi légitime que le secret médical. En Suisse, sa portée est particulièrement étendue: tout employé de banque y est soumis même s'il quitte la profession et sa trahison est passible d'une peine de prison. Reste que le devoir de discrétion du banquier et la protection de la sphère privée des clients n'est qu'un aspect du secret bancaire tel qu'il doit être pratiqué dans toutes les banques au monde.

En Suisse, le secret bancaire couvre un domaine plus large que le simple secret d'affaire. Par la manière dont il est inscrit dans la législation, il possède une garantie juridique de non-échange d'information entre les banques et l'administration fiscale. On dit que le secret bancaire est opposable au fisc. En d'autres termes, grâce à une série de lois qui distinguent entre la fraude et l'évasion fiscale, passible en Suisse d'une simple amende, le secret bancaire protège les avoirs de ceux qui cherchent à se soustraire au fisc.

Entrée dans la loi

Depuis les débuts, le secret bancaire suisse est intimement lié à l'évasion fiscale, puisque les banques suisses ont su profiter de la situation de leurs voisins français et allemands qui tentaient d'échapper à des impôts toujours plus élevés à cause de la course aux armements de ces pays dans les années '30. En 1934, dans un contexte où la place financière suisse était en crise, le Conseil fédéral projette de créer une Commission fédérale des banques qui aurait le pouvoir d'envoyer des groupes d'enquêtes au sein des établissements bancaires. En réaction, les banques suisses font pression en exigeant en contrepartie un renforcement du secret bancaire, qui s'actualisera par l'adoption de l'article 47 de la loi fédérale sur les banques et caisses d'épargne. La relation d'interdépendance entre l'Etat et les banques n'a

cessé jusqu'à ce jour. Les tractations autour du deuxième tour des accords bilatéraux le montrent bien. A propos de l'impôt à la source proposé à l'Union européenne en échange du maintien du secret bancaire, Pascal Couchepin a déclaré: «C'est la première fois dans l'histoire de la civilisation qu'un pays qui n'est pas colonisé offre de percevoir un impôt en faveur d'autres Etats.» De même, le 24 mars dernier, un message adressé aux parlementaires par le Forum place financière suisse, lobby pro-bancaire créé en mars 2003, a fait mettre en veille pour une période indéterminée le projet d'inscrire le secret bancaire dans la Constitution.

Au delà des mythes

C'est par le recours aux mythes que l'on a réussi, jusqu'ici, à maintenir un usage étendu du secret bancaire contre les attaques extérieures. En effet, le secret bancaire suisse a acquis au cours du temps une valeur symbolique qui va bien au-delà de son contenu juridique. Il bénéficie ainsi d'une dimension identitaire qui le place au rang d'une richesse nationale à défendre au même titre que la neutralité.

L'historien bernois Peter Hug a démontré que l'idée selon laquelle le secret bancaire avait été mis en place pour protéger les avoirs des Juifs persécutés par le pouvoir nazi était une pure invention. C'est à partir d'un texte anonyme paru dans un bulletin du Crédit Suisse en 1966¹ que tout le monde, même les détracteurs du secret bancaire, se sont emparés de cet argument. Ce texte, qui n'est pas mentionné dans les travaux préparatoires de la loi de 1934, s'inscrivait dans une campagne de relations publiques avec les Etats-Unis. Le rapport Bergier, rendu en 2001, a mis fin définitivement à ce mythe fondateur. La raison qui a conduit au renforcement du secret bancaire est le scandale de la banque commerciale de Bâle, dont les directeurs ont été arrêtés à Paris en flagrant délit d'évasion fiscale avec des personnalités françaises en vue. La polémique soulevée par les médias a fait très peur et a accéléré le processus législatif au niveau fédéral.

Les défenseurs du secret bancaire mettent volontiers en avant la protection de la sphère privée. Ils se gardent bien de nous rappeler que tout banquier est lié au secret professionnel, entériné par de nombreuses dispositions du Code civil, comme n'importe quel employé. A ceux qui avancent

l'argument d'un Etat fouineur, on pourrait opposer le fameux scandale des fiches. De plus, le secret bancaire est vu comme un droit universel de la personne à se protéger contre les indiscretions. Mais en quoi est-il universel si la masse des contribuables n'ayant pas les moyens d'évader le fisc ne peut le revendiquer?²

Un dernier point est souvent escamoté: les agents du fisc sont eux aussi soumis à un secret de fonction inscrit dans le code pénal (art. 320). Donc lever le secret bancaire vis-à-vis du fisc ne serait en rien incompatible avec la protection de la sphère privée, sinon tous les salariés qui sont tenus à la transparence de leur fiche de paie en seraient privés depuis bien longtemps.

Exception légale

On le constate: le secret bancaire est solidement et depuis longtemps enraciné dans la législation. Tout banquier vous le dira, il n'est pas pour autant absolu. Sa levée intervient lors d'enquêtes pénales et quand l'exigent les dispositions des traités d'entraide judiciaire. Dans les deux cas, la procédure est complexe et très restrictive. Là où le bât blesse, c'est que notre pays n'accorde pas aux pays étrangers l'entraide juridique pour des motifs d'évasion fiscale. En vertu de l'exception légale suisse, qui fait la distinction entre fraude (délict pénal) et évasion fiscale (délict administratif). Il en découle un double avantage pour les clients étrangers des banques de la place: ils ne sont pas imposés en Suisse et ils sont assurés d'échapper durablement à leur fisc d'origine. On est donc en présence d'une loi au service d'intérêts égoïstes dont on prend bien soin de ne pas évaluer les conséquences pour autrui, puisque nous sommes tous sensés profiter du secret bancaire. Une exception légale qui peut, à bien des égards, être perçue comme le dernier bastion du secret bancaire.

Sortir du double discours

Certains banquiers avouent de plus en plus qu'une part importante de leur activité dépend directement de l'évasion fiscale des clients étrangers. A Genève, on estime que près de 40% du secteur bancaire en vit. Ajoutons à cela qu'on assiste à une véritable levée de bouilliers pour défendre le secret bancaire et on est en droit de penser que la place financière suisse est très dépen-



dante de l'évasion fiscale. Certains vont même jusqu'à dire que nous ne sommes que les rentiers d'une exception légale. Si, comme l'avancent les banquiers, la force des banques suisses repose bel et bien sur un savoir-faire et une tradition séculaire, une stabilité politique unique, etc. Ces atouts ne disparaîtraient pas en cas de pénalisation de l'évasion fiscale. Plutôt que de se crispier sur un maintien du secret bancaire opposable au fisc, ne serait-il pas plus visionnaire de tabler sur un professionnalisme renouvelé qui saurait faire face à une évolution incontournable qui va vers plus de plus de justice fiscale?

Pour détourner l'attention du public, les milieux bancaires mettent en avant leurs très hauts standards en matière de lutte contre le blanchiment d'argent. C'est souvent pour mieux faire oublier qu'ils n'ont aucuns standards en matière d'évasion fiscale. De plus, les lois mises en place sous la pression internationale, sans doute excellentes sur le papier, semblent pécher quelque peu dans la pratique. Et lorsque l'ancien procureur Bertossa nous rappelle que le blanchiment d'argent et l'évasion fiscale empruntent souvent les mêmes filières, on est en droit de se montrer circonspect sur le bien fondé du maintien d'un tel secret qui en cache indéniablement d'autres. ■

Martyna Olivet & Nicole Kunz

¹ «Il est à remarquer que c'est l'espionnage intensif exercé sur les avoirs juifs qui a contraint la Suisse en 1934, à définir plus rigoureusement le secret bancaire [...], ce afin de protéger les persécutés. Sans exagérer, on peut affirmer que la détermination avec laquelle le secret bancaire a été et est défendu a sauvé la vie et la fortune de milliers de personnes.»

² Voir SolidaritéS, 2000

Education civique en Haïti: pour une nouvelle citoyenneté

Deux mois après le départ d'Haïti de l'ex-président Jean-Bertrand Aristide et l'installation d'un gouvernement provisoire, «il est important que le peuple se donne du temps pour suivre de nouvelles voies. Nous ne devons pas nous hâter.»

Telle est la mise en garde lancée par l'éducateur haïtien Enocque François, un laïc de l'Eglise baptiste et l'un des coordinateurs de la Fédération des écoles protestantes en Haïti (FEPH). «Malgré l'ampleur de la crise, il existe des signes d'espoir; l'important est de les reconnaître, de les défendre, de les recréer et de les faire s'épanouir», déclare-t-il lors de son passage, invité par le Mouvement de coopération internationale (MCI) et la COTMEC.

Selon un rapport récent rédigé par le Comité indépendant de réflexion et de proposition sur les relations franco-haïtiennes, mené par Régis Debray et publié en janvier de cette année, 70% des Haïtiens vivent en dessous du seuil de pauvreté et le produit national brut a baissé d'un quart en dix ans.

Bien que 60% de la population se trouvent dans les campagnes, le pays ne parvient pas à couvrir les besoins alimentaires de base. Les exportations représentent seulement 30% des importations, «et la dette publique atteint des niveaux qui font craindre la banqueroute de l'Etat», souligne le document.

Pour Enocque François, qui tra-

vaille dans le domaine de la formation d'éducateurs et dans diverses organisations de formation pédagogique, «nous devons consacrer nos efforts principalement au développement de l'éducation civique afin de promouvoir une nouvelle citoyenneté. Il faut partir d'en bas, du niveau local, en proposant et en agissant à grande échelle, en écoutant les gens et leurs revendications», affirme-t-il. Selon lui, il est essentiel que «cette éducation civique soit enseignée à ceux qui ont des droits à défendre mais aussi des devoirs à accomplir.»

Critique à l'égard de la «culture politique» prédominante dans son pays, il rajoute: «Nous sommes habitués à voir l'Etat comme un grand gâteau dans lequel chacun cherche à prendre sa propre portion, en oubliant que cette vision n'aide pas à construire une nation stable dans le futur.» Sa critique n'épargne pas le gouvernement de Jean-Bertrand Aristide qui «s'éloignait de plus en plus des gens. Aristide et son équipe devenaient plus riches alors que le peuple devenait plus pauvre.»

Les élections présidentielles auront lieu seulement fin 2005 et le nouveau gouvernement devrait entrer en fonction en février 2006. Cette décision est approuvée par Enocque François qui estime «important de ne pas hâter le rythme et de permettre de renforcer cette conscience citoyenne indispensable».

Sergio Ferrari
en collaboration avec ENI et
E-CHANGER

Jean Léopold Dominique: Portrait d'un journaliste engagé

C'est un hommage à titre posthume que rend Jonathan Demme, le réalisateur du *Silence des agneaux*, à l'immense journaliste politique haïtien que fut Jean Dominique, assassiné le 3 avril 2000 devant sa station Radio Haïti Inter. Le documentaire, réalisé grâce aux interviews filmées dès 1991 par le cinéaste, des extraits d'émissions et des images d'archives, plonge le spectateur dans ce que fut la vie du journaliste. Résistance à Duvalier père et fils, à la dictature militaire, engagement auprès des paysans, lutte pour la liberté d'expression, etc. Autant de combats portés à l'antenne qui valut à la radio d'être la cible de multiples attentats, interrompant les émissions pour laisser entendre le sif-

flement des balles. Jean Dominique lui-même fut contraint par deux fois à l'exil. Il en revint accueilli par une foule en liesse: celle des plus défavorisés dont il avait gagné le cœur et la confiance. Il est le premier à avoir introduit des émissions en créole pour que l'information, le dialogue sur la justice et la démocratie soit accessible au plus grand nombre. «Avec le créole, les gens avaient enfin accès à l'actualité internationale, ils pouvaient la comparer avec la situation en Haïti et commencer à réagir. Les gens se sont mis à vivre l'actualité au quotidien. La radio parlait d'eux», commente-t-il dans le film.

Quatre ans après son assassinat, sa mort demeure non élucidée

E-CHANGER
ASSEMBLEE GENERALE

Samedi 5 Juin 2004 à 14h.
(rendez-vous à 13h30 pour le contrôle des présences)
Salle de la Paroisse Saint-Jacques Av. du Léman 26, Lausanne

Dès 19h00
Soirée publique avec la projection du film *Les années Menem* (version TV 2004, 52') du réalisateur argentin Fernando «Pino» Solanas! et table ronde sur le thème: *Le courant altermondialiste, un nouveau défi pour la coopération?*

Avec Anne-Catherine Menétray (Conseillère nationale des Verts), Pierre-Yves Maillard (secr. gén. d'E-CH), deux volontaires E-CH engagés en Amérique Latine

Dès 21 h: Verre de l'amitié

Entré libre
merci de votre participation!

1. «Au nom de la mondialisation et du libre-échange, les recettes socio-économiques des organismes financiers internationaux ont abouti à un génocide social et au pillage financier complet du pays. Il faut souligner un élément essentiel pour comprendre tout cela: nos gouvernements, celui de Carlos Menem (1989-1999) ou celui de Fernando de la Rúa (1999-2001), sont responsables, mais le Fond Monétaire International, la Banque Mondiale et les pays qui y font la loi le sont tout autant. C'est ce que je tente de montrer dans *Les années Menem* (Fernando Solanas)

Agenda
Camp-atelier en Afrique du Sud, organisé pour les 18-35 ans en Afrique du Sud par FEPA en collaboration avec Hilltop Empowerment Centre en juillet et août 2004.

Info sur www.hilltop.does.it,
tél. +41 61 691 75 16
et fepa-ch@bluewin.ch

(l'instruction est en cours), ses combats et surtout son héritage restent d'actualité, car, comme le rappelait sa veuve Michèle Montas, présente à Genève le 3 mai dernier pour la Journée internationale de la liberté de la presse, «les Haïtiens sont très patients» et acharnés à gagner la lutte pour une vraie démocratie. Un témoignage poignant dont on ressort vivifié.

Martyna Olivet
Le film «L'agronome», en référence à la profession initiale du journaliste, est actuellement à l'affiche au Scala à Genève.

N.R.: pour en savoir plus et soutenir le combat «Justice pour Jean Dominique», voir <http://justiceforjean.com>

1200 JAB
Genève 2
Changement d'Adresse
16, Bd. du Pont-d'Arve
CH-1205 Genève

COTMEC

Commission Tiers Monde
de l'Eglise catholique
16, Bd. du Pont-d'Arve
CH-1205 GENEVE
Tél : +41 22 708 00 78
Fax: +41 22 708 00 79
E-mail:
cotmec@worldcom.ch
Web:
www.cath.ch/cotmec
CCP: 12-21551-1

COTMEC-INFO est Mensuel

Abonnement: Frs 20.- /an
Rédactrice Responsable:
Nicole Kunz
Imprimerie: Fornara / GE

AVIS AUX ABONNES
Grâce à vous notre bulletin s'auto-finance chaque année, ce qui est un atout indispensable pour notre travail. Nous pouvons maintenir un abonnement à un prix accessible à tous si nous augmentons le nombre de nos abonnés. Merci donc de FAIRE CONNAÎTRE COTMEC-INFO autour de vous. Nous l'envoyons gratuitement à des correspondants dans des pays du Sud grâce aux dons supplémentaires. Grand MERCI à ceux qui soutiennent ainsi ces échanges. Les personnes qui ont reçu un abonnement en cadeau de la part de leurs connaissances ou qui auraient des difficultés financières ne sont pas concernées par les frais d'abonnement.

Mensuel - Abonnement annuel Frs: 20.-

N° 259 - Juin 2004



Billet évangélique

Libellules



Libellule... le mot est joli, léger, subtil. Il évoque ces élégants insectes aquatiques bleus ou bronzés qu'on appelle aussi «demoiselles». Rien à voir avec le quartier du même nom – c'est «zone» qu'il faudrait écrire – où s'entassent aux portes de Genève quelques 1200 humains. Incendies, meurtres, cambriolages, dealers, toxicos, alcoolos et SDF ont transformé l'étang des «libellules» en «paquebot social à la dérive» et en «cour des miracles»¹. D'accord, les prix des studios sont moins élevés que ceux de Champel ou de Cologny. Mais où iraient loger ou «crêcher» ces pauvres gens – dont beaucoup de dames seules et âgées – si on entreprenait des travaux d'assainissement, entraînant à leur tour une hausse des loyers? Faute de mieux, ils restent donc parqués aux Libellules. Et voilà, la boucle est bouclée!

A quelques reprises, j'ai rendu visite à une famille africaine (parents et trois enfants) qui depuis des années ont trouvé refuge en ces lieux. Curieusement, ils ne s'en plaignent pas! J'entends susurrer derrière moi: «C'est tout de même mieux que chez eux! S'ils ne sont pas contents, ils n'ont qu'à y retourner!» Et revoilà, encore une autre boucle de bouclée!

Dans quelques pages d'évangile, Jésus recommande curieusement à ses disciples de ne pas évangéliser hors frontières avant d'avoir guéri les brebis malades d'Israël. En prenant cette phrase à la lettre, la COTMEC fait donc bien de se préoccuper des banlieues de Genève autant que des rives de l'Amazone ou du Congo. Mais pourquoi choisir? Les «tiers» et «quarts» mondes sont désormais mêlés et occupent les mêmes territoires. La misère, elle aussi, est devenue «mondialisée»!

Guy Musy

1 Tribune de Genève, 17-18 avril 2004

Edito

Eppur si muove

Quiconque milite ou a milité une fois dans sa vie pour un choix de société différent du modèle dominant n'a pu échapper à des moments de découragement devant l'inertie, quand ce n'est pas le rejet dont est capable la société.

Et pourtant, la société bouge, parfois même dans le sens souhaité! Il suffit de lire le n° 322 de *Foi et développement* pour s'en convaincre et se sentir regonfler, prêt à réaffirmer les options prises et à s'atteler à la tâche ingrate que représente la défense d'une cause qui peine à convaincre les décideurs et la majorité des populations.

René Lenoir – riche d'une expérience de plusieurs décennies dans tout ce qui pourrait se mettre sous le chapeau de «développement durable» – nous convie à une analyse lucide des lieux et esquisse des pistes sur lesquelles croyants et non croyants pourraient se rejoindre. «[...] l'homme s'est délivré d'une partie des chaînes dans lesquelles la nature l'avait enfermé. La société et la culture ont prolongé cette évolution jusqu'à un certain point. Seul l'homme lui-même peut procéder au finissage ultime.» Il dit encore: «Le temps paraît venu d'une évolution pleine de sens des comportements individuels et collectifs. [...] Est donc venu le moment de développer des comportements contracycliques ou plutôt antimodes.»

La mobilisation actuelle de la société civile est l'illustration de cette thèse. René Lenoir nous démontre que les choses bougent même dans des sociétés qui semblent hermétiques à tout changement du mode de vie. Quelques exemples: l'élaboration par l'Union européenne d'indicateurs ambitieux dans le domaine de l'environnement; aux Etats-Unis, l'investissement dit éthique ou socialement responsable représente 12% de l'épargne gérée par les investisseurs institutionnels; les apprentis dictateurs et autres génocidaires en puissance savent désormais qu'une Cour pénale internationale s'installe à la Haye; la résistance contre les OGM; etc.

Débuts certes timides, bonnes intentions pas toujours concrétisées, mais ce sont des avancées non négligeables qui nous rappellent que l'avenir est entre nos mains, à condition de ne pas oublier que même dans une société technologique de la rapidité, dans la e-communication, les mentalités, les comportements sont très lents à changer – il faut tabler sur des décennies – et qu'ils ne changeront que si partout des hommes et des femmes convaincus ne cessent de rappeler les évidences, même au risque de passer pour de doux rêveurs ou pour des imbéciles. Nous pouvons répondre sans nous tromper, à l'instar de Galilée: «Eppur si muove». Le temps lui a donné raison!■

Maryse Durrer

«L'avenir de l'humanité est entre nos mains», par René Lenoir, in *Foi et développement* n°322. Foi et développement, Centre L.J. Lebrat, 49 rue de la Glacière, 75013 Paris.

Asile: Ligne de droite

Lors de la session spéciale qui s'est tenue du 3 au 7 mai dernier, le Conseil national a donné avec l'adoption de la nouvelle loi sur l'asile un signe clair à la tendance politique actuelle: un glissement toujours plus prononcé vers la droite. Plusieurs éléments mènent l'analyse politique à cette conclusion.

En premier lieu, l'adoption de cette loi est la concrétisation partielle de l'initiative sur l'asile lancée par l'UDC et refusée de justesse en 2002, puisque certaines dispositions prévues dans ce texte se retrouvent dans la loi votée le

5 mai dernier. Si besoin en était, les derniers événements politiques ont également clairement démontré que l'asile était plus que jamais au centre du débat politique, l'UDC imposant son point de vue sur les questions qui sont des «problèmes» et celles qui n'en sont pas. Avec pour résultat ces démarches électoralistes «contre les abus dans le droit d'asile» qui obligent la gauche à la position défensive inconfortable de celui qui encaisse les coups.

Le centre à droite

Si les motions les plus radicales (dans le sens d'un durcissement ou d'un adoucissement de la loi sur l'asile jusqu'alors en vigueur) ont été repoussées au

profit d'un apparent consensus, ce dernier consacre un glissement insidieux vers la droite des politiques de centre-droite (PDC ou PR). Ces derniers ont intégré les préceptes de méfiance et de repli sur soi de l'UDC, qui à force de charge répétée parvient à un résultat étonnant: son discours discriminatoire ne choque plus autant qu'il le devrait et des mesures inacceptables au regard d'une politique «humaine» – entre autres les questions procédurales de la nouvelle loi, accordant un délai de recours trop court et impraticable au requérant, laissé sans assistance judiciaire – sont adoptées par le Parlement. Dans cette optique, les points «positifs» de la nouvelle loi – la reconnaissance de

la «persécution par des tiers» (ou par des factions non étatiques) comme motif de demande d'asile ainsi que la reconnaissance de l'«admission à titre humanitaire» permettant de régulariser la situation de nombreuses personnes déjà en Suisse –, bien que salués par des associations proches des requérants d'asile et certains milieux de gauche, s'apparente à la gorgée d'eau destinée à faire avaler la pilule d'une méthode forte qui ne laisse rien présager de bon.■

Jonas Pasquier

1 Intitulé de l'initiative UDC de 2002.

Zvawkwana Zimbabwe!

Le peuple dit «ça suffit!»

Traduite en chiffres, la situation du Zimbabwe est accablante: inflation à 600%, plus de cinq millions de personnes sous aide alimentaire, 30% de la population contaminée par le HIV, une espérance de vie qui est passé de 55 ans en 1980 à 37 en 2002. James Palmer, un ami de la COTMEC, a vécu au Zimbabwe depuis l'âge de trois ans jusqu'à ses études universitaires qu'ils a faites à Genève. En avril 2004, il y est retourné et nous raconte ici les images et témoignages qui ne trahissent malheureusement pas la réalité des chiffres.

Ma première impression en arrivant à Harare: un nombre énorme de personnes errant dans les rues, sans joie...

Qui sont-ils? Au fil des rencontres, des réponses se sont dessinées. Énormément de personnes ont fui les campagnes. D'une part, des ouvriers agricoles, considérés comme traîtres par les autorités (car perçus comme favorables à l'opposition) ont été expulsés des fermes lors des expropriations de 2001 et 2002, alors qu'ils connaissaient la terre et auraient pu en faire quelque chose. D'autre part, la dégringolade économique qui a forcé beaucoup de compagnies du secteur formel à fermer, laissant des salariés sans travail vivre désormais au jour le jour. Parmi ceux qui possèdent encore un emploi dans le secteur formel, beaucoup en relativisent la valeur. Avec un Cotmec-info/6-04/259-2

salaires mensuels moyens d'environ 80 000 ZM\$ (15 US\$), il est très difficile pour un ouvrier de vivre quand on sait qu'un sac de 10 kilos de maïs coûte 20 000 ZM\$ et qu'une personne travaillant à Harare dépense quotidiennement environ 2500 ZM\$ en transports publics. Être employé dans ces conditions n'est pas très motivant.

Violences urbaines

D'autres personnes m'ont relaté la violence qui règne dans les zones urbaines de haute densité où résident la plupart des ouvriers de la ville. Les milices de Mugabe y font la loi, passant à tabac toute personne soupçonnée de faire partie de l'opposition. Pendant les périodes «chaudes», avant ou pendant les élections ou lors de tentatives de grève générale, plus personne ne se hasarde à sortir la nuit. Fin mars 2004, pendant les élections parlementaires de Zengeza (périphérie d'Harare), il y a eu en une seule nuit un mort et dix blessés. Du coup, presque personne n'a osé se déplacer pour aller voter et le parti du Président a remporté l'élection.

Ce qu'endure l'opposition au gouvernement – que le régime au pouvoir aime tellement vilipendé à travers des médias qu'il contrôle – un couple d'amis, tous deux membres actifs du MDC¹ depuis sa création, en ont fait la traumatisante expérience: intimidations, arrestations et parfois bien pire. L'année passée, mon ami a été arrêté par la police secrète pour avoir osé porter un brassard noir de deuil pour la mort de la démocratie au Zimbabwe lors d'un match international de cricket. L'année écoulée a été un véritable calvaire pour

eux, comme pour beaucoup d'autres membres supposés ou réels de l'opposition. Le mode d'intimidation est souvent le même: des bandes de jeunes sympathisants du Zanu-PF font irruption au domicile de leurs victimes. S'ils n'y trouvent personne, ils déguisent leur forfait en cambriolage, en dérobant quelques objets pour signer leur passage... Mais si les personnes visées ont le malheur d'être présentes, elles passent un très mauvais quart d'heure. En 2003, mes amis ont eu droit à six visites de ce genre. Les cinq premières, ils n'étaient pas chez eux. La dernière fois, début 2004, une dizaine de sympathisants Zanu-PF les ont surpris chez eux, les ont traité de traîtres, rouant de coups le mari et menaçant de violer sa femme. En partant, ils n'ont pas manqué d'emporter symboliquement quelques objets. La police a pris la déposition du couple, sans toutefois mentionner, dans le rapport final, ni l'agression ni la tentative de viol: on n'a indiqué que le délit de vol.

Un pays en jachère

En retournant à la campagne où j'avais vécu, j'ai pu observer que sur les 100 km qui séparent Harare de ma maison familiale, jadis la région agricole la plus productive du pays, presque toutes les fermes ont été confisquées. La plupart des terres sont en jachère. Considéré un temps comme le grenier de toute la région, le Zimbabwe fait les frais de cette désertion et dépend depuis trois ans de l'aide alimentaire internationale pour nourrir près de la moitié de sa population.

En marge des débats pour ou contre la confiscation des fer-

mes, la myopie du gouvernement en matière de redistribution des terres reste déconcertante. Il faut beaucoup plus que de la terre pour devenir un fermier commercial productif et le gouvernement n'a rien fait pour fournir le soutien pratique, logistique ou financier nécessaire aux personnes qui ont été réinstallés sur ces terres. Une blague courante dit que les dirigeants sont en fait des grands écologistes... car ils laissent les terres se reposer.

Fuite des cerveaux

A Harare, j'ai réussi à réunir quatre amis d'école. Si nous étions 110 à terminer l'école secondaire dans notre volée, quelque dix camarades de classe sont encore au pays; tous les autres ont pris le chemin de l'exil, ne parvenant plus à gagner correctement leur vie. Le Zimbabwe s'est pourtant longtemps distingué par son secteur tertiaire développé assurant la bonne marche du pays. Cette fuite inquiétante des cerveaux pose forcément la question de l'avenir. Il serait dommage qu'ils se voient remplacés par des personnes issues de l'aide internationale alors qu'il y a suffisamment de Zimbabwéens pour faire le travail...

Un dernier détail m'a frappé: dans les villes, beaucoup de panneaux publicitaires sont recouverts de graffitis. Il s'agit toujours du même slogan: *Zvawkwana*, ou tout simplement un Z, ce qui, en shona, signifie «Ça suffit!»■

James Palmer

1 Movement for Democratic Change



Développement et médiation Travailler pour la paix au Sud Kivu

Quand les médias parlent du Kivu, région de l'Est du Congo RDC, c'est pour nous en donner l'image d'un enfer sur terre. Et pourtant, là où les ONGs et les aides humanitaires se sont retirées, des organismes autochtones continuent à mener des actions de développement local, accompagnées de démarches pour construire pas à pas la paix entre les populations ennemies. C'est le cas de l'UGEAFI qui travaille pour les habitants du Sud-Sud Kivu, dans le domaine du développement et de la médiation entre la population et les groupes armés. Responsable de cette ONG, Butoto Bigiri, de passage à Genève, est venu nous parler de son expérience de médiateur sur le terrain et nous donner quelques lueurs d'espoir dans ce contexte déchiré par des affrontements qui durent depuis trop longtemps.

L'UGEAFI – l'Union des groupes d'études et d'actions pour le développement de des groupes d'études et d'actions pour le développement de Fizi-Itombwe – travaille principalement avec la population Banyamulenge, à laquelle Butoto Bigiri appartient. Par son appartenance à cette population, il est lui aussi, descendant des Tutsi qui quittèrent le Rwanda pour s'installer dans la région d'Uvira, Fizi et Minembwe à une date difficile à déterminer avec précision, mais qui se situe vraisemblablement au début du XIX^e, voire même du XVII^e siècle, selon les historiens. Depuis leur installation dans cette partie méridionale du Sud Kivu, ils ont réussi à préserver les traditions ancestrales des Tutsi ainsi que leur langue, le kinyarwanda. Cet attachement à des racines qui les différencie des autres populations du Kivu a certainement en partie contribué à attirer sur eux depuis les années 1960 de nombreuses représailles: refus de leur reconnaître la nationalité zairoise et de leur accorder le droit d'éligibilité ainsi que toute représentation politique. Peuple de bergers aux habitudes de nomades, les

Banyamulenge possèdent plus de vaches que tous les troupeaux du Rwanda et du Burundi réunis. Leur communauté compte environ 120 à 150 000 personnes.

Une lente descente aux enfers

Pour essayer de retracer l'origine des conflits armés qui secouent le Kivu – problèmes qu'on ne peut séparer des événements agitant toute la région des Grands Lacs (Rwanda, Burundi et Kivu) –, il faut remonter à la rébellion mulétiste de 1964, qui opposa pour la première fois les différentes ethnies de la région: les Banyamulenge aux rebelles mulétistes Babembe et Bafulero. A cette première lutte interethnique, dont les implications se sont poursuivies jusqu'à ce jour, se sont rajoutés les problèmes de l'après-génocide rwandais. Dès 1996, en effet, l'armée patriotique rwandaise tutsie (APR) a commencé à occuper cette région du Congo dans le but de pourchasser les *interhamwe*, les génocidaires, qui s'y sont réfugiés. La situation en 2002 change avec le retrait des troupes de l'APR, tandis que l'armée du RCD (rassemblement congolais pour la démocratie), mouvement rebelle opposé au gouvernement de Kinshasa, se cantonne dans les grandes villes du Kivu et que le reste de la région tombe aux mains des Maïmaï. Ces derniers sont des milices issues des différentes ethnies et qui n'ont jamais été réellement appuyées par le gouvernement de Kinshasa dont ils se réclament malgré tout. Pour survivre, ils attaquent régulièrement les populations civiles, en particulier les communautés Banyamulenge, pour se nourrir de leurs troupeaux. Toutes ces années de combats entremêlés on fait de nombreuses victimes (certains avancent le chiffre de quatre millions pour tout le Congo RDC), sans compter la paupérisation dramatique de la population civile continuellement à la merci des groupes armés.

Dans ce contexte socio-politique aussi compliqué et fragilisé économiquement, l'UGEAFI est née d'abord comme une groupement d'éleveurs des hauts plateaux de Minembwe décidés de s'unir pour faire face ensemble à des problèmes qui ne semblaient inquiéter personne, ni au niveau du gouvernement, ni de la communauté internationale. Suite à des initiatives locales, en 1990, cette Union des groupements d'éleveurs et agriculteurs de Fizi-

Itombwe est formellement créé, pour devenir en 1996, l'Union des groupes d'études et d'actions pour le développement de Fizi-Itombwe qui a gardé le même sigle UGEAFI. Dès le départ, leurs premières actions ont concerné la revendication des droits des Banyamulenge, éligibilité et propriété, ainsi que la dénonciation des abus subis.

Médiations et liens sociaux

La particularité de cette ONG est de mener des actions de développement dans des situations de conflits armés. Ses représentants misent sur le fait qu'en aidant au développement de la population il est possible de diminuer les tensions afin de rapprocher les différentes communautés en reconstruisant les liens sociaux et en les amenant ainsi vers la paix. A côté des assistances humanitaires d'urgence, comportant la distribution de semences et de matériel aux nombreuses personnes déplacées à cause des conflits en 1999, l'UGEAFI a entrepris un important travail d'approche d'autres acteurs de la société civile qui a abouti finalement à une plateforme de 17 ONGs actives dans la région en 2001, le Comité de coordination pour les actions de paix (CCAP), formé sous l'égide du NOVIB (ONG hollandaise). Comme on l'imagine aisément, ce rapprochement ne s'est par fait sans difficultés. Il a fallu plusieurs rencontres, tout d'abord entre l'UGEAFI et une autre ONG, le SOCOODEFI, qui ont abouti en 2000 à la décision de prendre contact chacune avec les groupes armés issus de leur ethnie d'appartenance. Les deux organisations ont pu ainsi discuter avec les guerriers pour analyser ensemble la voie de sortie de cette crise. A la suite de ces efforts soutenus, le dialogue a commencé à s'instaurer et l'UGEAFI est désormais reconnue en tant qu'interlocuteur neutre dont le rôle est d'aider la population locale.

Les réalisations de l'UGEAFI d'aide à la population, obligée à se déplacer au gré des conflits qui se multiplient dans la région, visent toujours à inclure les victimes de toutes ethnies confondues. Ainsi, le centre nutritionnel thérapeutique à Mutarule a accueilli plusieurs milliers de malades depuis sa construction en 1999. Une centaine de maisons ont été offertes aux veuves Banyamulenge, Bafuliro, Barundi et Pygmées.

Parallèlement, l'UGEAFI a continué à produire des semences sélectionnées et améliorées et a aussi construit un important *dipping-tank* pour permettre de soigner en masse le bétail du problème des tiques par immersion. Un centre de formation technique et professionnelle a été également mis à disposition des jeunes pour leur donner une chance de se former même loin des villes.

Un exemple particulièrement emblématique de l'action de l'UGEAFI sur le terrain est sans doute le rétablissement de l'eau qui approvisionnait plus de 25 000 personnes. Les conduites avaient été coupées par les milices burundaises. Comme ils ont l'habitude de le faire, des délégués de l'UGEAFI se sont rendus sur place pour parlementer avec les milices. On les a emprisonnés pendant deux jours. La population locale s'est mobilisée, notamment les femmes plus âgées, pour demander aux soldats leur libération. A force de discussions sur le thème: «*Cette population que vous terrorisez, elle vous nourrit aussi!*», les membres d'UGEAFI ont été libérés et l'eau a pu être rétablie.

Gagner la confiance

Ce travail de médiation et d'aide mené inégalement sur le terrain a permis à l'ONG de se faire connaître par la population et les groupes armés qui finissent par céder le plus souvent à leurs requêtes de laisser la population accéder à l'eau ou se déplacer librement pour faire leur commerce.

«*On m'a proposé d'aller travailler pour une grande ONG au Canada. Mais ma place est ici, sur la colline où ma mère et les miens vivent encore. Il faut bien que quelqu'un reste avec eux pour les aider.*» Et pour faire ce travail, Butoto Bigiri risque sa vie quotidiennement, tout comme son père, le pasteur Junus Lupembwe, qui a perdu la sienne lors d'une médiation. Avec ses compagnons sur le terrain, ces hommes de bonne volonté, ensemble ils ont choisi le long et difficile chemin vers cette paix qui demeure la seule leur d'espoir pour un Kivu qui pourrait pourtant tout à fait vivre ses populations.■

Nicole Kunz

Butoto Bigiri est membre de l'Initiative de Genève pour la promotion de la paix dans la région des Grands Lacs, initiative de Justin Kahamaile avec EIRENE et la COTMEC (voir COTMEC Info n° 250).

Quel «sauveur» pour une Afrique à l'agonie?

Ce livre vraiment «pas gentil» – l'expression est de l'auteur – établit le diagnostic du moribond. «Le présent n'a pas d'avenir en Afrique.» Tout est à reprendre à partir de nouvelles données. Pour éviter le tombeau, une seule issue: l'Afrique doit rentrer dans la modernité, mais pas «comme un passager clandestin ou un consommateur vivant aux crochets du reste du monde». Dans ce but, l'Afrique doit abandonner une fois pour toutes le culte de sa négritude.

Pour illustrer sa thèse, l'auteur cumule plus de 200 pages des récits d'horreurs qui représentent en raccourci quarante ans d'histoire depuis les «indépendances» jusqu'à l'aube du troisième millénaire. Emergent de ce champ de ruines quelques analyses qui ne manquent pas de pertinence dont celle qui concerne la carte africaine des religions chrétiennes ou prétendues telles.

Trois groupes religieux s'y disputent l'espace. Les Eglises «néotraditionnelles», «antres du repli identitaire» qui pratiquent le culte du sang et de la terre natale. En face, les Eglises établies (dont l'Eglise catholique) marquent sérieusement le pas, empêtrées par leurs contradictions internes et leurs compromissions avec des pouvoirs corrompus. Enfin, le groupe des «nouvelles religions» ou Eglises de «réveil spirituel». Leur développement soutenu constitue un «désaveu» non seulement pour l'Etat africain défaillant, mais aussi pour les Eglises tradition-

nelles. Ces nouveaux groupes religieux, «loin de n'être qu'une solution par défaut sur un continent où tout s'écroule, offrent de vraies alternatives – proprement révolutionnaires – pour d'autres conduites de vie». Le pentecôtisme et ses multiples avatars sauveront-ils l'Afrique? La révolution opérée par ces groupes s'affiche sur le comportement du converti. «Pour lui, tout change, de la tenue vestimentaire au régime alimentaire en passant par des liens sociaux soudés par l'indépassable pouvoir d'une transcendance.» Il s'agit d'une véritable refonte identitaire voire d'une résurrection. Ces fidèles, de plus en plus nombreux, sont la «majorité morale» qui permettra à l'Afrique de sortir de ses ténèbres pour entrer dans la «modernité», dernière planche de salut offerte à ce continent à la dérive.

Cette opinion n'est de loin pas partagée par des Africains lucides, comme le théologien congolais Ka Mana². Sans contester le succès grandissant des Eglises du Réveil, cet auteur pense que ces groupes contribuent à la déresponsabilisation des chrétiens face à leurs obligations sociales. Comble d'ironie, pour augmenter le nombre de leurs adhérents, ces groupes n'hésitent pas à utiliser les méthodes qui assuraient le succès des religions africaines qu'ils combattent: les rites d'exorcisme et les guérisons.

Reste la question de fond: de

quelle modernité veut parler Stephen Smith? Ne serait-ce pas l'«american way of life», véhiculée par ces nouvelles «Eglises» à la solde de groupes politico-religieux nord-américains? En Amérique Latine, la théologie de la libération en a déjà fait les frais. En encourageant un comportement religieux et éthique exclusivement individualiste, ces «Eglises» empêchent leurs croyants de s'interférer dans la conduite des affaires politiques ou économiques. Une lecture fondamentaliste de la Bible leur donne l'illusion de vivre en vase clos, en communautés de «sauvés», abandonnant à «Satan» la conduite du reste du monde.

En conclusion, Il est difficile de contester la vérité historique des dizaines de flashs qui fournissent la matière de ce livre. Sans doute, les images ne sont-elles pas truquées. Mais ce ne sont que des images précisément, qui se dévident et se déroulent comme une succession rapide de diapositives. Autre chose est de dégager de cette série d'instantanés un film porteur de sens. Quand il veut s'y essayer, notre journaliste succombe aux facilités de son métier. Ses solutions sont à l'emporte-pièce et pourraient bien refléter ses propres préjugés. ■

Guy Musy

2 Stephen Smith, *Négrologie. Pourquoi l'Afrique meurt?* Paris 2003

1 In David-Leduc Tiaha, *Prêcheurs*, février 2004, pp.33-36

L'Afrique au secours de l'Occident

Le titre de cet ouvrage fera sourire plus d'un afro-pessimiste. De quel sorte de secours peut donc se targuer un continent dont on sait, au mieux, qu'il a été «le dominé exemplaire» de l'histoire depuis sa rencontre forcée avec l'Occident. Lorsque les afro-optimistes des indépendances, à l'instar de Smith et consorts, reviennent lassés et agacés devant si peu de signes d'un progrès définit selon les normes de la culture mondialisée et où les bonnes volontés débouchent souvent sur des impasses. Mais si le véritable débat n'était pas de savoir s'il faut oui ou non désespérer de l'Afrique? Si au contraire c'est «d'occidento-optimisme» qu'il s'agissait de débattre dans la mesure où «la situation où se trouve l'Afrique se présente comme le condensé des défauts du capitalisme mondialisé» que ce modèle ait été importé de gré ou de force?

Véritable plaidoyer pour une vraie rencontre: celle de l'Afrique avec elle-même tout d'abord et avec l'Occident dans une relation d'égalité, le livre nous invite à une relecture contextualisée et critique des «plaies» qui jalonnent le continent sans pour autant le définir. La journaliste appelle à un bilan des faiblesses et des crimes commis par chaque pays à un moment donné ou à un autre de son histoire pour «vendre l'humanité plus modeste et plus fraternelle». Alors que Smith nous avertit qu'il ne sera pas gentil, Anne Cécile Robert, en dépit du parti-pris annoncé dans le titre, ne tombe pas dans le piège de la complaisance voire de l'idéalisme. Ni paradis perdu, ni continent perverti par la seule intervention de l'Occident néo-libéral, c'est plus une Afrique absente à elle-même que déplore la journaliste. Cette absence l'em-

pêche de se positionner en sujet et de penser des solutions à ses maux en plongeant dans son propre patrimoine culturel, revisité à la lumière critique de l'histoire. A travers cet ouvrage très richement documenté, on redécouvre une Afrique débarrassée de nos lieux communs dans l'originalité de son apport au monde. Des valeurs autres qui pourraient devenir le levier d'une remise en cause de la mondialisation mais dont ses habitants restent trop peu conscients. Une analyse qui, somme toute, questionne le fonctionnement même de nos sociétés à travers ses manifestations sur un continent qu'il convient de considérer comme majeur pour que notre humanité progresse vraiment. ■

Martyna Olivet

Anne-Cécile Robert, *L'Afrique au secours de l'Occident*, Paris Editions de l'Atelier / Editions ouvrières, 2004

COTMEC

Commission Tiers Monde de l'Eglise catholique
16, Bd. du Pont-d'Arve
CH-1205 GENEVE
Tél : +41 22 708 00 78
Fax : +41 22 708 00 79
E-mail: cotmec@worldcom.ch
Web: www.cath.ch/cotmec
CCP: 12-21551-1

COTMEC-INFO est Mensuel

Abonnement: Frs 20.- /an
Rédactrice Responsable:
Nicole Kunz
Imprimerie: Fornara / GE

AVIS AUX ABONNES

Grâce à vous notre bulletin s'auto-finance chaque année, ce qui est un atout indispensable pour notre travail. Nous pouvons maintenir un abonnement à un prix accessible à tous si nous augmentons le nombre de nos abonnées. Merci donc de FAIRE CONNAÎTRE COTMEC-INFO autour de vous. Nous l'envoyons gratuitement à des correspondants dans des pays du Sud grâce aux dons supplémentaires. Grand MERCI à ceux qui soutiennent ainsi ces échanges. Les personnes qui ont reçu un abonnement en cadeau de la part de leurs connaissances ou qui auraient des difficultés financières ne sont pas concernées par les frais d'abonnement.

Mensuel - Abonnement annuel Frs: 20.-

N° 260 - Juillet & Août 2004



commission tiers monde de l'Eglise catholique

Billet évangélique Ils ne souffrent pas en peinture!

Culte et culture de la violence; visions d'hommes et de femmes bafoués, à tout jamais déshonorés; rictus sadiques de tortionnaires... les médias ne nous auront rien épargné ces derniers mois. A quoi bon ces images d'horreur? Pour dénoncer l'insoutenable, épinglez les bourreaux et leurs commanditaires? Ou pour réveiller des instincts que l'on croyait définitivement refoulés? Le sado-maso fait recette aujourd'hui. Pas seulement dans les tabloïds. Même le cinéma «édifiant» exploite le filon. Savez-vous que la projection de *La Passion du Christ* de Mel Gibson fut interdite dans certaines salles aux moins de 18 ans? Comme un film X dans un cinéma porno.

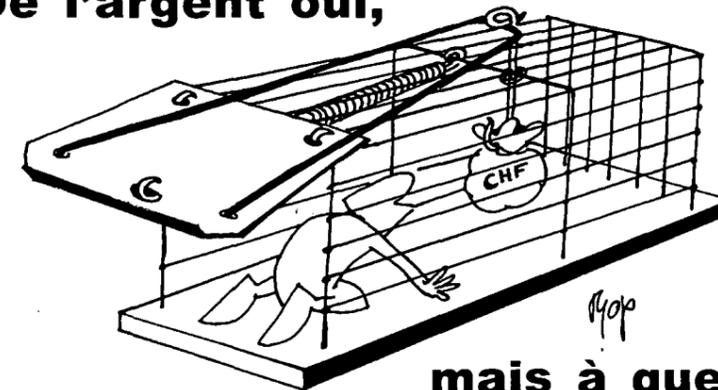
Et pourtant «ça» existe... J'admire la retenue et le style allusif des évangiles quand ils évoquent beaucoup plus qu'ils ne décrivent les outrages subis par Jésus. Mais la discrétion littéraire ne supprime pas l'horreur des faits. «Il n'a pas souffert en peinture», aimait répéter Paul Claudel au sujet du Christ. Les hommes, les femmes, les enfants suppliciés en Irak, au Rwanda ou en Palestine, eux non plus, ne sont pas des êtres «virtuels». Le sang qui coule sur leur visage ne doit rien au maquillage. Et leurs tortionnaires ne sont pas des acteurs de théâtre.

Impossible donc de nier, d'atténuer ou d'excuser ce réalisme cruel. «N'évacuez pas la croix!», disait Paul, un des premiers disciples de Jésus. Mais n'y restez pas non plus fixés. Le Christ après y avoir été cloué s'en est pourtant détaché. Il voulait en l'assumant mettre un terme à la violence qui dégrade en

Guy Musy

Edito

De l'argent oui,



mais à quel prix?

Caisses vides, restrictions budgétaires, dons rares: le monde des organisations non gouvernementales et des associations traverse un moment difficile depuis quelques années et la situation ne paraît pas s'améliorer. Les recherches de fonds, rendues plus difficiles encore par la conjoncture économique, sont ponctuées de nombreux refus qui entraînent la frustration de ne pouvoir mener à terme des projets ou renouveler des postes.

La Campagne œcuménique de Carême, source principale de revenus pour les projets de l'Action de Carême, n'échappe pas à cette règle dictée par un marché en régression. Les collectes diminuent, des paroisses peu solidaires utilisent l'argent des soupes de Carême pour leurs propres petits projets. Pour faire face à ce manque à gagner, la Campagne œcuménique de Carême 2004 a collaboré avec un partenaire commercial: la Migros. L'entreprise a acheté un stock important de riz Max Havelaar et les recettes de la vente ont été versées intégralement à la Campagne. En contrepartie, le logo Migros figure sur les sets de table distribués dans le cadre de la Campagne. Cette expérience fructueuse a encouragé les responsables de la Campagne à la renouveler: en 2005, la Migros vendra des roses issues du commerce équitable au profit de la Campagne.

Discutée au sein de la commission de la COTMEC, ce partenariat a soulevé de nombreuses interrogations quant au principe. La Migros est une entreprise qui, certes, a souscrit à une charte éthique, notamment dans le cadre de la campagne *Clean Clothes*, mais dont le système de fonctionnement n'est pas celui du commerce équitable. La discussion a révélé un certain malaise notamment quant au message ambigu qui émane d'une telle collaboration où l'on mélange la foi et le commerce dans un melting-pot peu clair. La Migros a-t-elle besoin de la Campagne de Carême pour se faire de la publicité? Un don n'est-il pas caractérisé par l'absence même de contrepartie? Est-ce que la COTMEC, qui ne roule pas sur l'or, accepterait de faire figurer le logo Migros sur son bulletin? Faut-il risquer de se compromettre en utilisant les circuits d'une société dont on critique les dérives? Ou au contraire se condamne-t-on à l'immobilisme à vouloir rester trop purs et propres? Est-on assuré de pouvoir maintenir un esprit critique sur le long terme avec ce genre de partenaire? Est-ce là un moyen pour sauver la Campagne de Carême quand on sait qu'une grande partie des personnes qui partagent les mêmes valeurs que nous ne fréquentent plus les paroisses?

S'il est certain que l'argent existe mais est mal réparti, il reste dangereux de se lier à un poids lourd du commerce – dont il faut au passage saluer l'effort considérable de diffuser au grand public les produits du commerce équitable –, au risque de se décrédibiliser dans les combats que l'on mène. L'argent est aussi nécessaire à faire fonctionner un ménage, une multinationale ou une association, mais la différence réside dans le prix qu'on est prêt à payer en contrepartie sans trahir les valeurs défendues. A l'heure où les termes de charte éthique, de développement durable sont banalisés de par des utilisations abusives, sachons rester vigilants. N'hésitons pas à lancer le débat sur l'utilité et la provenance de l'argent. ■

Martyna Olivet & Nicole Kunz

NB: Votre avis nous intéresse. Si vous voulez réagir, vous pouvez nous écrire, en attendant que nous développiions cette problématique plus amplement à la rentrée.
Cotmec-info/7&8-04/260-1

Grandes marques de sport: Carton rouge

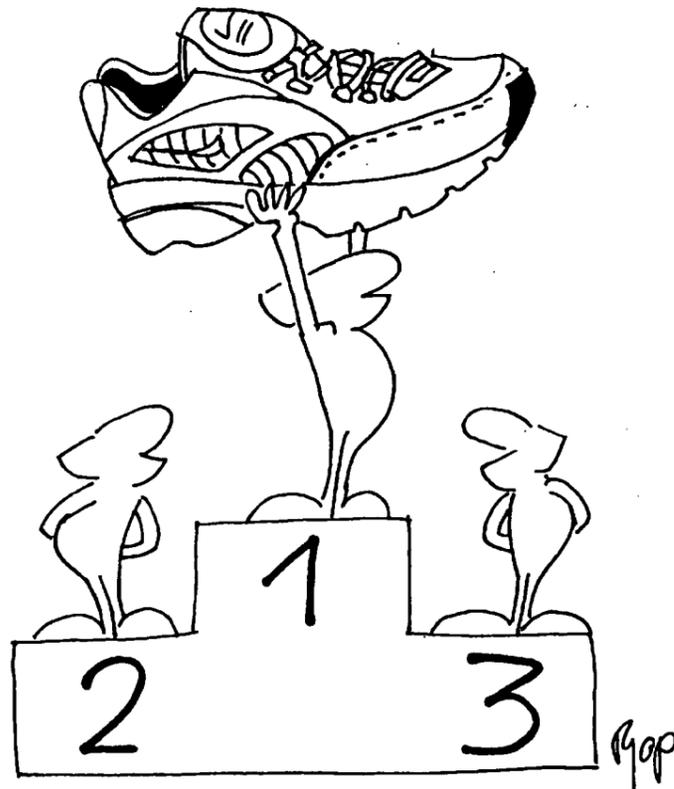
Les Jeux Olympiques 2004 valent de l'or, en premier lieu, pour les sportifs. «Mais si l'exploitation des travailleurs était une discipline olympique, les entreprises sportives seraient sans doute les vainqueurs.»

Avec ce message direct et dans une certaine mesure provocateur, l'Union syndicale suisse (USS), la Déclaration de Berne (DB) et la campagne *Clean Clothes*, lancent toutes ensemble une nouvelle initiative publique, à l'occasion des Jeux olympiques qui commenceront en Grèce en août. Elles appellent les transnationales de vêtements et chaussures de sport à respecter les normes essentielles de dignité du travail, systématiquement violées.

Leur principal objectif: interpellier les grandes marques (Puma, Adidas, Reebok, Nike, Umbro, Kappa, etc.), le Comité olympique international, de même que son homologue suisse, ainsi que les autorités, les sportifs et le public en général afin que l'«esprit olympique inspire aussi les fabriques de vêtements de sport».

Arguments pour le jeu «propre»

Lancée dans 43 pays, la campagne a eu déjà des résultats positifs. Le but est de faire pression sur le mouvement olympique dans une conjoncture propice, puisque tout le monde parlera de sport. Les préoccupations des



promoteurs de la campagne se comprennent aisément: tandis qu'une travailleuse de 22 ans gagne 25 centimes (CHF) par heure dans une entreprise de textile thaïlandaise, le footballeur anglais David Beckham a un contrat à vie avec Adidas pour 161 millions de dollars contre 38 millions pour la tennismen américaine Venus Williams en contrat pour cinq ans avec Reebok. «Dans le monde, les dépenses

en chaussures de sport se chiffrent chaque année à 17 milliards de dollars, celles en vêtements de sport à 41. La concentration est considérable: 15 entreprises réalisent 90% du bénéfice dans les ventes de chaussures dont 60% seulement par Nike, Reebok et Adidas», indique Stefan Indermühle de la DB. Pour sa part, Jean-Claude Prince, secrétaire central de l'USS, souligne que «le plus préoccupant est que ce mouvement de

globalisation et de concentration se fait à partir de salaires misérables, de journées interminables et dans l'irrespect des droits humains et syndicaux des travailleurs». Il se base pour cela sur un rapport récent sur la violation des droits syndicaux, fruit d'entretiens avec 186 ouvriers, neuf directeurs et propriétaires d'entreprise ainsi que dix représentants de marques de sport. Tout cela dans six pays: la Bulgarie, la Chine, la Thaïlande, l'Indonésie, le Cambodge et la Turquie.

«Il est fondamental de porter ce message à tout le monde, à l'intérieur des syndicats, à nos médias. Informer et discuter», explique Jean-Claude Prince. Ce dernier n'écarte pas dans le futur la possibilité d'«appeler à boycotter l'achat des produits de ces entreprises qui ne respectent pas la dignité dans la production et à encourager les autres à s'engager dans le «jeu propre»».

La campagne «exige du mouvement olympique qu'il oblige l'industrie des vêtements de sport à respecter les droits des ouvriers et ouvrières». Elle définit un plan d'action destiné aussi aux gouvernements, qui devraient s'assurer que les conditions de production respectent les normes définies par l'Organisation internationale du travail.■

Sergio Ferrari
Service de presse
E-CHANGER

Traduction Jonas Pasquier

Service civil, garde-à-vous!

La création du service civil propulsait enfin la Suisse hors de l'âge des casernes et des rapports annuels d'Amnesty International. Une réforme risquée de mettre en péril ce service utile à bien des associations.

Depuis 1996, plus de 10 000 jeunes ont choisi, en accord avec leur conscience, cette forme de service à la communauté. Mais au-delà des chiffres, le succès éclatant du service civil se mesure à la satisfaction unanime des établissements d'affectation et des civilistes: son cadre souple et ouvert a permis d'établir le lien

entre la soif d'engagement de ces jeunes et le besoin en personnes motivées des organisations d'utilité publique.

Réforme «moderne»

Malheureusement, le rêve était trop beau: de profondes modifications législatives viennent aujourd'hui en sacrifier la diversité. Alors que la généralisation des programmes prioritaires permettra à l'administration de concentrer les affectations dans des domaines qu'elle aura elle-même identifiés, une taxe à la Confédération vient pénaliser l'utilisation des civilistes. Cette réforme répond ainsi aux impératifs d'une gestion «moderne» de l'Etat: doté d'une couverture financière

autonome maximale, l'administration pourra vendre une image de marque plus unifiée et mieux identifiable du service civil auprès du grand public.

Trop coûteux pour être utiles

Sur le terrain, les conséquences seront dramatiques: du fait des coûts supplémentaires, les établissements arrêteront d'engager des civilistes ou alors en réduiront considérablement le nombre, puisqu'il faudra désormais garantir la «rentabilité» de l'investissement par des profils plus professionnels. Pour les civilistes, c'est un espace de compréhension qui se ferme: mis

en forte concurrence les uns les autres, il leur sera difficile de trouver des affectations qui leur corresponde et les motive. Elles perdront alors leur dimension d'intense expérience de vie librement choisie. Dans son délire dirigiste et technocrate, la Confédération s'érige donc en censeur d'humanité: aurait-elle oublié qu'il s'agit précisément des jeunes qui ont refusé de faire marcher leur conscience au pas?■

Jérôme Strobel

Pour des informations supplémentaires, vous pouvez contacter la Permanence Service Civil au 022 328 24 54 ou jerome.strobel@eip.ch.

Initiative pour la paix: deuxième rencontre à Genève

Difficultés et axes d'action

Lors de la création du réseau, en avril 2003, une structure souple avait été adoptée à l'unanimité afin de laisser place à l'émergence d'initiatives individuelles en lien avec la réalité des différents pays. Les projets initiés pouvant, le cas échéant, servir de modèle pour les protagonistes des autres régions. La difficulté de maintenir des contacts réguliers entre les membres du réseau à cause notamment de l'éloignement géographique – l'essentiel des échanges se fait par le biais du courrier électronique – et des nombreux engagements professionnels respectifs a été mise en avant. La rencontre a permis de recadrer les objectifs du réseau autour d'axes stratégiques et de redéfinir les interventions à mener pour que le réseau devienne un véritable outil d'actions pour la promotion de la paix.

Comment toucher la diaspora?

Le premier axe consiste dans la mise en place d'une unité d'information visant à faire connaître les initiatives positives de chaque région auprès des communautés locales et de la diaspora. L'intensification des contacts entre la région des Grands Lacs et les communautés de la diaspora est apparue comme un point primordial afin de restaurer le dialogue, de favoriser l'établissement de liens particuliers et d'établir des partenariats d'échange. L'expérience menée par l'association *Imbuto*² (sème), qui a permis à une quinzaine jeunes de 16 à 25 ans de la diaspora rwandaise vivant en Allemagne d'effectuer un premier voyage dans leur pays d'origine, a été perçue comme un modèle dont le réseau pourrait s'inspirer pour nouer des contacts plus étroits avec la jeune génération vivant à l'étranger. Ce voyage a permis à ces jeunes de repenser différemment leur identité, de se construire une image de leur pays d'origine indépendante de la vision transmise par leurs parents, qu'ils soient naturels ou adoptifs. Sur l'initiative du réseau, deux participants du projet se sont rendus en Suisse pour partager leur expérience avec les jeunes de la diaspora genevoise originaires de la région des Grands Lacs. Le but étant de «d'encourager ces jeunes à entreprendre une initiative analogue.

Durant la semaine de Pentecôte, les personnes ressources des différentes sous-régions de l'Initiative de Genève pour la paix dans la région des Grands Lacs se sont réunies à Genève pour un bilan intermédiaire: Françoise Kayigamba pour le Rwanda, Béatrice Ntahe pour le Burundi, Joseph Sanane pour le Nord Kivu et René Sibomana pour la diaspora. Le but de cette rencontre était de faire le point sur les expériences de cette première année d'existence du réseau et de discuter des avancées et des difficultés rencontrées dans sa mise en œuvre.

Cette deuxième réunion a également permis d'affiner la formulation des grands axes stratégiques autour desquels le réseau va fonctionner dans les années à venir. Des violences faites aux femmes à la lutte contre le VIH/sida, en passant par la promotion de l'intégrations économique, chacun des axes retenus présente des guides de travail pour œuvrer dans la promotion et le maintien de la paix de la région des Grands Lacs. De retour chez eux, les délégués régionaux rendront compte de ces champs d'action à leurs partenaires restés au pays afin de les enrichir des différents apports et d'en discuter la faisabilité. La prochaine rencontre complète du réseau est prévue en décembre 2004 pour valider et agencer les axes d'actions prioritaires et démarrer des actions sur le terrain.

La paix en question

Les délégués ont profité de leur séjour pour participer au week-end annuel des membres d'EIRENE à Charmey. Un moment de partage nourri d'une réflexion autour de la notion de la paix. Le sens à donner à la paix; la relation entre paix et développement; le rôle de la diaspora dans le maintien de la paix; la place de la femme dans le développement de la paix, tels sont les lignes évoquées lors de quatre ateliers animés par les délégués. Une interrogation majeure a guidé les participants: faut-il affirmer «pas de paix sans développement» ou «pas de développement sans paix»?

L'idée d'élargir cette expérience à d'autres pays de la région est née lorsque deux membres du réseau se sont rendus en Allemagne pour participer à une réunion préparatoire du voyage chaqué par *Imbuto*.

Intégration économique comme moteur de paix

Les échanges économiques entre le Burundi, le Congo RDC et le Rwanda ont toujours été importants. Dans les années 80, des accords sur la libre circulation des biens et des personnes avaient été élaborés donnant naissance à une véritable communauté économique des États de la région. Des institutions communes aux trois régions, comme une banque et une compagnie hydroélectrique, avaient vu le jour. Depuis les conflits, les accords n'existent plus que sur le papier et les mécanismes destinés à rentabiliser cette communauté sont tombés aux oubliettes. Le réseau estime important de redémarrer une telle dynamique communautaire, en faisant pression sur les gouvernements pour réactualiser la réglementation de ces échanges économiques, lesquels continuent par ailleurs à exister mais sans aucune mesure d'accompagnement ou de facilitations. Promouvoir l'intégration économique de façon ordonnée et harmonieuse serait ainsi perçue comme valeur positive d'échanges interculturels servant l'intérêt de tous.

Violence au féminin et VIH/sida

La violence faite aux femmes dans la région des Grands Lacs est une réalité souvent niée ou minimalisée par les membres des communautés concernées. Dans un axe d'action, les délégués ont évoqué le recours à des «pairs conseillers», sur le modèle déjà avéré dans la sensibilisation au VIH/sida. Il s'agit de choisir parmi une catégorie de la population (jeunes, femmes, leaders) des individus qui bénéficieront d'une préparation et d'outils didactiques pour faire un travail de mobilisation et de sensibilisation dans leurs communautés d'origine sur les questions des droits de la femme et du respect de son intégrité.

En touchant principalement la tranche active de la population, le VIH/sida est un frein énorme

au développement. Des actions conjointes à mener au niveau du Burundi, du Congo RDC et du Rwanda ont été débattues. Les régions frontalières, souvent négligées par les programmes d'action gouvernementaux, sont un point particulièrement stratégique pour des campagnes de sensibilisation, les échanges et flux de populations y étant des plus importants. L'éventualité d'une production locale de rétroviraux ainsi que les critères légaux et techniques à remplir ont également été discutés lors d'une visite auprès de MSF-Suisse.

Sceller la solidarité

Il s'agira aussi pour le réseau de mener des actions ponctuelles afin de sceller la solidarité entre ses membres et d'afficher la volonté de paix par le soutien à des actions locales. Une action pilote sera l'appui à un programme de réintégration de jeunes dans le système éducatif classique, à destination d'enfants qui ont vu leur scolarité interrompue à cause des conflits. L'idée étant que tant les petits projets locaux que les projets de grande envergure peuvent servir de modèle dans une action commune en faveur de la paix.

Au final de cette semaine d'échanges et de travail, les délégués ont eu la satisfaction de constater que leur entente sur les différents projets envisagés s'est retrouvée confirmée depuis avril 2003. Reste la difficulté pratique de fonctionner en tant que réseau au sein d'une structure aussi éclatée. La coordination gardera un rôle dans l'animation et la circulation de l'information, tandis qu'il sera désormais de la responsabilité de chacun des partenaires locaux de faire vivre l'initiative dans le but de compter plus sur les individualités que sur la structure.■

Martyna Olivet

¹ Voir COTMEC-Info n° 250 sur la mise en place de ce réseau.

² Cette association œuvre dans la lutte contre le racisme et la question de définition de son identité lorsque l'on vit dans une culture totalement différente, parfois depuis sa naissance.

Livre Travail forcé façon helvétique

Ce petit opuscule d'une cinquantaine de pages, édité par le CETIM, mérite d'être largement diffusé et traduit, afin d'atteindre tous celles et ceux qui, en Suisse, écrivent au quotidien la *petite chronique de l'esclavage ordinaire*. Qu'ils soient restaurateurs, agriculteurs, diplomates, vigneron, ou simplement parents, propriétaires ou même locataires, nombreux sont les gens qui bénéficient du travail d'une personne qui, elle, ne bénéficie d'aucune couverture sociale liée à son emploi.

Le travail de recherche de Philippe Sauvvin met à jour neuf différentes pratiques qui ont cours dans notre pays. Cela va du personnel travaillant auprès des ménages, aux personnes au chômage contraintes par la loi d'accepter un travail non choisi, en passant par les requérant-e-s d'asile contraint-e-s d'exécuter des travaux «d'utilité publique» et autres titulaires d'un permis de

séjour dont les conditions d'emploi sont assimilables au travail forcé.

Cette publication, bien documentée, illustre par des exemples concrets ce qu'est la *délocalisation sur place*: ces conditions qui permettent de disposer ici-même d'une main d'œuvre flexible et bon marché. Cette «nouvelle traite» est, dans les faits, largement cautionnée par l'économie et le politique qui, tout en faisant les meilleures déclarations la main sur le cœur, gardent les pieds dans la boue en créant des zones de non-droit qui rejettent dans l'illégalité des catégories entières de travailleuses et travailleurs, pour le plus grand bénéfice du pays «d'accueil».

Bienvenue en Suisse!■

Roland Pasquier

Commandes:
CETIM 022 731 59 63

Lutte anti-racisme récompensée

Le 16 juin dernier, Baldwin Sjollema, premier directeur du Programme lutte contre le racisme (PLR) du Conseil œcuménique des Eglises (COE) a reçu l'Ordre Oliver Tambo. Cette distinction, la plus haute qui soit décernée en Afrique du Sud, récompense les nombreuses années que le sociologue néerlandais a consacrées en faveur du mouvement de libération sud-africain et à la lutte contre l'apartheid. Une occasion, pour le gouvernement sud-africain, de montrer qu'il reconnaît officiellement les efforts accomplis par le PLR en Afrique Australe depuis la création du Programme en 1969.

L'engagement de Baldwin Sjollema répond aussi de manière positive à la question de savoir si les Eglises doivent se préoccuper des questions économiques et politiques. Dans le cas de l'apartheid, comme dans tous les autres cas d'atteinte grave aux droits humains, l'Eglise doit s'engager. «S'il y a une chose que j'ai comprise, a confirmé un jour M. Sjollema, c'est que l'Évangile concerne la libération des êtres humains.» M. Sjollema étant aussi un fidèle lecteur du *COTMEC-Info*, c'est avec un plaisir doublé que nous lui disons bravo!■

Nicole Kunz

Paradis fiscal = Enfer social Tous dans la rue avec ATTAC!

La bataille est loin d'être gagnée, nous le savons, mais c'est seulement en continuant à nous mobiliser que les idées pourront se concrétiser. Pour nous le rappeler, ATTAC France et ATTAC Suisse se sont coordonnés pour organiser une journée d'action, le 9 octobre prochain, à laquelle tous les militantEs sont cordialement invitéEs à faire entendre la voix de la dissidence contre le système anti-social de l'évasion fiscale.

Rappelons-le, il existe 60 à 90 territoires où les législations fiscales sont laxistes voire inexistantes: de Monaco au Luxembourg, en passant par les Iles Caïmans, Jersey, et bien sûr la Suisse qui se trouve en bonne place dans cette constellation... Véritables «usines de retraitement», ces paradis fiscaux tiennent un rôle central dans le blanchiment de l'argent noir ou gris, issu de la délinquance financière et/ou fiscale: drogue, proxénétisme, vente d'armes, vol, contrebande. On parle d'environ 1000 milliards de dollars d'argent sale qui circulent dans ces zones «sans droit» en échappant ainsi à tout contrôle.

Mais il s'agit aussi d'évasion fiscale qui, on le sait, n'est pas considérée comme un délit en Suisse. Or, frauder l'impôt peut s'analyser comme une tricherie par rap-

Livre COTMEC Regards et Egards

Depuis qu'André Fol lui a remis la «plume-flambeau», Guy Musy a pris l'engagement de nourrir spirituellement notre COTMEC-Info de ses Billets évangéliques. Un recueil de ces petits textes empreints d'humour vient de paraître sous l'égide de la COTMEC. Une façon originale de revisiter l'actualité suisse ou étrangère de ces dernières années à travers le regard de l'espérance, du respect pour l'autre et de la mise en garde face à l'exclusion.■

Nicole Kunz

Ce petit recueil est
disponible à la COTMEC.
Pour le commander:
022 708 00 78 ou
cotmec@worldcom.ch

Changeement d'Adresse
16, Bd. du Pont-d'Arve
CH-1205 Genève

JAB
1200 Genève 2

COTMEC

Commission Tiers Monde
de l'Eglise catholique
16, Bd. du Pont-d'Arve
CH-1205 GENEVE
Tél : +41 22 708 00 78
Fax: +41 22 708 00 79
E-mail:
cotmec@worldcom.ch
Web:
www.cath.ch/cotmec
CCP: 12-21551-1

COTMEC-INFO est Mensuel

Abonnement: Frs 20.- /an
Rédactrice Responsable:
Nicole Kunz
Imprimerie: Fornara / GE

AVIS AUX ABONNES
Grâce à vous notre bulletin s'auto-finance chaque année, ce qui est un atout indispensable pour notre travail. Nous pouvons maintenir un abonnement à un prix accessible à tous si nous augmentons le nombre de nos abonnées. Merci donc de FAIRE CONNAÎTRE COTMEC-INFO autour de vous. Nous l'envoyons gratuitement à des correspondants dans des pays du Sud grâce aux dons supplémentaires. Grand MERCI à ceux qui soutiennent ainsi ces échanges. Les personnes qui ont reçu un abonnement en cadeau de la part de leurs connaissances ou qui auraient des difficultés financières ne sont pas concernées par les frais d'abonnement.

Samedi 9 octobre, rue de la Monnaie (en face de la fontaine de Belair) dès 11h. Théâtre de rue avec «blanchiment d'argent»



Afrique du Sud:
A quand
les réparations?

commission tiers monde
de l'Eglise catholique

Billet évangélique

Une... deux... trois hirondelles!

Enfin, quelques nouvelles qui font plaisir, mais sans doute à rebours du «bon sens»! Je les glane dans mon Quotidien préféré.

La première concerne un religieux, Raphaël Deillon, provincial suisse de la Société des Missionnaires d'Afrique (Pères Blancs). Un tribunal de Fribourg vient de l'acquitter, avec les félicitations du Juge. Le P. Deillon était accusé d'avoir enfreint la loi fédérale sur le séjour et l'établissement des étrangers. Il avait hébergé dans sa communauté une famille de requérants contraints à quitter le pays. «Peut-être, aurais-je fait la même chose!», a reconnu le juge à la fin de ce procès qui, j'espère, fera jurisprudence.

L'autre bonne nouvelle, encore plus surréaliste. A Lausanne, lors d'un contrôle de routine, des policiers arrêtent un «sans-papier» employé au noir, si on ose dire, dans un des hôtels les plus luxueux de la place. Plutôt que lui passer les menottes et le conduire aux frontières, nos «gardiens de la paix» – vraiment ils méritent ce nom! – l'aident à légaliser sa situation et même à lui obtenir un permis de conduire. Seul point d'ombre dans cette histoire: l'établissement qui l'exploitait sans vergogne le jette à la rue comme une vieille chaussette ou une épiluchure d'orange. Peut-être, notre homme trouvera-t-il meilleur emploi dans la police vaudoise?

Une hirondelle ne fait pas le printemps, d'accord. Mais deux? Et trois... ou même quatre? Faut-il rêver ou rire de ma naïveté?■

Guy Musy

Edito

Votations du 26 septembre: oui à une Suisse plus solidaire!

Les quatre objets soumis au peuple suisse le 26 septembre prochain ont ceci de commun qu'ils touchent tous à des catégories fragilisées de la population.

● Les femmes et les enfants d'abord. Le versement, pendant 14 semaines après la naissance, d'une allocation de maternité se montant à 80% du salaire des travailleuses permettrait de pallier les graves lacunes de l'actuelle législation fédérale. Aujourd'hui, les femmes sont interdites de travail durant les huit semaines suivant l'accouchement, mais leur salaire n'est garanti que trois semaines! Bien sûr, certaines bénéficient de conventions collectives ou de législations cantonales améliorant ces conditions, mais elles restent minoritaires. L'acceptation de ce projet irait enfin dans le sens du mandat constitutionnel donné à la Confédération en 1945 (!), tout en reconnaissant la nécessité pour la femme de se remettre des couches, le besoin du nouveau-né d'une présence aimante et l'indispensable contribution des mères à l'économie. Et puis qu'on parle économie, le présent projet, intégralement financé par une allocation de gain largement bénéficiaire, prévoit une meilleure répartition des charges (les branches employant beaucoup de femmes supportant actuellement l'essentiel des coûts de la maternité) et permettrait aux travailleuses de bénéficier d'un système qu'elles contribuent à financer depuis 1953 et qui, pour l'heure, ne profite qu'aux hommes (que le projet n'oublie du reste pas, puisqu'il s'agit aussi d'augmenter l'allocation aux personnes servant dans l'armée, la protection ou le service civil). Ce projet reste bien modeste: femmes au foyer et mères adoptives en sont tenues à l'écart, et un congé de 14 semaines équivaut au minimum prévu par les directives de l'Union Européenne. Mais mieux vaut peu que rien du tout: la Coordination de la Consultation œcuménique pour l'avenir social et économique de la Suisse nous rappelle que l'instauration d'un congé maternité payé s'inscrit dans une politique familiale qui est une «tâche sociale au sens complet du terme: toute la société doit y œuvrer».¹

● Les étrangers, ensuite, ceux du moins qui n'ont d'étranger que le passeport, puisqu'il s'agit de faciliter la naturalisation des jeunes de la deuxième génération d'immigrés et d'accorder la nationalité suisse à la troisième génération. Comme pour la maternité, on vise à harmoniser des pratiques cantonales diverses, qui donnent lieu dans certains cas à des procédures fort longues et coûteuses. Il s'agit aussi et surtout d'encourager l'intégration de ces jeunes, dont la Suisse a, par ailleurs, beaucoup à gagner sur les plans économique, social, culturel et démographique. Là encore, le changement reste prudent, mais marque néanmoins un pas vers la reconnaissance de celles et ceux venus d'ailleurs.

● Enfin, l'initiative visant à maintenir un service postal universel à travers un réseau d'offices de postes réparti sur tout le territoire et subventionné par la Confédération défend les intérêts de toutes les personnes à mobilité réduite (personnes âgées, handicapées, parents d'enfants en bas âge...).

On le voit, dire quatre fois oui le 26 septembre revient sans nul doute à reconnaître la valeur de personnes trop souvent exclues; à consacrer et encourager l'apport précieux des femmes et des étrangers à notre société et notre économie; bref, à dire oui à une Suisse moderne et solidaire, ouverte à l'autre et au changement.■

Marie Pasquier

¹ Consultation œcuménique pour l'avenir social et économique de la Suisse, *L'Avenir ensemble*, p.32.

Entre le Venezuela et le Pays du rien

Etrange dictateur que ce Hugo Chavez, masochiste et suicidaire qui a créé une constitution donnant la possibilité au peuple de le jeter et qui a pris le risque que soit lancé un référendum pour sa révocation. Voilà ce qui vient de se produire pour la première fois dans l'histoire du Venezuela. Le président n'a pas été désavoué et a gagné les élections pour la huitième fois en cinq ans, cela avec une transparence qu'aurait bien souhaité ce cher Bush pour un jour de fête.

Obéissant à sa propre Constitution, Chavez a accepté le référendum demandé par l'opposition et remis sa charge de président au sort des urnes: «Décidez vous-mêmes». Jusqu'à présent, les présidents interrompaient leur mandat uniquement en cas de décès, de coup d'état, face à la pression populaire, ou suite à une décision du parlement. Le référendum a inauguré une forme inédite de démocratie directe. Un événement extraordinaire: combien de présidents, peu importe

le pays, accepteraient de jouer le jeu et combien seraient réélus? Ce tyran, inventé par les grands médias de communication, ce terrible démon, vient de donner une énorme injection de vitamines à la démocratie, qui, en Amérique – et pas seulement en Amérique –, s'affaiblit et perd son énergie.

Un mois auparavant, Carlos Andres Perez, ange de Dieu, démocrate adoré des grands médias de communication, annonçait au quatre vents un coup d'Etat. De manière directe, il affirmait que seule la «voie violente» était possible au Venezuela. Il méprisait le référendum stipulant qu'«il n'appartient pas à l'idiosyncrasie latino-américaine». L'idiosyncrasie latino-américaine, qui sait, notre précieux héritage: le peuple sourd-muet. Jusqu'à peu d'années en arrière, les Vénézuéliens s'en allaient à la plage au moment des élections. Le vote n'était et n'est pas obligatoire. Mais le pays est passé d'une apathie totale à un total enthousiasme. Un torrent d'électeurs, des queues énormes attendant de pied ferme au soleil, durant des heures et des heures, a fait débordé toutes les structures mises en places pour les votations. La tourmente démocratique rendit difficile l'utilisa-

tion des dernières technologies mises en place pour éviter les fraudes; dans ce pays les morts ont la mauvaise habitude de voter et où certains bon vivant votent à plusieurs reprises à chaque élection. Qui sait? Peut-être parce qu'ils sont victimes de la maladie de Parkinson.

Au Pays du rien

«Ici, il n'y pas de liberté d'expression!» clamaient avec une liberté d'expression absolue l'écran de télévision, les ondes des radios et les pages des quotidiens. Chavez n'a jamais fermé une seule de ces bouches qui quotidiennement crachaient des injures et des mensonges. Impunément, se déclencha la guerre chimique destinée à envenimer l'opinion publique. L'unique chaîne de télévision qui a été fermée au Venezuela, le Canal 8, ne le fut pas par Chavez, mais par ceux qui lui usurpèrent sa présidence durant les quelques jours de l'éphémère coup d'état d'avril 2002.

Et quand Chavez sortit de prison et récupéra ses fonctions, porté par une multitude, les grands médias vénézuéliens ne s'en souciaient guère, préférant passer toute la journée des dessins animés de Tom et Jerry.

Cette télévision mérita le prix que décerna le roi d'Espagne au meilleur journaliste. Le roi récompensa un documentaire sur ces jours troubles d'avril. Le documentaire était une arnaque. Il montrait les sauvages partisans de Chavez se précipitant contre une pauvre et innocente manifestation d'opposants désarmés. Cette manifestation n'a jamais existé. Cela fut prouvé par la suite de manière irréfutable. Pourtant, ce détail, n'a pas eu d'importance. Le prix ne fut pas retiré.

Pas plus tard que hier, dans la Venezuela saoudienne, paradis du pétrole, le recensement dénombra de manière officielle, un million et demi d'analphabète et cinq millions de Vénézuéliens sans papiers d'identité et sans droits civiques. Ceux-ci et beaucoup d'autres ne sont pas disposés à retourner au «Pays du rien», le pays où habitent les «personnes». Ils ont conquis leur pays et, tout étranger qu'il est, ce référendum a prouvé, une fois encore, que c'est là-bas qu'ils demeurent.■

Eduardo Galeano
Traduction de Serge Ducrocq

Texte tiré de Pagina 12

Inde

Quand la terre devient convoitise

Que ce soit au Brésil, au Zimbabwe ou en Inde, l'accès à la terre des petits paysans et des populations autochtones est un enjeu récurrent, source de conflits et de domination. La réforme agraire, qu'on l'utilise comme argument électoral ou qu'on l'ignore dans les programmes, n'empêche pas la paupérisation de ceux pour qui un lopin de terre est synonyme de survie. Rencontre avec un mouvement social apolitique qui se bat pour l'accès à la terre des franges les plus démunies de la société indienne.

Un cortège coloré réunissant des milliers de paysans sans terre, d'Adivasis (populations autochtones), de dalits (intouchables) et nombre de femmes chemine de village en village pour revendiquer

leur droit à des ressources naturelles indispensables telles que l'eau et la terre. Ces marches pacifiques d'inspiration ghandienne, effectuées sur des centaines de kilomètres des mois durant, sont le moyen d'expression pour lequel a opté le mouvement social Ekta Parishad (Alliance solidaire) pour faire pression sur le gouvernement tout en attirant l'attention des médias sur le sort de ceux dont la survie dépend étroitement de la possibilité de cultiver un lopin de terre.

Tigre inhumain

En Inde, 70% de la population vit de l'agriculture alors que 43% des Indiens ne possèdent pas de terre. Une situation intolérable que le gouvernement, plus enclin à attribuer des parcelles à des entreprises minières et agroalimentaires qu'à réaliser la réforme agraire pourtant inscrite dans sa Constitution, perpétue aux dépens des populations les plus fragiles. Une politique d'intérêts qui mène à de vraies aberrations comme le projet Tigre, soutenu par la Banque mondiale.

Dans la région forestière de l'Etat d'Orissa, il est prévu de créer une réserve naturelle pour les tigres, avec un complexe d'écotourisme à la clé, en excluant de leur habitat naturel des milliers d'Adivasis chassés pour protéger une faune avec laquelle ils ont toujours cohabité en harmonie. Nul doute qu'en l'absence d'alternative, ces populations iront grossir les rangs des bidonvilles en quête de gagne-pain. Dans le même sens, on peut mentionner les tentatives d'abroger la loi indienne qui interdit de vendre des parcelles appartenant aux populations autochtones...

Cap sur 2007

Lors de son passage à Genève, Rajagopal le coordinateur national d'Ekta Parishad, a longuement présenté les divers facettes de ce mouvement issu de la base qui rallie un nombre impressionnant d'adhérents. Tout en appelant à la solidarité internationale si cruciale pour faire pression sur le gouvernement, il donne rendez-vous pour la prochaine longue marche de 300 ki-

lomètres qui débutera le 2 octobre 2007 et rassemblera au moins 25000 participants. «Il est facile de faire des promesses quand on est dans l'opposition, après trois ans au pouvoir; il sera temps pour le nouveau gouvernement de faire face au peuple», commente Rajagopal. La campagne portera le nom évocateur de *do or die*, «agis ou meurt» car «si les paysans sans-terre doivent mourir de faim, autant qu'ils le fassent au vu et au su des dirigeants».■

Martyna Olivet

Pour en savoir plus et manifester votre soutien à travers des mails au gouvernement indien: www.ekta-parishad.org

La campagne pour le droit à la terre dans l'Etat d'Orissa est soutenue, en Suisse, par Solidfond CP 80-7761-7

Afrique du Sud: A quand les réparations?

L'héritage de l'apartheid

«En juin 1986, mon mari, Harold Sefolo, a disparu. Nous avions à cette époque six enfants, dont un de cinq ans. Mon mari avait un petit supermarché à Pretoria.» Le public s'est tu dans la salle Gandhi de la Maison des Associations de Genève. Dans ce silence respectueux, seule la voix douce et calme de Mme Elizabeth Sefolo continue à raconter, avec des phrases simples, pénétrantes de dignité et de courage, l'histoire de son mari, enlevé par la police sud-africaine pendant la période de l'apartheid. «Le jeudi après-midi, poursuit-elle, une dame a appelé, demandant où était mon mari. Je lui ai répondu qu'il s'était rendu à une réunion. Un peu plus tard, Mme Makupe m'a téléphoné – c'est la femme d'un partenaire en affaires de mon mari – pour me dire que son mari aussi avait disparu. Nous nous sommes rendues à la police près du supermarché et ils ont dit qu'ils enquêteraient. Quelques jours plus tard, ils nous ont dit que nos maris étaient introuvables. Nous sommes alors allées voir les autorités locales. On nous a répondu la même chose.»

Vérités enterrées

Il aura fallu que cette mère de six enfants en bas âge attende le 19 janvier 1996 pour qu'un article publié dans le journal *City Press Sunday* révèle enfin cette fameuse vérité. Une vérité qui fait si mal à écouter, d'autant plus que, derrière la voix de Mme Sefolo il nous semble entendre des millions d'autres voix qui résonnent de la même souffrance d'avoir perdu un être cher sans avoir jamais pu l'enterrer dignement, d'avoir subi des arrestations arbitraires, le viol, la torture, la mort. «Quand l'article a paru dans la presse, mon beau-fils m'a dit qu'il fallait nous adresser à une instance de droits humains pour dénoncer sa disparition. Deux mois plus tard, grâce au groupe Khulumani, nous étions entendus par la Commission Vérité et Réconciliation. Un mois après, une déclaration officielle a révélé enfin ce qui était arrivé. Je voudrais dire que mon mari était un homme fort. Devant ses yeux, deux de ses amis arrêtés avec lui, Jakson Maake et Andrew Makupe, ont été interrogés et battus à mort. Mon mari a été torturé. On lui a demandé de chanter l'hymne national en lui promettant de le libérer et ensuite on l'a tué. Les trois corps ont été attachés ensemble et

faits exploser dans un champ miné pour faire croire qu'ils étaient morts en plaçant des mines. Ils ont mis les restes dans un sac en plastique. Ils disent qu'ils ne se souviennent pas où ils ont caché les restes de mon mari.»

Le soutien aux victimes

Sa douleur, Elizabeth Sefolo l'a transformée en énergie à se battre ensemble avec d'autres victimes qui ont subi les violations institutionnalisées des droits humains sous le régime criminel de l'apartheid. Créé en 1995 en tant que filiale, dans un premier temps, du Centre d'études sur la violence et la réconciliation, le groupe de soutien aux victimes de l'apartheid Khulumani fonctionne de manière autonome depuis 1999. Il comprend près de 33 000 membres dans toute l'Afrique du Sud qui sont des victimes directes ou des familles des victimes. Khulumani, qui signifie «parles-en» en Zulu, a favorisé les entretiens des victimes avec la Commission Vérité et Réconciliation, en leur donnant enfin un espace pour s'exprimer. Khulumani prévoit des soutien psychologiques, socio-économiques, éducatifs. Mais Khulumani est aussi actif sur le plan des réparations, puisque depuis 1999 le groupe est membre de Jubilé Afrique du Sud et de la Campagne internationale pour le désendettement et les réparations en Afrique du Sud.

«Je suis membre de Khulumani. Nous nous retrouvons chaque mercredi pour prier, chanter et faire de la couture. Nous avons aussi une activité de théâtre. Nous montons une pièce en souvenir de notre protestation contre les factures d'électricité trop élevées. Ces factures étaient trop chères pour nous, mais les autorités s'en fichent des pauvres. C'était en mars 1988. Notre communauté s'était rassemblée pour protester. Un hélicoptère est arrivé et nous a donné une minute pour évacuer. Nous avons une autre pièce qui s'appelle The Bones are Still Calling (Les ossements appellent encore). Je fais partie des 87 membres de Khulumani qui demandent réparation pour avoir été victimes de viols, de tortures, de détention. Je fais partie des personnes qui ont perdu un être cher. Khulumani a besoin de votre soutien.»■

Nicole Kunz

Pour toute information complémentaire: www.apartheid-reparations.ch

des cas concrets, répertoriés, au nom de victimes clairement identifiées. Les prises de position du gouvernement sud-africain ont malheureusement contribué à entretenir la confusion entre ces diverses actions judiciaires.

Plus jamais ça

Charles Abrahams insiste sur le fait que la démarche de Khulumani ne cherche pas simplement à obtenir des réparations pour les victimes, mais aussi à faire évoluer le droit. Il s'agit d'éviter que ne se reproduisent impunément, à l'avenir, des complications semblables à celle qui a uni les entreprises accusées et le régime criminel de l'apartheid. A l'argument disant qu'il est difficile de prouver que l'argent octroyé par les banques accusées (dont le Credit Suisse Group et l'UBS) a été utilisé à des fins criminelles, Abrahams réplique que les banques pouvaient prévoir à quoi allait servir cet argent. Or, cette notion de «prévisibilité» devrait être suffisante pour que ces banques soient tenues pour responsables du soutien qu'elles ont apporté à l'apartheid. Contrairement à ce qu'elles affirment, il ne s'agissait pas seulement de «business as usual»: ces banques et entreprises ont choisi de commercer avec un Etat sous embargo international et commettant un crime contre l'humanité (l'apartheid ayant été défini comme tel par l'ONU en 1974 déjà). Certains considèrent qu'une entreprise n'est pas un acteur moral, et que sa seule responsabilité est d'augmenter son profit.

Fin de l'impunité

Mais pour Charles Abrahams, la démarche de Khulumani lance justement un défi à cette vision des choses. Il se pose la question de savoir s'il n'existe pas de normes qui se placent au-dessus de cette loi du profit. Pour nourrir cette réflexion, le groupe d'entraide Khulumani et ses représentants légaux veulent faire comprendre ce qu'implique le fait d'être une victime. «Il est vrai qu'aucune somme d'argent ne pourra jamais remplacer un être disparu», constate Abrahams. C'est pourquoi, la réparation commence d'abord par la reconnaissance des horreurs qu'ils ont subies.» Et ils n'ont que trop attendu. n

Florence Gerber,
Déclaration de Berne

Invités par la branche suisse de la Campagne internationale pour le désendettement et des réparations en Afrique du Sud, l'avocat sud-africain Charles Abrahams et Elizabeth Sefolo, membre du groupe Khulumani ont eu la possibilité de s'exprimer le 6 septembre dernier lors d'une conférence publique organisée par la COTMEC et la Déclaration de Berne. Une occasion de préciser le contexte de cette plainte en mettant aussi en évidence le point de vue des victimes.

Charles Abrahams est l'avocat sud-africain qui, avec son homologue étasunien Michael Hausfeld, a déposé aux Etats-Unis une plainte au nom de Khulumani. Cela s'est fait dans le cadre d'une loi propre aux Etats-Unis, l'*Alien Tort Claims Act* (ATCA), qui permet aux victimes de graves violations de droits humains, quelle que soit leur nationalité et le lieu où ces crimes ont été perpétrés, de demander des réparations devant les tribunaux étasuniens. Seule condition: les accusés doivent avoir un lien avec les Etats-Unis (pour les entreprises, une filiale suffit). Cette loi avait été menacée par les milieux du business et certains gouvernements (Etats-Unis, Suisse, Grande-Bretagne, Australie), qui voulaient limiter drastiquement la portée de l'ATCA. Mais le 29 juin dernier, la Cour Suprême des Etats Unis a rendu un jugement qui confirme le champ d'application de l'ATCA tel que décrit ci-dessus. Cela représente un sérieux revers pour les opposants à cette loi, et un espoir pour la plainte de Khulumani.

Ceci n'est pas du Fagan!

Pourtant il reste un risque: que la plainte de Khulumani soit confondue avec d'autres poursuites engagées au nom de victimes de l'apartheid, notamment celles du médiatique avocat étasunien Ed Fagan. La plainte de ce dernier n'est pas solide juridiquement: la collectivité concernée n'y est pas définie précisément et la plainte reste axée sur des réparations globales pour les crimes de l'apartheid en général. La plainte de Khulumani, elle, se base sur

Ecologie et spiritualité

Le Forum Ecologie et Spiritualité, qui s'est tenu en Savoie début octobre, a réuni des femmes et des hommes de milieux politique, intellectuel et religieux pour mettre en commun leurs réflexions.

L'être humain a beaucoup perdu de sa proximité avec son environnement. Il s'adonne sans états d'âme au pillage des ressources. Il peut s'extraire momentanément en tout cas des équilibres naturels. Mais à quel prix?

Les changements climatiques, indépendamment de la dimension réelle de l'impact de l'être humain sur cette évolution, posent la question de sa propre survie sur la Terre, qui, elle, s'en remettra. L'empreinte écologique, le terme à la mode, désigne la quantité et la qualité des prélèvements d'une espèce vivante: pour les populations humaines, elle dépasse toute proportion.

Le principe de précaution nous prévient, comme le font les publicités pour l'alcool: consommez avec modération, tout abus est

dangereux pour la santé. La seule solution au vu de la redoutable responsabilité de ceux qui, comme nous, ont accès à la tour de contrôle (là où l'on tire les ficelles), si l'on veut vivre durablement, est d'actionner son intelligence en même temps que le principe de précaution. Mais aussi de ressentir à nouveau les vibrations premières redonnant à l'environnement self-service sa vraie dimension, pour atteindre un réenchantement du monde. A l'heure où la perception de limites à la viabilité de nos modes de vie et de catastrophes à venir force l'être humain à considérer l'environnement à sa juste valeur, la «conscience écocitoyenne prend appui sur le fait qu'il existe un rapport subtil entre les blessures sociales et humaines». Ce qu'on appelle «civisme écologique» développe une éthique qui part de l'individu, passe par le rapport à l'Autre, pour s'accomplir dans le développement durable. Bref cette personne parfaite qui marche dans nos pas adopte, selon ce forum, la «planète attitude»! ■

Philippe November

Concert en faveur d'Haïti

Dans le cadre du bicentenaire d'Haïti, le groupe vocal de Fribourg Choralia - qui fête ses 20 ans cette année - fait une tournée en Suisse pendant le mois de novembre (voir Agenda ci-contre) au profit des projets de l'Action de Carême en Haïti. A travers des chants traditionnels haïtiens et autres, Choralia nous propose une immersion dans ce pays secoué par les tourmentes politiques et, plus récemment, climatiques qui ont laissé ses habitants dans le deuil et la plus

grande indigence. L'un des membres de Choralia, Charles Ridore secrétaire romand d'Action de Carême, présentera son recueil de poèmes dont une partie porte sur son pays natal. Le livre sera présenté à l'occasion des concerts et sera dédié par l'auteur. Ces soirées se termineront dans la convivialité puisqu'un buffet haïtien est prévu pour savourer les délices des îles. ■

Nicole Kunz

Agenda

Le droit des Mapuche en Argentine. Conférence du MCI, Maison des associations à Genève, mercredi 10 novembre à 19h30.

Concert de Choralia en faveur d'Haïti
5 novembre: Temple de Fribourg à 20h;
6 novembre: l'église paroissiale catholique de Monthey à 18h;
7 novembre: Maison des Associations, rue des Savoises à Genève à 18h; 12 novembre: l'église paroissiale catholique de Saignelégier à 20h30; 21 novembre à l'église collégiale de Romont à 17h.
Information www.actiondecareme.ch et 021 617 88 81.

Festival Filmar en America latina. Genève du 9 au 28 novembre.
www.filmaramlat.ch

Coup de pouce

Dans cette édition du COTMEC-INFO, nous avons offert la possibilité à deux projets de se faire connaître auprès de nos lecteurs. Le premier concerne l'Initiative de paix dans la région des Grands Lacs que la COTMEC a largement contribué à soutenir et qui est presque prêt à voler de ses propres ailes. Le deuxième est l'association genevoise Genève Tiers-Monde avec laquelle la COTMEC a de nombreux contacts. En accord avec notre commission, nous vous les recommandons, tout en précisant qu'il s'agit bien d'une action ponctuelle de notre part. Une fois n'est pas coutume! ■

La rédaction

Françoise

Elle a été documentaliste, puis secrétaire à la COTMEC, durant une dizaine d'années, jusqu'en 1990. En réalité, elle a été bien plus que cela. Avec son accent du terroir, son fameux rire, sa gaité communicative, sa gentillesse, sa compétence et sa minutie, Françoise Lardèraz a été une collaboratrice précieuse pour André Fol, le responsable à l'époque. Et une amie pour nous tous, attentive à chacun. Comme auparavant à Caritas, elle était toujours disponible, faisant face aux multiples imprévus. Elle avait assumé la continuité du travail de la commission lors du congé sabbatique d'André et du passage du témoin à Dominique Froidevaux. Après nous avoir quittés, elle a été notamment aumônier de prison et enseignante à l'Atelier œcuménique de théologie. Elle s'était en effet lancée dans des études à Lyon et avait obtenu un doctorat en théologie, avec une thèse considérable sur René Leyvraz, journaliste chrétien de renom, rédacteur en chef du *Courrier* jusqu'au milieu des années soixante. Atteinte dans sa santé, Françoise est décédée au début de cet automne. Nous gardons d'elle un souvenir plein de reconnaissance et d'espérance. ■

Michel Bavarel

Livres

Vivre à Genève

Cette brochure éditée par le Collectif de soutien aux Sans-papiers en français, espagnol, portugais et anglais est un guide à travers les différentes institutions qui proposent des services pour les personnes sans statut légal.

A commander au CSSP, route des Acacias 25, 1227 Acacias, 022 301 63 33 (4.- + frais de port) ■

Regards et Egards

Depuis qu'André Fol lui a remis la «plume-flambeau», Guy Musy a pris l'engagement de nourrir spirituellement notre COTMEC-Info de ses Billets évangéliques. Un recueil de ces petits textes vient de paraître. ■

Nicole Kunz

Peut être commandé à la COTMEC (10.- + frais de port) au 022 708 00 78 ou cotmec@worldcom.ch

Changeement d'Adresse
16, Bd. du Pont-d'Arve
CH-1205 Genève

JAB
1200 Genève 2

COTMEC

Commission Tiers Monde de l'Eglise catholique
16, Bd. du Pont-d'Arve
CH-1205 GENEVE
Tél : +41 22 708 00 78
Fax: +41 22 708 00 79
E-mail: cotmec@worldcom.ch
Web: www.cath.ch/cotmec
CCP: 12-21551-1

COTMEC-INFO est Mensuel

Abonnement: Frs 20.- /an
Rédactrice Responsable: Nicole Kunz
Imprimerie: Fornara / GE

AVIS AUX ABONNES

Grâce à vous notre bulletin s'auto-finance chaque année, ce qui est un atout indispensable pour notre travail. Nous pouvons maintenir un abonnement à un prix accessible à tous si nous augmentons le nombre de nos abonnées. Merci donc de FAIRE CONNAITRE COTMEC-INFO autour de vous. Nous l'envoyons gratuitement à des correspondants dans des pays du Sud grâce aux dons supplémentaires. Grand MERCI à ceux qui soutiennent ainsi ces échanges. Les personnes qui ont reçu un abonnement en cadeau de la part de leurs connaissances ou qui auraient des difficultés financières ne sont pas concernées par les frais d'abonnement.

COTMEC
INFO

MINI DOSSIER
Les aveux de M. Merz

commission tiers monde
de l'Eglise catholique

Billet évangélique

Du pain et de l'eau!

Sous un soleil de plomb, nous étions une petite centaine de pèlerins à nous retrouver au «Cénacle» pour célébrer le «jeûne genevois». La manifestation ne manquait pas de paradoxes. On parlerait de nos jours d'amalgames. Notre Dame de Fatima aurait dû rassembler autour de sa statue, ramenée de la paroisse lusophone, toute la mosaïque des peuples qui cohabitent dans la ville de Calvin. La pauvre madone paraissait bien essulée. Même les chaises réservées à ses dévots portugais demeuraient tristement vides.

Entre deux chapelets, nous échangeons de sérieux propos sur la frénésie qui nous entraîne à consommer toujours davantage. Et pour donner corps à nos paroles, nous étions invités à réagir sur le champ. C'est ainsi qu'au moment du repas (?) de midi on ne nous servit qu'une tranche de pain bis et un verre d'eau relativement fraîche. Pas même une mince tranche de ce fameux gâteau aux pruneaux pourtant toléré ce jour-là par les calvinistes les plus austères. D'abord surpris par ces rigueurs peu coutumières, je finis par en admirer la pertinence. Mes «beaux discours» du matin prenaient subitement un petit air de vérité. De plus, je redécouvrais le goût du pain sec et la saveur de l'eau claire.

Nous avons déjà rêvé en Suisse d'un dimanche sans voitures. Et pourquoi pas une journée nationale au pain et à l'eau? Profit multiple à tout point de vue. Notre porte-monnaie et notre physique retrouveraient une forme éblouissante; nos discours deviendraient crédibles et plus vraie aussi notre solidarité avec ceux qui n'ont pas chaque jour un croûton de pain à se mettre sous la dent. ■

Guy Musy

Edito

La peur instrumentalisée

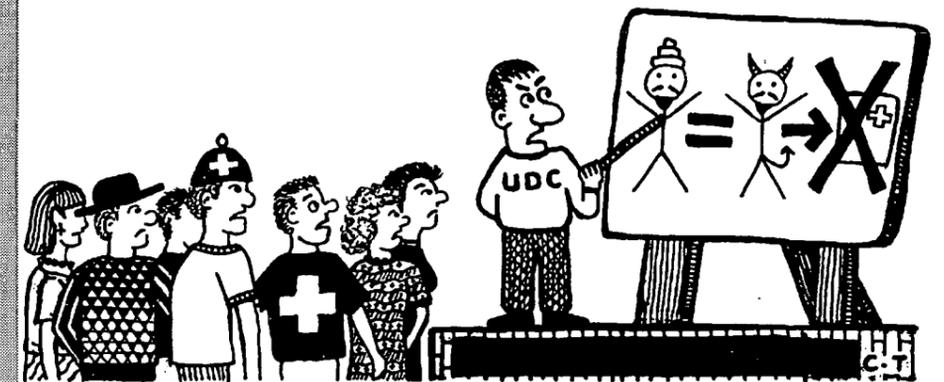
Pour tout défenseur d'un espace public de débat et d'expression, les votations suisses du 26 septembre dernier sur les questions de naturalisation ont un goût amer: dans nos démocraties modernes, plus besoin d'arguments rationnels pour faire triompher ses idées. Un jeu habile sur les émotions, une campagne au message simpliste, des images fortes, le tout complété par une bonne dose de mauvaise foi et de mensonge, peuvent constituer un excellent palliatif à l'absence d'arguments cohérents.

Même si cette tendance n'est pas nouvelle (elle constitue le fondement même du populisme, fléau jamais absent de tout système démocratique), la campagne en tout point odieuse menée par les opposants aux projets de naturalisation (représentés étonnamment par l'UDC dans sa quasi-totalité) a porté cette dérive encore plus loin et de façon plus explicite que jamais. En premier lieu par une série d'affiches stigmatisant la peur de l'autre, représenté sur la moins pire d'entre elles par des mains de couleur tentant de s'emparer du passeport suisse. Ensuite, lors des joutes médiatiques de campagne - je n'ose employer le mot «débat», qui désigne un échange d'idées et d'arguments - où les opposants dévoilaient une batterie de chiffres effrayants, démontrant de façon magistrale le péril dans lequel se trouveraient les honnêtes gens s'ils acceptaient ces projets de naturalisation (le conseiller national UDC Ulrich Schlür prédisait une majorité de musulmans parmi la population suisse d'ici 2040 en cas d'acceptation du projet). Enfin, cette campagne a donné lieu à de ridicules mais pas moins graves amalgames, le sommet étant sans conteste atteint par l'affiche des jeunes UDC valaisans représentant la photo de Ben Laden sur un passeport suisse.

Puissante instrumentalisation de la peur, peur de l'étranger, de l'autre, peur dérivant plus en amont d'une angoisse liée à la fragilisation sociale et à l'obsession sécuritaire qui anime l'espace public depuis quelque temps. Au niveau international en effet, la politique extérieure des Etats-Unis s'emploie à alimenter à l'excès ce phénomène. Préoccupation prioritaire officielle du programme de politique extérieure étasunien - de même que l'asile pour l'UDC en Suisse -, la sécurité trouve son paroxysme dans la «guerre contre le terrorisme» menée par l'administration Bush. Là aussi, il s'agit d'entretenir un climat de tension permanent dont l'amorce fut le 11/09. Là aussi, l'image et les médias, jouant sur l'émotion plus que sur la raison, remplissent une fonction déterminante. Là aussi, une antithèse diabolique au «moi» et à ses valeurs - l'efficacité d'un tel processus est encore renforcé par la crise identitaire que traverse le monde occidental - est construite par une propagande dans laquelle le terroriste et, plus grave, le musulman, ont remplacé l'anarchiste ou le communiste. Là aussi, les mesures les plus drastiques sont envisageables et légitimées par les pompiers pyromanes de l'insécurité.

En Suisse, les opposants à la naturalisation facilitée ont gagnés. Aux Etats-Unis, les perspectives d'avenir sont donc alarmantes avec le risque d'avoir un président menteur et un Etat manipulateur des peurs à nouveau pour quatre ans. Néanmoins, dans l'un des deux cas, l'action reste encore possible. Alors réagissons! ■

Jonas Pasquier



Pour un accueil plus équitable

Expérience avec des jeunes lycéens vaudois

Le gymnase cantonal de Nyon a organisé une semaine de travail sur trois thèmes à choix, dont l'un consacré aux droits humains et à l'asile. Une cinquantaine de jeunes se sont ainsi retrouvés pour plancher sur ce que sont les droits humains et ce qu'implique la problématique de l'asile.

Deux jeunes enseignantes ont eu le courage de proposer ce thème. Courage récompensé puisque non seulement les jeunes ont répondu présents, mais également l'OSAR, Amnesty international et la Fareas (organisme chargé de gérer les centres d'accueil de requérants dans le canton de Vaud). Cette démarche était caractérisée par le souci de permettre aux jeunes de saisir la complexité de la problématique sans chercher à les influencer ni les matraquer d'informations, voire les culpabiliser. De cette semaine fort riche, je me contenterai de relater ce qui a touché au droit d'asile.

Plus qu'un jeu

Après une première journée consacrée à la visite de centres d'accueil à Lausanne et à Genève et à la rencontre de leurs habitants, les jeunes étaient invités à se mettre dans la peau tour à tour d'un requérant, puis d'un conseiller national élaborant une loi sur l'asile, ensuite d'un policier procédant à la première audition et enfin d'un membre de la commission de juristes statuant sur la demande. En petits groupes, il fallait définir les critères justifiant l'obtention du droit d'asile ainsi que les critères de refus – dans la réalité les parlementaires débattent à partir d'une proposition rédigée par des juristes. Deuxième étape: auditionner un authentique requérant et poser toutes les questions jugées nécessaires (en pratique les requérants se voient soumis à plusieurs auditions parfois espacées de plusieurs mois, toute modification du témoignage ou imprécision étant vue comme preuve de mensonge!). Troisième étape: siéger autour d'une table et décider si le requérant se verra octroyer le droit de rester ou non.

Audition d'un requérant

N. est kurde irakien. Avec beaucoup de retenue et de pudeur, sans pathos ni ressentiment, il narre la discrimination de son peuple, l'origine de son engagement politique, la participation à la première guerre du Golfe, la résistance contre le régime de Sadam Hussein, les dissensions entre les deux partis kurdes. Tout cela le conduit à l'exil bien qu'il soit marié et père d'un enfant d'une année. Un long périple l'amène finalement à Chiasso où il dépose une demande d'asile en Suisse. Juste des faits... mais que de souffrances et de violences subies et à peine dévoilées. Quelle décision prendre? Persécution à cause de sa race, de sa religion, de son appartenance politique, famine ou grave problème écologique, regroupement familial, tels avaient été les critères positifs énoncés par «les élèves-conseillers», tandis que les actes terroristes, le trafic de drogue et les condamnations pénales dans un autre pays étant des motifs de refus. Devant l'histoire vraie de N., les adolescents lui

accordent le droit d'asile trouvant qu'il répond aux critères mentionnés. Un représentant de la Fareas relève que dans la réalité les critères économiques, écologiques ou familiaux ne donnent pas droit à l'asile. Se pose aussi la question du terrorisme, qualificatif variant considérablement selon le bord sur lequel on se trouve.

Retour à la réalité

Douche froide. Nous écoutons la succession d'espoir et de désillusion qu'ont été les sept ans de N. en Suisse. Sa demande jugée recevable, il a pu travailler. Mais deux ans plus tard elle est rejetée, lui interdisant de travailler. Après recours, il peut retravailler; nouveau refus il retourne à l'aide publique; avec la seconde guerre du Golfe, le dossier est suspendu et il peut travailler; aujourd'hui, selon les autorités fédérales l'Irak est un pays sûr. Il ne peut plus travailler. Il doit partir. ■

Maryse Durrer

Votations: de si précieuses cellules

Quel est l'avenir d'un embryon humain surnuméraire? Celui pour qui le projet d'enfant d'un couple stérile s'est arrêté avant d'avoir pu se concrétiser. La loi suisse prévoit sa destruction car il ne peut être ni «adopté» par un autre couple, ni, pour l'instant, être utilisé à des fins de recherche. Autoriser le prélèvement de cellules sur ce type d'embryon pour des études scientifiques est ce que prévoit la loi fédérale relative à la recherche sur les cellules souches qui sera soumise au vote populaire le 28 novembre prochain.

A l'origine de la genèse des embryons surnuméraires, il y a toujours un projet parental de procréation médicalement assistée. Un couple stérile recourt à la fécondation in vitro dans l'espoir de voir se réaliser son rêve d'enfant. Par sécurité, le taux de réussite étant bas, on produit plusieurs embryons à la fois. Les embryons sont placés dans un milieu de culture où ils se divi-

sent durant environ 5 jours avant d'être implantés dans l'utérus de la future mère. Seulement voilà, ce laps de temps est parfois suffisant pour que le couple change d'avis, se sépare, voire que l'un des partenaires décède. Les embryons restants –entre 100 et 200 par année– sont actuellement voués à être détruits. Reste qu'une partie de ces embryons, les cellules souches embryonnaires, possède des caractéristiques qui intéressent les chercheurs: théoriquement, ces cellules sont à même de produire tous les différents types de cellules et de tissus dont la recherche médicale aurait besoin pour espérer traiter un jour des maladies comme le Parkinson, le diabète, voire la maladie d'Alzheimer.

Instrumentaliser le vivant?

A ce stade précoce de 5 jours de divisions, on sait prélever les cellules souches embryonnaires dont les propriétés semblent prometteuses pour la recherche médicale. Ce faisant, on détruit l'intégrité de l'embryon qui meurt en tant que tel. Sachant qu'il était voué à être détruit, la plupart des scientifiques jugent qu'il est moralement acceptable de prélever à un tel embryon quelques

cellules souches pour les étudier. Position que ne partagent pas l'Eglise catholique et les membres de l'appel de Bâle, opposés à cette loi, pour qui la vie commence dès la fécondation. Ne pas respecter l'intégrité de l'embryon revient à instrumentaliser le vivant. De plus, il existe chez chaque être humain des cellules souches «adultes» au profil similaire qui sont déjà utilisées pour la recherche. Au-delà du débat éthique sur le début de la vie, cette loi soulève d'autres questions délicates.

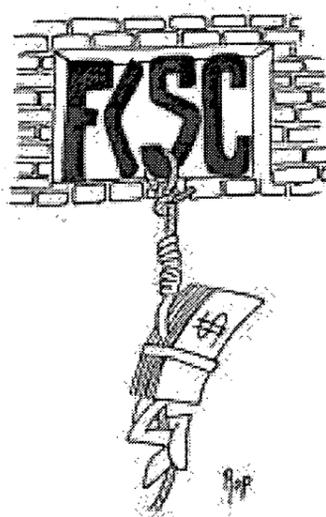
Brevets sur le vivant ?

Pour les partisans du «oui», il est toujours préférable de «contrôler plutôt que d'interdire». Il est vrai que la recherche sur les cellules souches embryonnaires sera très réglementée: seuls les projets remplissant nombres de critères, y compris des critères éthiques, pourront y avoir accès. La recherche ne sera autorisée que dans la mesure où des connaissances d'égale valeur ne pourront être obtenues par d'autres moyens. Les parents devront donner leur autorisation préalable et il sera interdit de produire des embryons humains dans le seul but de la recherche tout comme de les commercialiser. Cependant, le législateur a déjà

prévu une disposition autorisant à breveter des cellules souches modifiées dans l'optique d'une application industrielle ainsi que le procédé de leur obtention. Une brèche semble s'ouvrir vers les brevets sur le vivant dans un curieux manque de débat public et un climat de précipitation. On peut aussi se poser la question du sens des priorités: pourquoi investir dans des recherches coûteuses pour des maladies dites de «civilisation» alors que les maladies tropicales continuent à faire des ravages dans un désintérêt croissant. Le faible pouvoir d'achat des populations atteintes y serait-il pour quelque chose? Ainsi, ce sont à peine les 5% du budget des dix plus grandes entreprises pharmaceutiques au monde qui sont consacrés à la recherche sur la tuberculose, le paludisme et le SIDA, trois pandémies les plus meurtrières où l'accès aux soins souligne toujours plus les inégalités planétaires. Soigner un jour les maladies «modernes» est certes prometteur, même si on se doute bien qu'une fois de plus l'accès à ces soins ne sera pas universel et dépendra fortement du pouvoir d'achat des personnes touchées. ■

Martyna Olivet

1. Loi fédérale sur la procréation médicalement assistée



Dans le cadre de la campagne contre l'évasion fiscale initiée par la Déclaration de Berne, plusieurs milliers de cartes postales ont été envoyées au Département fédéral des finances. En réponse, le conseiller fédéral Merz s'est fendu d'une lettre officielle aux organisations ayant participé à la campagne. Arguments et contre-arguments sont présentés dans ce dossier. Nous avons par ailleurs jugé utile d'interpeller M. Merz sur un point critique de sa défense du secret bancaire: la banalisation ouverte de l'incivilité fiscale.

Jusqu'ici, aucun conseiller fédéral n'avait osé banaliser à ce point les risques liés à l'incivilité fiscale. Répondant à la récente campagne contre l'évasion fiscale lancée par un réseau d'ONGs, Hans Rudolf Merz se lâche. Dans un argumentaire plus proche de l'idéologie bancaire que du sens de l'Etat, il aligne plusieurs perles. Nous n'en retiendrons qu'une. Soucieux de montrer qu'à travers le bétonnage du secret bancaire la Suisse ne cherche pas à se procurer des avantages concurrentiels artificiels face aux autres Etats, M. Merz fait l'aveu suivant: la Suisse court les mêmes risques qu'eux pour ce qui est de la perception et de l'encaissement des impôts.

Si ce risque est réel, notre conseiller fédéral a-t-il seulement pris la peine de l'évaluer? Si d'autres Etats ont tant fait pression sur la Suisse pour ne plus en être victi-

mes, c'est qu'ils en connaissent le coût. La France, par exemple, considère l'évasion fiscale comme un vol dont le coût pour la société est trois fois plus élevé que toutes les autres catégories de vols et se compte en dizaines de milliards de francs suisses.

Que dire alors du manque à gagner pour les pays en développement qui n'ont, eux, aucun moyen de pression. Notre conseiller fédéral esquivait la question en rejetant la faute sur ces pays dont la corruption, le népotisme et la confiscation de la propriété seraient à la base de la fuite des capitaux.

Si, en Suisse, le législateur n'a pas souhaité criminaliser la simple omission fiscale ce n'était pas, on l'espère, dans le but de permettre à certains plus qu'à d'autres d'échapper à leurs obligations fiscales. C'est pourtant bien en faveur des citoyens les plus aisés –suisses comme étrangers – que cette marge de manœuvre est utile parce qu'elle autorise de nombreux abus de leur part.

Fin de l'Etat de droit?

La fiscalité, si elle s'accompagne de trop d'inégalités, risque de se muer en fiscalité de classe où seule la partie la moins mobile de la population (les salariés) se voit lourdement taxée. En trouvant toutes sortes d'excuses aux agissements d'une catégorie de la population, Merz saborde l'égalité de traitement fiscal qui fonde l'Etat de droit. Les citoyens aisés qui s'acquittent de leurs devoirs fiscaux passent pour les dindons de la farce. Banaliser l'incivilité fiscale n'est pas sans conséquences. Est-ce responsable de la part d'un homme d'Etat de mettre en lumière un risque important en matière d'encaissement d'impôts sans prendre de mesures concrètes pour le limiter? Cela peut-il être interprété autrement que comme un encouragement supplémentaire à l'omission fiscale? Notre conseiller fédéral a-t-il mesuré les conséquences que cela pourrait avoir sur la crise actuelle des recettes de la Confédération et des cantons?

L'excuse du blanchiment

Par ailleurs, on sait que le recours à l'excuse fiscale sert souvent à couvrir des activités frauduleuses voire criminelles. La Suisse peut bien sûr se targuer de posséder désormais une législation de pointe en matière de lutte contre le blanchiment. Or, lorsqu'un client utilise manifes-

Fiscalité

Les aveux du conseiller fédéral Merz

tement des circuits complexes et des sociétés écrans pour masquer son identité et ses activités, les banquiers et leurs relais dans le milieu des avocats d'affaire peuvent prétendre qu'ils croient en toute bonne foi n'avoir affaire qu'à de l'évasion fiscale. En dépit des lois, l'argent du crime continue ainsi à trouver son chemin vers le paradis bancaire suisse. Le conseiller fédéral Merz a-t-il vraiment pris la mesure des effets pervers du laxisme face à l'incivilité fiscale dont il se fait l'avocat? A plus ou moins long terme, c'est la crédibilité du système de perception des impôts aussi bien que celle du secteur bancaire qui se trouvent mises en péril.

Le conseiller fédéral Merz s'est déjà fait un nom de par son acharnement à réduire les marges de manœuvre de l'Etat en diminuant les dépenses fédérales. Nous nous demandons s'il ne cherche pas aussi, en amont, à ruiner l'Etat en banalisant l'incivilité fiscale. Ce faisant, il prend aussi le risque de saper les atouts qui ont fait la prospérité de la Suisse jusqu'ici: son honnêteté, sa fiabilité, et la solidité de ses institutions. ■

Dominique Froidevaux
Philippe November
Martyna Olivet

L'argumentaire de la DB

Jean-Claude Huot, secrétaire de la Déclaration de Berne (DB), a réagi à la lettre du conseiller fédéral en se faisant ainsi le porte-parole de son association qui a lancé la campagne de cartes postales et qui est par ailleurs l'un des fondateurs du réseau pour la justice fiscale. Portant sur quatre points de la lettre d'Hans-Rudolf Merz, son argumentaire a été diffusé auprès des associations cosignataires de la campagne. En voici le compte-rendu.

Aucune garantie d'honnêteté. Le conseiller fédéral souligne que «la collaboration internationale en matière d'évasion fiscale s'est développée principalement sous pression des pays à fiscalité élevée qui ont des problèmes avec leurs citoyens.» Est-ce au Conseil fédéral de décider de l'honnêteté fiscale des autres pays, se demande la DB en précisant que la campagne contre l'évasion fiscale vise à «faciliter l'entraide administrative en cas d'évasion fiscale [...] et de faciliter l'échange d'informa-

tions bancaires dans le cadre de la loi».

Les victimes sont coupables. Parlant des pays en voie de développement et du problème de la fuite des capitaux, le conseiller fédéral souligne que les raisons de ce problème «ne relèvent pas, en premier lieu, de la fiscalité [...] Ce sont l'instabilité macro-économique, la dépréciation de la monnaie ou le mauvais fonctionnement d'un cadre institutionnel et juridique opaque.» Ce ne serait donc pas la faute du secret bancaire, car «d'autres cultures ont également d'autres mœurs (corruption, népotisme, confiscation de la propriété)». Choqué avec raison par cette dernière affirmation qui nous ramène au temps où les Européens se considéraient les seuls civilisés, Jean-Claude Huot admet que l'insécurité peut effectivement pousser les plus riches à placer leur argent à l'étranger, mais aussi que la distinction légale que la Suisse fait entre fraude et évasion fiscale les attire chez nous. Il relève également l'ambiguïté du Conseil fédéral qui soutient d'un côté les recommandations de l'ONU de consolider les systèmes fiscaux pour augmenter l'autonomie financière des pays en développement, alors que d'un autre côté la Suisse facilite l'évasion fiscale par son laxisme législatif.

Pression extérieures.

Si, comme l'écrit le conseiller fédéral, la Suisse n'est plus sur la liste noire de l'OCDE concernant les pratiques fiscales dommageables, il n'en reste pas moins, confirme la DB, que les accords passés avec l'UE restent lacunaires. Seuls les Etats-Unis ont réussi à ce jour à obtenir une complète collaboration des fonctionnaires suisses quant aux informations bancaires de leurs ressortissants.

L'(a)moralité du système suisse. Répétant à la lettre l'argument-clé des milieux bancaires suisses, le conseiller fédéral rappelle la légitimité de secret bancaire pour renforcer le secteur financier tout en pouvant être levé dans les cas de délits criminels. Ceci n'empêche pas, relève Jean-Claude Huot, qu'il reste nécessaire d'élargir la levée du secret bancaire à l'évasion fiscale. Il réitère ainsi la demande faite par le réseau pour la justice fiscale et rappelle que «le système helvétique ne doit tolérer aucune règle qui facilite la tricherie, le mensonge par omission.» ■

Livre Poésies

*Un gamin qui a faim,
un étal provocant,
un tout petit larcin,
un coup de feu soudain,
une vie qui s'éteint. Pourquoi?*

*Une voix qui osait
demander le pourquoi,
l'autre voix qui s'élève
et lui répond: Tais-toi!
Une voix qui s'éteint...
Pourquoi?
(Extrait de *Innocence*, p. 51)*

Charles Ridoré, nous le connaissons pour son engagement au sein de l'Action de Carême. Plus récemment, nous avons découvert ses talents de chanteur, lors de la tournée du chœur Choralia. Et voici qu'il nous surprend à nouveau grâce à son recueil de poésies. Les mots qui sortent de sa sensibilité d'homme qui a vécu entre plusieurs cultures sont tour à tour violents comme les cyclones capables d'ébranler son Haïti natal, ennivants comme la saveur sucrée des fruits tropicaux, engagés comme ceux du militant, forts comme l'essence de la vie à la source de laquelle le poète puise sa créativité. Les textes de Charles Ridoré expriment ce que seule la poésie a le pouvoir d'exprimer avec autant de vérité. ■

Nicole Kunz

*Une aube neuve pour Haïti,
par Charles Ridoré, éd. La Sarine*

Livre Une belle histoire pour les soirées d'hiver

Impressionné par le poids (au propre et au figuré) de la Bible, découragé devant la multitude de textes ou simplement paresseux? Si la réponse est OUI, l'ouvrage de Jean Trabichet *Si la Bible m'était contée* s'adresse à vous. De brefs chapitres dans lesquels s'entremêlent texte biblique et mise en situation, une table des matières permettant de retrouver une figure marquante: ce qui nous est proposé n'est pas une lecture théologique, mais un chemin de re-connaissance. La démarche est celle du catéchiste qui veut que la Bible nous devienne proche, familière. En parcourant le livre nous retrouvons de vieilles connaissances datant de notre

catéchisme ou entendues maintes fois lors de célébrations. Un autre élément important est la mise en continuité de certains concepts commençant dans l'Ancien Testament pour traverser toute la Bible, débouchant même sur des textes de Vatican II. Comme on peut le lire en page de couverture «plus de 2000 ans d'histoire défilent d'un seul élan sous nos yeux» et – remarque personnelle – donnent fortement envie de retourner à la source, à la Bible. ■

Maryse Durrer

*Si la Bible m'était contée, par
Jean Trabichet 305p. Ed. Saint-Augustin*

Livre Regards et Egards

Le recueil des Billets de Guy Musy vient de paraître. Ils sont actuellement disponibles. Une idée cadeau? ■

Nicole Kunz

Peut être commandé à la
COTMEC (10.- + frais de port)
au 022 708 00 78 ou
cotmec@worldcom.ch

ACAT

Des chrétiens engagés contre la torture

Cette année, l'Action des chrétiens pour l'abolition de la torture, ACAT-France, fête ses 30 ans d'existence. C'est l'occasion de rappeler qu'en 1981, répondant à l'appel de chrétiennes françaises engagées dans ce mouvement, la section Suisse (ACAT-Suisse) naissait à Genève sur l'initiative de femmes de pasteurs. Aujourd'hui, ACAT-Suisse compte plus de 2300 membres, disséminés sur tout le territoire helvétique, qui mettent en pratique l'enseignement de l'Evangile.

Aujourd'hui encore, les gouvernements de plus de 140 pays pratiquent la torture comme moyen de répression, sans compter ceux qui n'ont pas encore aboli la peine de mort. «La torture est une atteinte terrible à la dignité de l'être humain», déclare René Canzali, président d'ACAT-Suisse. Elle constitue une pratique fondamentalement opposée au message évangélique et qui devrait pour cette raison être

combattue par tous les chrétiens. Ce combat, les femmes et les hommes engagés dans l'ACAT le mènent de plusieurs manières. Des lettres sont envoyées à tous les membres qui s'occupent de les faire signer par le plus grand nombre de personnes de leur entourage et réseau. Elles sont ensuite adressées au gouvernement où a été dénoncé le cas de torture. «Nous travaillons essentiellement en lien avec Amnesty International et ACAT-France», explique René Canzali, mais il arrive aussi – même si c'est plus rare – de recevoir des appels de la part des Eglises, comme cela a été le cas pour le Burundi ou le Rwanda. Ce sont ces organismes qui nous soumettent les courriers à faire signer. Une autre façon pour nous d'agir est la prière, individuelle ou en groupe, dont nous sommes convaincus de la force. Faire signer les lettres est souvent facilité par des paroisses sensibles à cette problématique et dont le prêtre ou pasteur accepte de faire le relais de l'information, par exemple en mentionnant l'action lors de la prière uni-

verselle.

ACAT Suisse offre aussi la possibilité de se former grâce à des cours et à des conférences, afin de mieux sensibiliser ensuite son entourage. Des actions politiques sont également entreprises, puisque ACAT-Suisse est reconnue au niveau du Parlement suisse, à l'ONU, au Conseil de l'Europe à Bruxelles et aussi à l'Organisation des Etats africains. «Après qu'une lettre est signée et envoyée au gouvernement concerné, l'action est suivie de près», confirme René Canzali. Dans un grand nombre de cas, elle aboutit à un résultat positif, ce qui nous nous encourage à trouver toujours plus de membres. Mais plus que cela, cet engagement aux côtés du Christ, nous permet de nous affirmer pleinement dans notre identité de chrétiens-ne-s grâce à l'action. ■

Nicole Kunz

Renseignements:
ACAT-Suisse,
Speichergasse 29,
Case postale 5011, 3001 Berne.
Tél. 031 312 20 44.



ENTREVUE
avec PETER NIGGLI

commission tiers monde
de l'Eglise catholique

Billet évangélique

Ouidah

A Ouidah, au Bénin, trois portes s'ouvrent face à l'Océan. D'abord celle du «non-retour». Le chemin des esclaves qui part de l'ancien Fort portugais conduit au Mémorial dressé sur la plage: une immense gueule béante avale les enfants du continent noir. Un peu plus loin, des Brésiliens et des Antillais à peau sombre ont construit La Porte du Retour. Ces descendants d'esclaves ont voulu dire que l'Afrique demeurerait leur mère et qu'il fait bon la retrouver après des siècles d'éloignement forcé.

Entre les deux portes, une autre encore que l'on n'attendait pas dans ce décor. Non pas une porte de sortie, mais encore une porte d'entrée, ouverte sur le Bénin. L'ouvrage de bronze, finement travaillé, est découpé à l'image de la carte du pays. C'est le Mémorial de l'Evangélisation qui commémore l'arrivée des premiers missionnaires catholiques portugais au royaume d'Abomey. Deux ou trois années seulement après la fin «officielle» de la traite des esclaves. Ces prêtres furent-ils les premiers à pénétrer au Bénin? Certainement pas. A l'intérieur du Fort portugais, une chapelle bien visible atteste que la messe était régulièrement célébrée à côté des entrepôts où s'entassait le «bois d'ébène» en partance pour les Amériques.

Cette proximité me révolue. Je me console en me disant que Dieu finira par reconnaître les siens. Gageons qu'il soit plus clairvoyant et plus miséricordieux que moi! ■

Guy Musy



Edito

Quand la culture dit la culture

Mieux que les nouvelles du téléjournal, qu'une coupure de presse ou qu'une conférence, le théâtre peut transmettre la réalité d'un pays. Le festival *De bouche à oreille* qui s'est tenu au théâtre de la Parfumerie à Genève en octobre dernier en a apporté la preuve en invitant une troupe sud-africaine et une troupe haïtienne avec lesquelles le théâtre Spirale entretient des échanges. Deux pays que la COTMEC connaît bien pour en suivre fidèlement le développement. Spectacles bouleversants.

The Fire Raisers Monsieur Bonhomme et les incendiaires

Ce texte de l'auteur suisse Max Frisch, écrit en 1958, devient complètement contemporain et sud-africain dans la mise en scène du Magnet Theatre du Cap.

La présence constante des pompiers, qui sont aussi les chœurs qui racontent et qui chantent avec des intonations zouloues, maintient une tension qui fait que l'on ne sait pas qui, des incendiaires ou des soldats du feu, va l'emporter. Et le spectateur de ressentir physiquement le fragile équilibre que connaît l'Afrique du Sud depuis la fin de l'apartheid et le début du chemin de vérité et de réconciliation.

Ce profond bouleversement d'il y a dix ans est parfaitement rendu lorsque les acteurs et actrices remettent en cause la distribution, que la bonne devient blanche et le maître noir.

La pièce se termine sur une note d'espoir où l'on voit la main noire de Madame Biedermann unie à la main blanche de son mari.

Express Partout

C'est un nom comme ceux dont on baptise les taptaps, en Haïti, ces bus qui circulent sur des routes aussi éprouvantes qu'indispensables, car elles sont des lieux de rencontre, d'aventures, autant que des voies de passage.

La compagnie Zepon vient de Gros-Morne, tout près des Gonaïves. Faire du théâtre dans une région où règnent la misère, l'insécurité politique et qui vient d'être dévastée par le passage d'un ouragan est un vrai tour de force qui se pose comme un acte de première urgence.

Cette urgence se communique au public qui est immédiatement pris aux tripes. Lorsque les actrices et acteurs énumèrent, en une longue litanie, les dictateurs qui se sont succédés durant les deux siècles de l'«indépendance» et qu'après chaque nom un comédien scande: *Renversé, assassiné, exilé...* l'on ne peut que ressentir cette instabilité politique qui pourrit la vie quotidienne haïtienne.

La pièce se termine presque sur ce proverbe créole qui en dit long sur l'espérance féroce que ce peuple oppose à son extrême précarité: *Tou tan tèt pa koupé, nou pa dezespéré mete chapo* (Tant que nous n'avons pas la tête coupée, nous ne désespérons pas de pouvoir mettre un chapou).

Lorsque la culture dit la culture, que le théâtre est un jeu pour de vrai, qu'il dit la vie parce qu'il est vécu, alors ici et ailleurs la communication s'instaure au niveau de la vérité de la personne humaine, célébrant aussi bien notre ressemblance en dignité que la richesse de nos différences culturelles. Et ceci se fait de la manière la plus simple et la plus authentique: de bouche à oreille. ■

Roland Pasquier

The Fire Raisers est soutenu par pro Helvetia
Zepon est soutenu par la FGC et Helvetas

Haïti Un cri qui peine à se faire entendre

Depuis le 30 septembre, date de la commémoration du coup d'Etat contre l'ex-président Aristide en 1991, la situation en Haïti est passée à une vitesse supérieure dans la spirale de la violence. Un groupe armé qui se fait appeler l'Armée sans têtes a décidé de faire chavirer le gouvernement actuel en rendant la vie à la capitale impossible.

Des individus lourdement armés revendiquant leur appartenance au mouvement politique de l'ex-président haïtien ont lancé une offensive sur la capitale. Ils ont commencé par organiser deux jours de manifestation qui se sont soldés par la mort de neuf

policiers dont quatre ont été décapités. Puis ils ont lancé une attaque, l'«opération Bagdad». Les attaques sont maintenant plus diffuses. On compte néanmoins environ 40 morts depuis dix jours, dont quelques décapitations. Les corps sans tête sont laissés à même la rue pour effrayer davantage la population.

Enfants traumatisés

Des psychologues haïtiens ont expliqué que la vue d'un cadavre sans tête pouvait produire des troubles mentaux chez les enfants et les entraîner dans la violence. La recrudescence des enfants-soldats en est un premier signe. Un fait confirmé par le chef militaire de la MINUSTAH qui a déclaré officiellement s'être trouvé face à un enfant de cinq ans armé et n'avoir pas pu tirer.

Dans la situation actuelle, Haïti n'a pas les moyens d'agir pour s'occuper de ces enfants et envisager un quelconque traitement.

Un scandale au quotidien

Le monde entier s'est mobilisé pour la tragédie des Gonaïves dans un élan de solidarité exceptionnelle. Les gens du monde entier ont vu à la télévision l'inacceptable, l'impossible, ont vu les conditions désespérées dans lesquelles les Gonaïviens se débattaient.

Les télévisions ne le montrent pas, mais Haïti est en soi un scandale pour la conscience de chaque être humain de cette terre et particulièrement pour ceux qui ont des moyens. Haïti n'a pas besoin d'une tragédie exceptionnelle pour que l'état d'urgence

soit déclaré. Quand 500 000 personnes vivent dans un bidonville puant, quand les enfants de ce bidonville fréquentent les mêmes poubelles que les cochons, c'est déjà l'inhumain, l'inacceptable.

Pluie ou pas pluie, Jeanne ou pas Jeanne, peu importe. La réalité quotidienne de millions d'Haïtiens est une chose insupportable. Et c'est cela qu'il faut changer de l'intérieur comme de l'extérieur avec une communauté internationale qui tienne ses engagements, sinon il ne sert à rien d'arrêter ou même de tuer les bandits, car si l'on ne change pas cela, la génération suivante de bandits nous sera servie sur un plateau. ■

Notre contact en Haïti

Tous regardent les USA... peu l'Amérique latine

Tandis que les médias pointaient, jusqu'à satiété, leurs «antennes» sur le duel Bush-Kerry, d'importantes élections se déroulaient le 31 octobre dans plusieurs pays latino-américains. Pratiquement ignorés par la «grande presse», ces élections marquent un renforcement des tendances progressistes latino-américaines: alors que les Etats-Unis renforcent l'extrême-droite, l'Amérique latine opte pour la gauche.

Rompant l'hégémonie ancestrale des Blancos, des Colorados¹ et des dictatures militaires, la gauche arrive au gouvernement en Uruguay. Pour la première fois, en 174 ans d'indépendance, ce petit pays s'acheminera, dès mars 2005, vers un moment totalement nouveau de son histoire. Tabaré Vázquez, médecin oncologue, ancien maire de Montevideo, dirigeant charismatique et rassembleur, a gagné les élections au premier tour, le 31 octobre dernier. La coalition Frente-Amplio-Encuentro Progresista a obtenu la victoire avec près de 51% des suffrages. La coalition de centre-gauche détiendra aussi la majorité à la Chambre des députés et au Sénat, où elle a obtenu 16 sièges (contre 11 au parti Blanc et 3 au parti Colorado. José Mujica Cordano², dirigeant historique du Mouvement de libération nationale Tupamaros, MLN-T (l'une des plus anciennes guérillas du continent), devient le second homme

fort du pays: il est le sénateur le mieux élu.

Un espoir en marche

Avec la victoire de la coalition Frente Amplio-Encuentro Progresista, on assiste au renforcement du pôle latino-américain qui propose le renforcement du MERCOSUR au détriment de l'ALCA (Aire de libre commerce des Amériques) encouragé par Washington. Dès aujourd'hui, l'Amérique latine compte une série de gouvernements avec une politique internationale avancée: l'Uruguay, le Venezuela, Cuba et le Brésil en première ligne; l'Argentine qui vit sa propre et délicate bataille contre les organisations financières internationales; et un Chili de centre-gauche, mais extrêmement timide, vient en dernier lieu.

En même temps que la nette victoire progressiste en Uruguay, et toujours dans le cône sud du continent, au Brésil le même jour, les candidat-e-s du Parti des Travailleurs ont connu de dures défaites au second tour des élections municipales³. Un signal critique de l'électorat brésilien envers deux symboles «pétistes», deux ans après l'arrivée de Lula à la présidence. Spécialement à Porto Alegre, dirigé durant 16 ans par le PT et qui fut le berceau du budget participatif et le théâtre d'une nouvelle manière de faire une politique citoyenne. Signe paradoxal: le nouveau maire, Fogaça – membre du Partido popular socialista⁴ – a obtenu, au deuxième tour, les suffrages des autres listes opposées au PT lors du premier tour. Le parti de Lula devra maintenant procéder

à une analyse critique de ces résultats et évaluer les causes de ce recul partiel, vu que dans d'autres villes de moindre importance il avait consolidé sa présence au premier tour des élections municipales⁵.

Renouveau contre conservatisme

Du Brésil au Venezuela, un seul pas et un dimanche plus positif. Hugo Chavez fut le grand vainqueur des élections régionales, où 22 des 23 postes de gouverneurs (c'est-à-dire les responsables des grandes provinces) étaient en jeu. La victoire renforce Chavez et sa révolution bolivarienne, puisque maintenant il contrôle aussi la capitale, Caracas⁶.

Quant au Chili, lors des récentes élections municipales de fin octobre, la coalition gouvernementale de centre-gauche a obtenu d'excellents résultats avec la moitié des votes. Signal significatif: l'apparition d'une alliance progressiste au sein de la coalition peut marquer une option plus claire d'engagement social. La rénovation en Amérique latine, un conservatisme croissant aux Etats-Unis. Une réalité qui, durant les quatre prochaines années, donne à réfléchir et peut créer de nouvelles étincelles incendiaires⁷. ■

Sergio Ferrari
Trad. H.P. Renk
Service de presse
E-CHANGER

1. Les Blancos représentent la droite conservatrice rurale, les Colorados la bourgeoisie urbaine de Montevideo
2. Agé de 69 ans, José Mujica a un passé glorieux: 6 fois

«Changer la mondialisation pour qu'elle devienne humaine»

Entrevue avec Peter Niggli

Peter Niggli, directeur de la Communauté de travail, plate-forme qui regroupe les œuvres d'entraides suisses les plus importantes, vient de finir son dernier livre: La mondialisation... et après. Quel développement au XXI^e siècle? Critiquant «l'impérialisme libéral», il propose des solutions viables pour changer de cap.

Une cohérence nécessaire

Quelle est la genèse de la réflexion critique qui fait l'objet de votre ouvrage?

Nos œuvres d'entraides coopèrent avec des partenaires du Sud de types très divers: des organisations de base, des mouvements de masse, de petites communautés, etc. Quand elles abordent avec eux les questions de politique internationale, elles ont souvent fait l'expérience d'une vision au Sud très différente de la leur. Il est donc devenu nécessaire d'examiner ces points de vue et de les comprendre... Il a alors été nécessaire de mener une réflexion globale sur les directions que doit prendre la politique de développement. Quel type de changement voulons-nous?

Dans quel sens aller?

Nos propositions ne sont pas très radicales. Derrière nous, il y a 25 ans de néolibéralisme mondial avec des résultats décevants: mauvais pour la majorité des gens au Sud, excellents pour une petite minorité globale, peu prometteurs pour les populations des pays industrialisés... C'est pourquoi nous sommes convaincus qu'il faut changer le mode de régulation de l'économie capitaliste et en finir avec l'intégration forcée au marché mondial qui est au centre des politiques néolibérales. Nous plaçons pour une re-régulation des marchés financiers globaux. Nous proposons de changer les règles du commerce international et de redonner aux Etats nationaux davantage de compétences en politique économique. Nous soutenons les demandes des pays en développement, soulevées au sein des organisations de l'ONU, afin de leur laisser une marge de manœuvre plus grande dans leur politique économique... ■

Après le 11 septembre 2001

L'un des points importants de votre livre est la critique de la stratégie des élites au pouvoir dans le monde après l'attentat contre les tours jumelles, le 11 septembre 2001. Pouvez-vous nous en parler?

Depuis le 11 septembre, on observe une attitude assez répandue parmi les groupes au pouvoir dans les pays industrialisés. Ils se sentent menacés, cernés par des ennemis dont les motivations ne seraient pas rationnelles et donc incompréhensibles. Pour eux, le chaos règne de plus en plus dans les périphéries du monde, et le recours aux instruments normaux comme la diplomatie, la négociation et la coopération internationale n'est plus de mise. Ils pensent que «remettre de l'ordre» est la tâche principale des années à venir. Dans ce cadre, les Etats-Unis – et les pays anglo-saxons en général – mènent un débat sur la nécessité d'un impérialisme nouveau, qualifié de «libéral», c'est-à-dire respectueux des libertés, de la démocratie et des droits humains.

Rien de très différent de ce qu'ont dû supporter de nombreux pays du tiers monde* au cours des dernières décennies...

En effet. Après le 11 septembre, le gouvernement Bush et ses alliés en Europe ont expliqué que les terroristes lutteraient contre la démocratie, la liberté et l'émancipation des femmes, bref contre «notre civilisation... Penser, dans une telle situation, à recourir à «l'impérialisme» est paradoxal... La longue histoire de la conquête du monde par des Etats européens est peut-être effacée de nos mémoires, mais pas des mémoires des peuples des trois continents qui l'ont subie.

La crise du développement

Laissons la dimension planétaire et venons-en à ce qui se passe concrètement du côté des œuvres d'entraides suisses (et plus généralement européennes). Dans une certaine mesure, votre réflexion met à nu les limites du concept même de développement. En est-il ainsi? Le livre n'aborde pas véritablement ce sujet. Le «développement» est un concept élaboré vers la fin des années 40 par le gouvernement des Etats-Unis...



Il y a tout un débat sur le fait que ce type de développement a détruit les économies traditionnelles des pays du Sud et engendré la misère qu'on a voulu combattre. Mais même si cela s'est vraiment passé ainsi, il n'y a guère la possibilité d'un retour en arrière. Après 40 ans de «développement», l'économie traditionnelle, notamment dans l'agriculture, est partout détruite ou en voie de destruction. Et les villes grandissent de jour en jour mais n'offrent que peu de chances à ceux qui y habitent. Sortir de cette situation demande d'une part de renforcer ce qui reste de l'économie de subsistance, ce qui implique une «modernisation». Et d'autre part de poursuivre l'industrialisation du pays.

Or, nous constatons que les stratégies de développement économique mises en œuvre dans les années 60 et 70 en Amérique latine et, dans une moindre mesure, en Afrique, ont eu de meilleurs résultats que les politiques imposées par la Banque mondiale et le Fonds monétaire international après la grande crise de la dette de 1982. Ces stratégies étaient centrées sur le développement d'un marché intérieur. Après 1982, les pays endettés ont été obligés par les institutions financières internationales à ouvrir leur marché et à suivre une nouvelle stratégie d'intégration forcée au marché mondial. Les résultats: une stagnation en Amérique latine et une nette dégradation de l'économie en Afrique...

Sergio Ferrari
Service de presse
UNITE/E-CHANGER

Nouvelles propositions

La première partie de ce livre est consacrée à la réflexion de l'auteur sur la situation mondiale et les nouveaux défis que doit relever la coopération au développement. La deuxième présente les nouvelles lignes directrices de la politique de la Communauté de travail (CT) en matière de développement. Ce plan d'action, ainsi qu'un autre document fondateur, La stratégie de la Communauté de travail, ont été approuvés en juin dernier par la direction de la plateforme.

Les grands axes de l'action future de la CT visent à promouvoir, dans le processus de mondialisation, de nouvelles règles du jeu qui «correspondent aux besoins économiques et sociaux des pays en développement». Cela implique entre autres la régulation des marchés financiers internationaux, la lutte pour l'application de la taxe Tobin, un changement d'orientation dans les politiques commerciales mondiales.

«La Communauté de travail s'engage en faveur d'un ordre mondial fondé sur la négociation, les traités et les solutions qui respectent le droit international public» (et non sur l'imposition par la force militaire). Rappelant que «tous les Etats sont égaux en droit», elle préconise la consolidation de l'ONU en tant qu'institution «qui se rapproche le plus de cette égalité» et la démocratisation des institutions financières internationales. Ces lignes directrices abordent également le grave problème écologique: la CT demande l'application de l'Agenda 21 des Nations Unies: importance des énergies renouvelables, la convention sur la biodiversité et l'eau comme bien public vital.

Quant au développement, la plateforme propose de mettre en œuvre de nouvelles stratégies qui prennent en compte la souveraineté des Etats dans le domaine économique et renforcent leur fonction sociale. Enfin, la CT, qui considère le développement comme «un processus de confrontation sociale qui permet aux peuples de se libérer progressivement de l'oppression et de la misère», soutient les pays en développement les plus faibles et «donne préférence aux constellations sociales et politiques qui défendent les intérêts des plus démunis». ■ / S. F.